

OFF
S4A7
R631
v.5

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES GRANDS VOYERS

CONSERVÉS AUX

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME CINQUIÈME

BEAUCEVILLE

L'“ECLAIREUR”, Limitée

EDITEUR

1931



Bibliothèque Nationale du Québec

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DU

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

Tous Droits Réservés

1931



ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE

DES

PROCÈS-VERBAUX DES GRANDS VOYERS

CONSERVÉS AUX

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME CINQUIÈME

BEAUCEVILLE

L"ÉCLAIREUR", Limitée

ÉDITEUR

1931

REVUE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

REVUE

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

CONSERVATEUR

REVUE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

CONSERVATEUR

REVUE

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

CONSERVATEUR

DE

OFF
S4A7
R631
N.5

ARCHIVES DE QUÉBEC

PIECES DIVERSES SUR LA VOIRIE CONSERVEES AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(*Suite*)

Saint-Joseph de la Beauce

2 août 1800.

Rapport de André Bisson, lieutenant de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce. Sous-voyers élus : Jean-Baptiste Gilbert, Justin Plante, Jean Roy, Justin Jacques.

4 novembre 1809.

Requête des cultivateurs et propriétaires de terre du village de l'Assomption, paroisse Saint-Joseph de la Beauce, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin.

13 novembre 1817.

Rapport des commissaires des communications intérieures sur un chemin qu'ils ont fait ouvrir entre Saint-Joseph et le canton de Broughton.

1er juin 1821.

Requête de Pierre Dutil, tant en son nom qu'au nom de plusieurs autres propriétaires de terre dans la paroisse-

se de Saint-Joseph de la Beauce, pour obtenir une route dans le haut de la dite paroisse, près du moulin du côté nord-est de la rivière Chaudière.

22 septembre 1822.

Rapport de Jean-Marie Roy, premier capitaine de milice, à Robert d'Estimauville député grand-voyer, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce. Sous-voyers élus : Joseph Cloutier fils, Augustin Lessard, Louis-Jean Gousse, Pierre Boulet, Charles Maheu, Louis-Pierre Jacques, Pierre Grondin, Etienne Vachon, Alexis Vachon, Charles Dugrenier dit Dupéron.

13 juin 1823.

Note sur un chemin ouvert dans la paroisse de Saint-Joseph avec l'estimation de ce que chaque intéressé aura à payer.

24 septembre 1826.

Rapport de l'élection des sous-voyers choisis pour Saint-Joseph de la Beauce, seigneurie Fleury : 1ère division, Charles Gilbert; 2e division, Jean Gagné fils; 3e division, Pierre Poulin; 4e division, Rosberay; 5e et 6e divisions, François Vachon; 7e et 8e divisions, Jacques Lessard; 9e division, Jean Vallée.

24 septembre 1826.

Rapport de l'élection des sous-voyers choisis pour Saint-Joseph de la Beauce, seigneurie Taschereau : 1e division, Joseph Labbé; 2e division, François Lessard; 3e division, Charles Cloutier fils; 4e division, Joseph Boulet fils.

Saint-Laurent de l'île d'Orléans

1744.

Requête de Ignace Gosselin et Ignace Ruel, habitants de la paroisse Saint-Laurent, île et comté du même nom (île d'Orléans), à M. Lanoullier de Boiseler, grand-voyer de la Nouvelle-France, au sujet du chemin tracé l'année dernière. Ce chemin est d'absolue nécessité et on en retarde la construction de toutes sortes de façons parce qu'on veut lui substituer un autre tracé. Gosselin et Ruel insistent pour que le tracé adopté l'année dernière soit mis à exécution (no 2695).

4 août 1800.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Elus: Pierre Dufresne et François Chabot.

28 octobre 1810.

Requête de François Dupille et François Godbout, habitants de la paroisse de Saint-Laurent, île d'Orléans, au grand-voyer du district de Québec. Dupille se plaint qu'il est chargé d'une grande partie du chemin du bout de l'île, "qui est beaucoup plus considérable que le terrain qu'il possède". Il prie le grand-voyer de lui donner des "adjoints". François Godbout fait la même supplique. Il semble avoir l'entretien de la côte qui conduit de Saint-Pierre à Saint-Laurent et avoue que malgré ses sueurs et ses peines la pluie emporte en quelques heures le fruit de son travail de plusieurs jours.

16 août 1822.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Elus: Jean Leclerc et Joseph Boulet.

25 septembre 1826.

Rapport de Charles Maranda et Pierre Rouleau à Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Elus : François Simard et Jacques Asselin.

Saint-Michel de Bellechasse

Sans date.

Procès-verbal d'une assemblée des habitants du troisième rang de la seigneurie de Saint-Michel tenue sous la présidence de M. Lanoullier de Boisclere, grand-voyer de la Nouvelle-France, au sujet d'un chemin de descente qu'ils veulent obtenir pour conduire au chemin du Roi. Les habitants présents sont Louis Therrien, Antoine Pepin, Joseph Dion, François Roy, Joseph Goupille, etc., etc., (no 2727).

1er août 1797.

Requête de Louis Caouette, habitant de Saint-Michel, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'entretien et des clôtures de la route qui va du chemin du Roi, au bord du fleuve Saint-Laurent, à la deuxième concession de Saint-Michel.

26 août 1797.

Requête de François Lefebvre, Eustache Roy, Michel Tellier (Letellier), Jacques Bélanger, Jean-Baptiste Kemmeneur, Paul Gourgues, Paul Racine, François Mercier, Jean-Baptiste Mercier, Antoine Lacombe, Jean-Baptiste Leblond, Jean-Baptiste Lessard, etc., etc., habitants de la quatrième concession de la seigneurie de la

Durantaye, paroisse Saint-Michel, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour se plaindre des habitants de Beaumont qui ne travaillent pas à la route qui se trouve à la fin de la quatrième concession, entre les seigneuries de la Durantaye et Beaumont, laquelle route sert de sortie aux dits habitants de Beaumont. Les requérants demandent aussi d'arrêter les travaux d'un chemin tracé et ordonné par le grand-voyer Renaud.

14 mai 1798.

Requête de Jean-Baptiste Dupont, habitant de la paroisse de Saint-Michel, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir l'ouverture d'une route de communication avec ses terres dépendantes de Saint-Charles, dans le deuxième rang de la seigneurie de Beaumont.

25 juin 1798.

Requête de Joseph Marceau, Joseph Denis, Joseph Lemelin, Antoine Fradet, Joseph Baquet, P.-Noël Brisson, Jean-Baptiste Fradet, Ambroise Lavoie (?), Joseph Côté, Gabriel Gagnon, François Roy, Jean Lavoie, inspecteurs et sous-voyers de Saint-Michel, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour changer le site de la route qui relie le chemin de Saint-Charles à Saint-Michel.

19 octobre 1800.

Rapport de Jean Ruelland, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Michel. Elus : François Forgues, Laurent Lemelin, Jean-Baptiste Baquet, René Mercier, Joseph Morin fils, et Charles Faucher choisi à l'unanimité comme inspecteur des chemins.

2 octobre 1808.

Rapport de Joseph Marceau, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Michel: Joseph Fradette, Ignace Clément, Michel Morisset, Jacques Furois, Jean-Baptiste Marceau, Charles Dubord. Inspecteur des chemins : Joseph Martineau fils.

13 octobre 1808.

Lettre de Joseph Marceau, capitaine de milice, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour lui expliquer le retard dans l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Michel.

2 juillet 1810.

Requête de Michel Letellier, Jean-Baptiste Roy, Joseph Morisset, François Bélanger, François Dubord, Charles Dubord, Jean-Baptiste Marceau, Augustin Morin, Michel Bolduc, Joseph Guilmet, Jean-Baptiste Guilmet, Jean Lebrun, Joseph Rémillard, Antoine Macneil, Joseph Guérette, Henri Pigeon, Julien Pigeon, François Boulet, Etienne Bolduc, Joseph Pilote, André Rémillard, Jean Plante, Joseph Cauchon, Pierre Bilodeau, etc., etc., habitants des cinquième et sixième rangs de Saint-Michel, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'entretien de la route de communication avec l'église de la dite paroisse.

10 septembre 1824.

Requête de Nicolas Boissonneau, membre du Parlement, et Pierre Tanguay, André Langlois dit Saint-Jean, François Brousseau, Antoine Mercure, Jean-Marie Tanguay, Augustin Rémillard, Joseph Roy, tous habitants de Saint-Vallier, possédant des terres en la seigneurie de Saint-Michel, dont partie dans la côte Saint-Louis de Gonzague, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du

district de Québec, pour obtenir un chemin du Roi en la seigneurie de Saint-Michel, deuxième concession Saint-Gervais, et une route pour y communiquer, et aussi le redressement du chemin du Roi du premier rang, etc.

9 novembre 1824.

Plan figuratif de la route qui conduit de Saint-Michel à Saint-Gervais.

Saint-Nicolas

17 juin 1796.

Instructions de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, à Jean-Baptiste Demers, capitaine de milice, de Saint-Nicolas, pour les travaux du chemin du Roi depuis la terre de Basile Demers jusqu'au bas de la côte du Sault.

14 septembre 1800.

Rapport de Jean-Baptiste Demers, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Nicolas. Elus : Basile Demers, Michel Demers, Joseph Carrier, Michel Paquet, Etienne Lambert, Philippe Genest (?).

27 juillet 1807.

Répartition des sommes à payer à l'ouvrier mineur pour miner, élargir et abaisser le cap nommé Cap à François Olivier, suivant le procès-verbal homologué par la Cour des Sessions de quartiers, faite et assignée par Joseph Olivier, Bénonie Gendron, Joseph Gosselin, Jean Huot, sous-voyers de la paroisse de Saint-Nicolas, sur les propriétaires des concessions de Terrebonne, Saint-Jean et les Grandes-Pointes.

13 août 1811.

Requête de Charles Gingras, Julien Gingras, Louis Douville, Jean-Baptiste Demers, Joseph Gingras, Louis Lambert, habitants de Saint-Nicolas, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés d'un chemin qui conduit au fleuve Saint-Laurent et devenu inutile pour eux parce qu'ils ont chacun un chemin qui mène sur la grève sur leurs propres terres.

29 septembre 1822.

Rapport de Jean-Baptiste Demers, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Nicolas. Elus: Xavier Fréchette, Joseph Grégoire, Jean-Baptiste Dubois, Jean-Baptiste Rochette, Jean-Baptiste Vermette, Augustin Paquet, Jean-Baptiste Guérin.

2 novembre 1822.

Requête de Hilaire Aubin et Michel Magnan, habitants du troisième rang de Saint-Nicolas, ou Terrebonne, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin du Roi du dit rang jusqu'au chemin du Roi du bord du fleuve.

14 juillet 1823.

"Procédés" de l'assemblée tenue à Saint-Nicolas le 14 juillet 1823 pour prendre en considération la requête de Hilaire Aubin et Michel Magnan du 2 novembre 1822.

29 mars 1824.

Requête de Augustin Dubois, Ambroise Fréchette, Paul Dubois, Antoine Demers, Denis Delâge, François Gouin, Charles Huard, Louis Lambert, Marcellin Dubois, Julien Gingras, Modeste Demers, Augustin Lambert, Benjamin Dubois, David Gonthier, etc., habitants de

Saint-Nicolas, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin du Roi de la troisième à la deuxième concession.

24 avril 1824.

Requête de Jean-Louis Croteau, François Michel, Antoine Lambert, Joseph Michel, Ignace Thibault, Augustin Houde, J. B. Saint-Hilaire, Jean Croteau, Alexis Croteau, Augustin Boucher, etc., etc., habitants de Saint-Nicolas, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés des travaux de la grande route qui mène à Saint-Gilles.

26 avril 1824.

Requête de Michel Paquet, François Dubois, Romuald Gagnon et autres habitants du nord de la rivière des Longues-Pointes, paroisse Saint-Nicolas, à l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin de Roi et une route de sortie, et les décharger des travaux de la route neuve.

Mai 1824.

“Procédés” sur la requête du 24 avril 1824 au sujet de la route de Saint-Gilles.

Mai 1824.

“Procédés” sur la requête des habitants du nord de la rivière des Longues-Pointes du 26 avril 1824.

Sans date.

Notes sur les chemins et routes de Saint-Nicolas.

27 juin 1824.

Requête de Michel Bergeron, marchand, de Saint-Nicolas, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour lui exposer qu'il a une terre de deux arpents sur quarante joignant au sud-ouest la terre

de l'église, que le chemin du Roi passe sur cette terre dont il a seul l'entretien. Il y a sur ce chemin un cap énorme. Il demande à être déchargé du dit cap et de deux arpents de route qui sont sur sa terre.

1er janvier 1826.

Lettre de Jean-Baptiste Demers, capitaine de milice, de Saint-Nicolas, pour informer le grand-voyer du district de Québec que Ambroise Simard a laissé la paroisse et qu'il a été remplacé comme sous-voyer de la division de Vis-Content par Pierre Dubois.

10 septembre 1826.

Rapport de Jean-Baptiste Demers, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour Saint-Nicolas. Elus: Jean-Baptiste Viller, François Lambert, Etienne Lambert, Elie Demers, Joseph Demers, J.-B. Lâiné, Benjamin Dubois, Louis Dubois, Sylvestre Olivier, Jean Croteau, François Dubois.

18 août 1828.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du troisième rang de Saint-Nicolas faite et assignée par Louis Dubois, Sylvestre Olivier, François Dubois, Etienne Lambert, Jean Croteau, Alexis Demers et Joseph Demers, sous-voyers de la dite paroisse.

9 juin 1829.

Plan figuratif d'un chemin demandé dans la deuxième concession de Saint-Nicolas, depuis le Sault de la Chaudière jusqu'à la ligne nord-est de la terre de Jean Demers.

Saint-Ours

4 août 1737.

Requête de Louis Emmery, Louis Chapdeleine, Pier-

re Potvin et François Benoit, habitants de Saint-Ours, au grand-voyer de la Nouvelle-France pour se plaindre qu'ils n'ont pas même de chemin d'un voisin à l'autre dans leur seigneurie quoiqu'elle soit établie depuis longtemps. Ils n'ont pas, non plus, de ponts sur les rivières ni sur les ruisseaux. Requête rédigée par l'abbé Chardon (no 2659).

3 février 1835.

Procès-verbal de Jean-Baptiste Gazaille dit Saint-Germain, commissaire des chemins et ponts pour la paroisse de Saint-Ours, pour les rues, côtes et ponts du village de Saint-Ours.

Saint-Pierre de l'île d'Orléans

6 janvier 1801.

Lettre de l'abbé Boissonnault, curé de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'élection des sous-voyers pour sa paroisse. Il informe le grand-voyer que le sieur Pierre Lessard, capitaine de milice, a présidé cette élection et que Augustin Côté et Joseph Plante ont été élus sous-voyers.

10 septembre 1804.

Requête de Prisque Plante et Charles Paradis, habitants de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, au grand-voyer du district de Québec pour que la route qui conduit au moulin de Saint-Pierre et sur le bord du fleuve soit clôturée par les habitants de la dite paroisse.

10 septembre 1804.

Requête de Pierre Ferland, Jean-Baptiste Ferland, Prisque Plante, Charles Paradis, habitants de la paroisse-

se Saint-Pierre, au grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'entretien des clôtures entre Saint-Pierre et Saint-Laurent.

20 janvier 1806.

Avis de Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer du district de Québec, pour une assemblée des habitants de Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 9 février 1806.

3 juin 1809.

Requête de Charles Crépeau, Louis Crépeau, Ambroise Cantin, Pierre Ferland, Louis Gosselin, Louis Chatigny, L. Gobeil, Jacques Genest, François Pichette, Gabriel Paradis, J. Godbout, Louis Leclerc, Pierre Leclerc, Ambroise Leclerc, Ignace Pichette, Ignace Paquet, Pierre Hébert, J. Laviolette, François Versailles, Jean Turcot, Ignace Roberge, etc., etc., habitants de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, au grand-voyer du district de Québec, pour tenir fermée une route qui conduit à la grève et au moulin en ruine près de l'église paroissiale, entre la terre de Charles Paradis et celle de Prisque Plante, et que Gabriel Goulet, inspecteur des chemins, veut faire ouvrir sans nécessité aucune.

29 juillet 1817.

Requête de Joseph Gourdeau, François Gourdeau, René Goulet, tous seigneurs du bout de l'île d'Orléans, paroisse Saint-Pierre, faisant tant pour eux que pour un grand nombre d'autres habitants de Saint-Pierre et de la Sainte-Famille, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour lui demander de garder les barrières qui tiennent fermées les routes qui conduisent au moulin et à la grève. Ces barrières sont nécessaires pour protéger les clôtures et les champs contre

les incursions des animaux qu'on met en pacage sur les grèves.

Septembre 1818.

Requête de Charles Crépeau, Louis Crépeau, Ambroise Cantin, Pierre Aubin, Joseph Gobeil et Joseph Lamonde, tous habitants de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, au sujet de certaines barrières qui, "de temps immémorial" sont l'une à l'extrémité sud-ouest de l'île d'Orléans et l'autre à l'extrémité nord de la route du moulin banal. Ces barrières ont été placées pour empêcher les bestiaux mis en pâturage sur les grèves aux mers basses de courir le long des chemins et de causer des dégâts aux clôtures ou aux champs ensemencés.

Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud

14 novembre 1784.

Plan de la route de l'église neuve de la paroisse de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud dressé par Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour accompagner son procès-verbal du 14 novembre 1784.

9 décembre 1784.

Requête de André Destroismaisons dit Picard, Charles Cloutier, Alexis Beaugy, Ambroise Samson, Joseph Blanchet père, Joseph Blanchet fils, Basile Morin, Charles Morin, Joseph Morin, Joseph Talbot dit Gervais, Baptiste Duchesneau, Jean-Baptiste Talbot, Jacques Aubin dit Mignault, Baptiste Fournier, Alexis Gagné, André Duchesneau, Joseph Martin, Jean Lefebvre, Joseph Renaud, etc., etc., habitants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour que le chemin qui conduit à l'église soit changé.

18 novembre 1797.

Requête de Jean-Baptiste Chartier, Joseph Pelletier, Isaac Langlois, Antoine Langlois, Joseph Letourneau, Pierre-Basile Fournier, André Boutin, habitants du village Canelle, au second rang de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour transporter le chemin du Roi de leur concession à environ deux arpents au nord de la maison de Jean-Baptiste Chartier, sur un coteau ou butte de sable et de là, continuer en droite ligne jusqu'à la route.

17 décembre 1799.

Requête de Antoine Simoneau, Jean-Baptiste Gaudreau, Isaac Langlois, Augustin Mercier, Louis Vallée, François Gaudreau, Joseph Pelletier, Joseph Letourneau, Antoine Langlois, Basile Fournier, André Boutin, habitants du village Canelle, au second rang de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour remplacer le chemin de sortie dont ils se servent actuellement par une route nouvelle qui les conduirait en droite ligne à l'église paroissiale.

1er octobre 1800.

Requête de quelques habitants du village de Canelle, second rang de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être exemptés de travailler seuls à une route qui prend du chemin du Roi du sud de la rivière du Sud pour aller au dit village de Canelle.

28 septembre 1808.

Rapport de Michel Blais, inspecteur des chemins, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-

Pierre de la Rivière-du-Sud : Ignace Létourneau, Jean-Baptiste Talbot.

Sans date.

Plan des terres de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud avec liste d'un certain nombre de tenanciers.

5 juillet 1811.

Requête des habitants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour lui représenter qu'ils ne veulent pas se joindre aux habitants de Saint-Vallier pour la construction d'un pont sur la rivière Boyer ou des Mères. Comme ils sont assez éloignés du fleuve, ils peuvent facilement se rendre à Québec sans passer par ce pont. Il ne serait donc pas juste de les appeler à contribuer à sa construction. Les signataires de la requête sont Michel Blais, Eustache Bacon, Jean-Baptiste Morin, François Gagné, Louis Blais.

24 juin 1815.

Requête de Pierre Beaudoin, Joseph Gagné, Pierre Gagné, messire Vallée, Joseph Simoneau, Joseph Létourneau, Alexis Blais, Joseph Blais, Marcel Lagacé, Charles Bélanger, Abraham Fournier, Charles Gaudreau, Isaac Langlois, Luc Fortin, Pierre-Basile Fournier, Jean-Baptiste Destroimaisons dit Picard, etc., etc., propriétaires de terres dans la seconde concession de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de Roi dans la dite concession.

29 septembre 1817.

Requête de Joseph Fontaine, Pierre Blais, Louis Blais, Joseph Blais, Jean-Baptiste Lavignon, Michel Talbot dit Gervais, habitants de Saint-Pierre de la Rivière-

du-Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour continuer le chemin de Roi de la seconde concession jusqu'à la ligne seigneuriale qui sépare Saint-Pierre de Saint-François.

15 janvier 1818.

Requête de Louis Blais, Antoine Talbot, T. Blais, Joseph Blais, Jean-Baptiste Rousseau, Michel Blais, Louis Picard, Louis Blais, Pierre Gagné, Joseph Vallière, Michel Blais, François Mainville, etc, etc, habitants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour changer le site du chemin du Roi, à partir de l'endroit où vient aboutir la route de Berthier jusqu'à la partie du chemin connue sous le nom de chemin de Vide Poche.

18 avril 1818.

Requête de Joseph Blanchet, P. Bernier, Jean-Baptiste Lavignon, Antoine Picard, Antoine Talbot, François Noël Cloutier, etc, etc, habitants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés de l'entretien de la route dite de Canelle.

Septembre 1822.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud. Elus : Louis Destroismaisons, Joseph Letourneau, Joseph Fontaine.

8 octobre 1826.

Rapport de Antoine Talbot, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud. Elus : Pierre Lecompte, Jean-Baptiste Bélanger et Jacques Blais. Louis Blais a été nommé inspecteur des chemins.

Saint-Roch de l'Achigan

22 juillet 1837.

Protêt ou sommation de Pierre Marien, cultivateur, de Saint-Roch, à Olivier Dufresne, inspecteur des ponts et chemins de la paroisse de Saint-Roch, et à Pierre Bricaut dit Lamarche, sous-voyer de la même paroisse, au sujet des chemins sous leur juridiction.

Saint-Roch des Aulnaies

27 juillet 1790.

Requête de Charles-Roch Gagnon, Louis Caron, Michel Charrier, Pierre Lord, Charles Lebel, Pierre Caron, David Gagnon, Louis Gastonguay, Jean Cloutier, Guillaume Dufour, Zacharie Dufour, Baptiste Bélanger, François Bélanger, Henri Morin, Jean-Marie Saint-Pierre, habitants du village des Belles, paroisse de Saint-Roch des Aulnaies, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un débouché qui leur permettra de communiquer avec le village des Bois-Brûlés.

28 juillet 1790.

Ordonnance de Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, qui suspend l'exécution de la requête des habitants du village des Belles jusqu'à l'année prochaine, "vu que les propriétaires des terres où l'ouverture du chemin doit se faire, portent déjà un chemin qui traverse leurs terres en biais."

17 juin 1791.

Plan figuratif de la route de l'église à Saint-Roch des Aulnaies. Ce plan porte : "Nous, Jean-Baptiste Morin, capitaine des milices de la paroisse de Saint-Roch,

ayant examiné le plan ci-bas et connaissant parfaitement la situation de la dite paroisse, il est très conforme et bien représenté et très à propos que la route de l'église se fasse pour l'utilité publique et surtout pour le service de Sa Majesté... (Signé) J. Bte Morin. Le seigneur Juchereau Duchesnay a écrit au-dessous : "Je suis de cette opinion."

7 juillet 1791.

Requête des habitants du village de Saint-Denis, paroisse de Saint-Roch des Aulnaies, au grand-voyer du district de Québec pour conserver le chemin qui longe la rivière Ferrée.

20 septembre 1791.

Requête du capitaine de milice Jean-Marie Gastonguay et de plusieurs autres habitants de Saint-Roch des Aulnaies "à M. le grand et très honorable voyeur de toute l'étendue d'icelle", pour marquer une route du deuxième au troisième rang de la dite paroisse.

Sans date.

Requête de certains habitants du village des Belles, paroisse Saint-Roch des Aulnaies, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route qui les conduise à l'église paroissiale.

5 octobre 1791.

Procès-verbal de Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, qui marque un chemin de communication entre les villages des Belles et celui des Bois-Brûlés, et une route de descente du troisième au deuxième rang de la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies (1).

11 février 1792.

Plan de la route de l'église à Saint-Roch des Aul-

(1) Ce procès-verbal n'a pas été entré dans les registres des procès-verbaux des grands-voyers du district de Québec.

naies avec au dos une quarantaine de signatures des habitants intéressés et une attestation du notaire Saillant que les dits signataires ont "signé de leur main volontairement."

Janvier 1793.

Requête de Bernard Pelletier, habitant de Saint-Roch des Aulnaies, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour obliger les intéressés à clore la route de la rivière Ferrée.

1793.

Réponse des intéressés à la requête de Bernard Pelletier au sujet des clôtures de la route de la rivière Ferrée. Nombreuses signatures.

17 juin 1793.

Requête de plusieurs habitants de Saint-Roch des Aulnaies au grand-voyer du district de Québec pour que la route de l'église suive le plan convenu et accepté.

10 juillet 1795.

Requête des habitants de la deuxième concession de Saint-Roch des Aulnaies à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route de leur concession à l'église paroissiale.

12 juillet 1795.

Requête de certains habitants de Saint-Roch des Aulnaies à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour lui exposer que la route de la rivière Ferrée n'a pas la largeur du chemin du fleuve et que les fronteaux sont sur les terres des suppliants.

17 juillet 1795.

Requête des habitants du deuxième rang de Saint-Roch des Aulnaies au village des Belles, à l'honorable Ga-

briel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour ouvrir un chemin de travers.

17 juillet 1795.

Requête des habitants du troisième rang de Saint-Roch des Aulnaies à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie. Signatures : Bernard Pelletier, François Soucy, J. B. Dion, Michel Thibault, Jean Pelletier, Paul Pelletier, Jean Pelletier (fils de Bernard), etc.

12 octobre 1795.

Requête des habitants de la deuxième concession de Saint-Roch des Aulnaies à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour maintenir le procès-verbal de M. Fleury de la Gorgendière du 23 juillet 1752 qui fixe la descente de la route de la rivière Ferrée.

1795.

Plan figuratif des concessions de Saint-Roch avec les noms des habitants propriétaires de terres.

11 août 1796.

Requête de Pierre Marier, Jean Pain, Jean-Baptiste Morin, etc., habitants du troisième rang de la paroisse de Saint-Roch, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route de sortie vers le sud-est.

29 août 1796.

Requête de Jean Pain, Joseph Ouellet, P. Pelletier, Pierre Bélanger, Joseph Sirois, Joseph Daigle, Jean Isabel, Joseph Pelletier, Germain Soucy, Augustin Gendron, Joseph Pelletier, Jean Aubé, Germain Saint-Pierre, François Bernier, Henri Morin, François Bélanger, Baptiste Bélanger, Charles Blanchet, Gabriel Dubé, etc.,

habitants du troisième rang de la paroisse de Saint-Roch, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour lui demander que la route entre Gabriel Chiasson et Joseph Dupont (?) marquée le samedi, 27 août 1796, soit déclarée nulle et non avenue, attendu qu'elle est absolument inutile pour eux.

28 juillet 1797.

Requête de Alexandre Dessaint dit Saint-Pierre, habitant de Saint-Roch, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour se plaindre du pont construit par le sieur Gabriel Pelletier. Ce pont n'a pas été construit à l'endroit marqué par le grand-voyer et lui a fait un dommage considérable. Requête signée aussi par Jean Caron, Pierre-Ferdinand Ouellet, François Thiboutot, Joseph Dessaint dit Saint-Pierre, François Simard, Jean-Baptiste Soucy, Jean-Marie Prévost, L. Robitaille, Benoit Lebel.

1er mai 1798.

Requête de François Michaud, Julien Pelletier, Pierre-Ferdinand Ouellet, François Thiboutot, Jean Thiboutot, François Ouellet, Gabriel Pelletier, Jean-Baptiste Soucy, Charles Pelletier, etc., habitants du village des Bois-Brûlés, paroisse de Saint-Roch, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire disparaître le chemin de la rivière Ferrée devenue inutile depuis l'ouverture du chemin de leur deuxième concession par le procès-verbal de 1795.

1798.

Réponse de Joseph Ouellet, Pierre Bélanger, Jean Daigle, Jean Isabel, Jean Aubé, Benoit Pelletier, Charles Pelletier, Pierre Lebel, Joseph Ouellet dit Ouellon, Germain Soucy, etc., habitants de la troisième concession de

Saint-Roch à la requête que les habitants du village des Bois-Brûlés ont présentée à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer, et qui a été lue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Roch par l'inspecteur des chemins le 26 août 1798.

16 juillet 1799.

Requête de Louis Dionne, Picard Ouellet, Sébastien Harvey, François Chrétien, Augustin Miville, Jean Castonguay, David Harvey, André Couturier, Germain Saint-Pierre, Joseph Sasseville, habitants de Saint-Roch, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés de l'entretien de deux routes. Ils allèguent qu'ils sont nouvellement établis et pauvres.

30 octobre 1808.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies. Elus: Pierre Morin, Louis-Henry Ouellet, Joseph Pelletier dit Rat Musqué, Joseph Caron, Joseph Thiboutot, Jean-Charles Morneau, Pierre Morin fils, François Pelletier.

1809.

Requête de Joseph Thiboutot, ancien sous-voyer de la paroisse de Saint-Roch, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, où il lui expose qu'il a été condamné à payer les frais de réparation d'un pont emporté par les eaux et demande à être remboursé par les intéressés. Requête signée en outre par Benoit Lebel, Henri Lebel, François Ouellet, Richard Ouellet, Henri Michaud, Joseph Lagacé, Pierre Bélanger, François Bernard, Come Malenfant, Michel Malenfant, Isaïe Caron, Noël Bernard, Lévi Jacques, Pierre Jacques, François Morin, André Pelletier, Charles Ouellet, André Pel-

letier, Thomas Pelletier, Joseph Marier, Guillaume Dufour, J. B. Moyen, Zacharie Bona.

1er mars 1811.

Requête de Jean-Baptiste Morin, inspecteur des chemins, et Joseph Thiboutot, habitants de Saint-Roch des Aulnaies, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire verbaliser le pont de la route de l'église situé à environ dix arpents du fleuve Saint-Laurent.

6 février 1820.

Requête de l'abbé Joseph Verreau, Louis-Henri Ouellet, Louis Ouellet, Paschal Tremblay, Michel Parent, Joseph Thiboutot, Joseph Pelletier, Benoit-Roch Lebel, Louis Lebel, propriétaires de terres en la quatrième concession de Saint-Roch des Aulnaies, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour marquer un bout de chemin de front au dit quatrième rang et un chemin de profondeur ou route pour communiquer du chemin du Roi du troisième rang.

Août 1820.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du moulin de Saint-Roch faite et assignée par Prisque Dumont, Augustin Miville dit Dechêne, Jean-Baptiste Pelletier, Joseph Lebel, Jean-Charles Gagnon, Augustin Castonguay, Jean-Charles Pelletier et Jean-Baptiste Gamache, étant les huit sous-voyers de la susdite paroisse, aux propriétaires ou occupants de terres ou d'emplacements du deuxième rang de Saint-Roch, désignés par le procès-verbal de M. Lanoullier de Boisclerc des 5 et 6 septembre 1749, et ceux de l'honorable M. Taschereau.

19 septembre 1820.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies. Elus: François Chouinard, Alexis Morin, François Pelletier, Joseph Roy dit Lausoi, Pierre-Antoine Litalien, Pierre-Basile Gastonguay, J. B. Michaud, Jacques Gendreau, E. Gastonguay.

7 octobre 1822.

Requête de Pierre-Noël Ouellet et autres habitants de Saint-Roch des Aulnaies à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route du troisième au deuxième rang de la dite paroisse.

16 octobre 1822.

Rapport de l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies. Elus: André Pelletier, Louis Gagnon, Jean-Baptiste Pelletier, Charles Pelletier, Julien Michaud, Paul Gastonguay, Louis Dion, Charles Mercier.

1822.

"Procédures" sur la requête de Pierre-Noël Ouellet et autres pour obtenir une route à Saint-Roch des Aulnaies.

13 octobre 1823.

Prix fixé par les experts pour le défrichement de la route fixée par le grand-voyer du district de Québec à Saint-Roch des Aulnaies: 31 louis. Les experts sont Raphaël Dubé, Hyacinthe Caron, Joseph-Ambroise Caron, Jacques-Amable Soulard, Simon Talbot dit Gervais, Hypolite Pelletier, Louis Besse, capitaine de milice.

16 octobre 1823.

Lettre de Firmin Pelletier, habitant de Saint-Roch des Aulnaies, au grand-voyer du district de Québec pour

l'informer que Joseph Marier souffrira la nouvelle route sur sa terre.

Juillet 1824.

Répartition des travaux pour faire la route du troisième rang des concessions de la paroisse de Saint-Roch faite et assignée par Jean-Baptiste Pelletier, Louis Gagnon, Julien Michaud, Charles Pelletier, Louis Dion et Charles Mercier et André Pelletier, étant la majorité des huit sous-voyers de la dite paroisse aux propriétaires ou occupants de terres ou d'emplacements du susdit troisième rang désignés par le procès-verbal de l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau du 11 octobre 1823.

5 août 1826.

Nomination de Charles Lefrançois comme inspecteur des chemins pour la paroisse de Saint-Roch des Aulnaies.

Saint-Sulpice

27 août 1743.

Ordonnance de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, qui commet le sieur Jean Perreault dit Duchesne, habitant de Saint-Sulpice, pour remplacer le sieur Pierre Laporte dit Saint-Georges, capitaine de milice de la côte et seigneurie de Saint-Sulpice, qui a de grands maux aux jambes, pour exécuter son procès-verbal du 1741 pour le chemin qui va de la rivière de l'Assomption au fleuve Saint-Laurent, surtout pour ce qui concerne la partie qui regarde la paroisse de Saint-Sulpice (no 2682.)

Saint-Thomas de Montmagny

6 juin 1736.

Procès-verbal d'une assemblée des habitants de la Pointe à Lacaille (Saint-Thomas) au sujet d'un nouveau chemin. Les opinions semblent très partagées. Les uns veulent le chemin, les autres n'en veulent pas, effrayés par les dépenses qu'ils vont être obligés de faire pour les clôtures, etc., etc. Ceux qui signent le procès-verbal ou y font leur marque, sont Paul Côté, François Fournier, Nicolas Fournier, François Gosselin, Couillard, Joseph Després, Louis Côté, Joseph Côté, etc., etc. Le sieur Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, est présent à l'assemblée (no 2649).

11 juin 1736.

Répartition parmi les habitants de la Pointe à la Caille, Rivière-du-Sud, depuis la terre de Jean Roussin jusqu'à la ligne qui sépare la seigneurie de la Rivière-du-Sud de celle de Berthier pour payer à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, deux journées employées pour tracer et marquer le chemin du Roi, etc., etc. Dû au grand-voyer, dix-neuf livres, dix-sept sols six deniers (no 2651).

5 avril 1747.

Requête de René Deneau, commis du grand-voyer de la Nouvelle-France, et second capitaine des milices de la Pointe-à-la Caille (Saint-Thomas), à M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, pour se plaindre de MM. Damours de Plaine et Damours de Courberon qui ont refusé d'arranger et de baliser leur chemin et ont injurié son fils envoyé auprès d'eux pour les prier de mettre leur chemin en bon état (no 2709).

Sans date.

Requête de Charles Bellerive, Joseph Bernier, capitaine et lieutenant de milice, et les autres miliciens et habitants de la Rivière-du-Sud à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour tracer un chemin à Saint-Thomas de la Pointe-à-Lacaille, chemin qu'ils demandent vainement depuis plusieurs années au procureur fiscal de la dite seigneurie de la Rivière-du-Sud (no 2731).

21 septembre 1800.

Rapport de Jacques Nicole sur l'élection des sous-voyers de la paroisse de Saint-Thomas. Elus : Jean-Baptiste Durepos, André Ouellet, Charles Bouchard, Jean-Baptiste Côté.

28 octobre 1802.

Lettre de M. Boisseau à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet du chemin du Rocher, dans la paroisse de Saint-Thomas. Les censitaires du Rocher de Saint-Thomas sont décidés à faire le nouveau chemin, mais ils espèrent qu'on leur aidera à faire le pont.

Octobre 1808.

Rapport de l'élection des sous-voyers de la paroisse de Saint-Thomas fait par Charles Taché. Elus : Sévère Bernier, François Mercier, Joseph Lislois, J.-B. Têtu.

25 avril 1817.

Requête des habitants de la paroisse de Saint-Thomas à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour changer cette partie du chemin de Roi connu sous le nom de chemin de l'anse de Saint-Thomas. Nombreuses signatures.

13 octobre 1822.

Rapport de l'élection des sous-voyers de la paroisse de Saint-Thomas fait par François Côté, capitaine de milice. Elus : Jean-Baptiste Robin, Jean-Baptiste Martin, Antoine Germain, Jean-Baptiste Thibault.

Sans date.

“Procédures” au sujet du chemin entre Saint-Thomas et Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

24 mai 1823.

Requête des habitants de Saint-Thomas à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir des experts qui feront l'estimation des travaux du pont Morin au Bras Saint-Nicolas, paroisse de Saint-Thomas. Nombreuses signatures.

2 août 1823.

Requête des habitants du Bras Saint-Nicolas, paroisse Saint-Thomas, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire changer le site de la route connue sous le nom de route du Bras Saint-Nicolas, en la paroisse de Saint-Thomas. Les signataires sont Jean-Baptiste Thibault, Jean-Baptiste Dominique, Régis Lacombe, Jacques Thibault, François Cloutier, Just Lacombe, Antoine Chabot et Louis Coulombe.

13 novembre 1823.

Rapport des experts nommés pour faire l'évaluation du pont Morin au Bras Saint-Nicolas, paroisse Saint-Thomas.

20 décembre 1823.

Lettre de Antoine G. Couillard, seigneur de la Rivière-du-Sud, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet d'une erreur ou d'une omission du procès-verbal dressé par le député grand-

voyer pour ouvrir une route depuis Canelle jusqu'au chemin du Roi au sud de la rivière du Sud.

17 juillet 1824.

Requête de Antoine Boulet, Thomas Gaudreau, Jean-Baptiste Thibault, Jean-Baptiste Dominique, Abraham Lefebvre, Jacques Gagné, Juste Lacombe, Laurent Mercier, Louis Coulombe, Pierre Proulx, Antoine Chabot, Jean-Baptiste Gaudreau, Prosper Gaudreau, Paschal Proulx, Jacques Thibault, Louis Caron, etc., habitants de Saint-Thomas, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être exemptés de l'entretien de deux ponts considérables de la dite paroisse : 1o l'un de plus de cinquante pieds de longueur, nommé le pont du Pouce, situé sur le chemin du Roi du premier rang, au bord du Saint-Laurent; 2o l'autre dans la route du Bras Saint-Nicolas, au sud d'icelui, nommé le pont du Bras ou ruisseau de la Prairie, lequel dit pont a quatre-vingts pieds de longueur.

25 juillet 1824.

“Procédés” (à Saint-Thomas), le 25 juillet 1824, sur la requête du 2 août 1823.

26 août 1824.

Requête de Louis Aubin dit Mignault, cultivateur, de Saint-Thomas, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet du chemin du Bras Saint-Nicolas. Son père avait consenti à donner gratuitement le terrain pour ce chemin. Il n'est que juste que les habitants du Bras entretiennent ce chemin. Si on décide de changer le site de ce chemin, il ne se croit pas obligé de fournir un autre terrain gratuitement. Il faudra le lui payer à dire d'experts.

Saint-Urbain

31 août 1795.

Requête de Joseph Gagné, Damase Gagnon, Augustin Côté, François Girard, Jean-Marie Potvin, Joseph Côté etc., habitants du Raccoursi, paroisse de Saint-Urbain, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie entre les terres de Jean Labranche et Pierre Duchesne.

1er septembre 1795.

Requête de Joseph Fortin et André Filion, tant en leur nom qu'au nom des autres habitants de Saint-Urbain, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie et une route pour traverser la rivière et se rendre à la seigneurie de M. Drapeau (seigneurie du Gouffre).

Saint-Valentin

21 juillet 1833.

Requête des habitants de Saint-Valentin à Daniel Stott, commissaire des chemins et ponts de la dite paroisse, pour réparer ou remplacer le chemin de front qui conduit de l'église à la Pointe à la Mule qui est continuellement inondé par les eaux du Richelieu. Signataires : François Fortin, Bruno Langlois, Antoine Boissonnault, Amable Dragon, François Lafont, Joseph Fournier, Marcelle Tremblay, David Sayer, Augustin Bailly, Pierre Masse, Jérôme Lacroix, J.-B. St-Amant, Joseph Bonneau, Joseph Charron, Baptiste Sénécal, Antoine Thibault, Moise Papineau, Joseph Goudreau, Paschal Lemoi-

ne, Jacob Blair, Charles Rhéaume, Charles Hébert, Alexis Boudreau, Pierre Paquette, Baptiste Gagnon, etc., etc.

19 mai 1835.

Requête à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, de Lucien Gagnon, François Gélineau, veuve Toussaint Gélineau, Antoine Girard, François Giroux, Noël Ethier, veuve Th. Geddis, Al. Pinsonnault, Denis Boismenu, Alex. Brissette, Paul Martin, Louis Lefebvre, Robert Dent, John Wright, David Roy, Charles Scheffer, T. Vincelette, T. Bourdeau, Prisque Cloutier, François Tremblay, Louis Sené, Ignace Robert, Raphaël Moquin, Toussaint Martin, Charles Roy, etc., tous habitants de Saint-Valentin, lesquels s'opposent énergiquement au changement projeté du chemin qui conduit de la Pointe à la Mule à l'église de Saint-Valentin.

19 juin 1835.

Déclaration solennelle de Constant Cartier fils, de Blairfindie, au sujet du chemin le long de la rivière, depuis la Pointe à la Mule jusqu'à l'île aux Noix, que feu M. de Léry, grand-voyer, l'avait chargé de terminer.

18 mai 1836.

Déclaration de L.-P. Démaray : "Je certifie qu'ayant passé plusieurs fois sur le chemin depuis la Pointe à la Mule jusqu'à l'église de Saint-Valentin, j'ai trouvé ce chemin submergé par l'eau de la rivière si bien qu'il était dangereux d'y passer, l'eau entrant dans ma charette."

Saint-Vallier

7 octobre 1777.

Requête de Joseph Riverin, notaire, messire Gareau, curé, Antoine Riverin, Germain Blondeau, Michel Letellier, habitants de Saint-Vallier, au grand-voyer du district de Québec au sujet d'un débouché sur le coteau situé au-dessus de la rivière des Mères.

15 octobre 1777.

Plainte de Germain Blondeau, lieutenant de milice de Saint-Vallier, à M. Magnan, député-grand-voyer, contre un certain nombre d'habitants qui l'ont insulté et injurié dans l'exécution des ordres à lui donnés pour la réparation des chemins.

29 avril 1778.

Requête de Joseph Riverin, notaire, Blondeau et autres habitants de Saint-Vallier, à "l'adjutant du grand-voyer" du district de Québec pour obtenir l'exécution du procès-verbal du grand-voyer homologué par la Cour.

9 novembre 1780.

Procès-verbal de Pierre Boucher, capitaine de milice, de Saint-Vallier, sur une visite faite du terrain pour un chemin projeté entre Saint-Vallier et Saint-Michel, la dite visite faite en compagnie des sieurs Germain Blondeau, Jean Boutin, Pierre Aubé et Antoine Riverin.

26 février 1782.

Explications des capitaines de milice Michel Blais et Louis Blais, de Saint-Vallier, à Son Excellence le général Haldimand sur une sommation reçue le 5 décembre 1781 du grand-voyer Magnan leur enjoignant de faire couper les bois nécessaires pour faire un pont sur la rivière Saint-Vallier ainsi que d'aider à faire le dit pont sous peine de

punition et même de recevoir des troupes allemandes à Saint-Vallier aux frais des habitants.

22 juin 1784.

Requête de J. Riverin, notaire, tant en son nom que au nom de madame de Lanaudière, seigneuresse de Saint-Vallier, et des sieurs Jean Lacombe, Nicolas Fradet, Michel Tellier, Pierre Asselin, etc., habitants de Saint-Vallier, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour redresser le chemin du Roi depuis la terre de Joseph Dallaire à aller à la ligne qui sépare la seigneurie et paroisse de Saint-Vallier d'avec celle de Saint-Michel.

4 octobre 1787.

Requête de J.-B. Lacombe, Nicolas Trudel, Michel Letellier, Antoine Fortin, Thomas Cameron, Jacques Bélanger, Joseph Dallaire, Pierre Asselin, etc., habitants de Saint-Vallier, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie qui leur permette de communiquer avec le chemin du Roi et leur donne un passage libre pour aller chercher du bois sur leurs terres de Saint-Michel.

25 mai 1788.

Requête de Athanase Roy, Jean-Baptiste Brochu, Louis Voisin, Joseph Roy, Pierre Chabot, Joseph Dodier, François Brochu, Jean-Baptiste Elie, François Elie, Clément Couillard, Jean Lacombe, Nicolas Fradet, Charles Bruneau, François Lacombe, Louis Beaugy, Antoine Fortin, François-Augustin Roy, Joseph Dorval, François Roy, Jean Bazin, Nicolas Roy, Louis Binet, etc., tous habitants de Saint-Vallier, à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, au sujet des ponts bâtis sur la rivière Bellechasse communément appelée rivière à Bouchard.

9 mars 1789.

Lettre de J. F. Cugnet au sujet du procès-verbal du nouveau chemin de Berthier. Il met le blâme sur le capitaine Corriveau pour les corvées dont se plaignent les habitants de Saint-Vallier.

Septembre 1790.

Plan du chemin de front de la deuxième concession de Saint-Vallier.

25 février 1792.

Liste des habitants des paroisses de Saint-Thomas et de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud qui consentent à souscrire pour la construction d'un pont sur la rivière des Mères à Saint-Vallier. Total : 56 habitants de Saint-Thomas, et 54 habitants de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

5 mars 1792.

Liste des habitants de Saint-Vallier et de Berthier qui ont donné leur consentement pour la construction d'un pont sur la rivière des Mères à Saint-Vallier. Total : 87 habitants de Saint-Vallier et 27 habitants de Berthier.

9 mai 1797.

Requête de Charles-Gaspard de Lanaudière, seigneur de Saint-Vallier, François Baby, Xavier Roch de Lanaudière, Antoine-Ovide de Lanaudière, Marie-Louise de Lanaudière, Agathe de Lanaudière, Charles (?) Marguerite de Lanaudière, co-seigneurs de Saint-Vallier, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin qui conduise au moulin banal de la dite seigneurie sur la rivière du Sud.

Septembre 1798.

Réponse du grand-voyer du district de Québec aux

moyens d'opposition apportés à son procès-verbal du . . .
. septembre 1798 relatif à la route à Bou-
chard, paroisse Saint-Vallier.

9 janvier 1799.

Requête de Pierre Chabot, Basile Corriveau, Eusta-
che Roy, Jacques Bélanger, Clément Després, Joseph
Larivée, Charles Bruneau, Joseph Carbonneau, Nicolas
Roy, François Elie, Joseph Dorval, Jean Plante, Atha-
nase Roy, André Brochu, Michel Brochu, François Mar-
ceau, J.-B. Ménard, Antoine Bazin, Antoine Fortin,
Louis Voisin, J.-B. Gagné, Jacques Lemieux, François
Lacombe, etc., habitants de Saint-Vallier, aux juges des
sessions de la Paix contre l'homologation du procès-ver-
bal du 28 septembre 1798 qui autorise la route Bouchard
et marque la place d'un pont dans la dite route sur la ri-
vière Bellechasse, paroisse Saint-Vallier.

4 août 1800.

Rapport de Germain Blondeau sur l'élection des
sous-voyers pour la paroisse de Saint-Vallier. Elus : Jean
Plante, Félix Fleury, Pierre Tanguay, Joseph Gagnon.

15 décembre 1800.

Requête de Joseph Talbot dit Gervais, Charles Four-
nier, Louis Luneau, tant pour eux que pour Charles Na-
deau, Etienne Gaumont, Joseph Fauchon, Pierre Lu-
neau, Pierre Peter (sic), Guillaume Rousseau, Jean-Bap-
tiste Langlois, Jean Sylvestre, tous habitants de Saint-
Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-
voyeur du district de Québec, pour obtenir une route et un
chemin de Roi au deuxième rang de la dite paroisse de
Saint-Vallier, au sud de la rivière du Sud. Requête rédi-
gée par le notaire Boisseau, de Saint-Thomas.

16 avril 1801.

Requête de Charles Bernard, maître meunier, et Jacques Morin fils, tant en leur nom que se faisant fort pour François Thibault, Jean Dupont, Ignace Gaudin, Joseph Lacasse, etc., etc., à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour un chemin de communication au quatrième rang de Saint-Vallier qui leur permettra de communiquer avec Saint-Gervais.

26 mai 1801.

Requête de Nicolas Bouchard, habitant de Saint-Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obliger les habitants de la première concession de la dite paroisse à faire leurs parts de clôture de la côte Saint-Jean.

14 juin 1802.

Requête de Joseph Corriveau, Germain Blondeau, en leurs noms et comme chargés du pouvoir de Isidore Corriveau, Joseph Roy, Augustin Bolduc, Pierre Bouchard, Louis Lemieux, Jean Isabel, Pierre Gosselin, François Leclerc, Félix Fleury, Paul Gource, Joseph Laîné, Jean-Baptiste Bolduc, Joseph Couture, Joseph-René Roy, Jean-Baptiste Kemneur, Guillaume Aubé, Michel Tanguay, etc., etc., habitants de la concession et village Saint-Jean, paroisse de Saint-Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés de deux routes aux extrémités de leur dite concession.

19 juillet 1802.

Requête de Louis Gattés dit Bellefleur, chargé de pouvoir de Louis Dunière, messire Duchouquet, Baptiste Blais, Jean Beaudoin, Louis Coulombe, Baptiste Thibault, François Guilmette, Pierre Lacombe, Jean Pru-

neau, Augustin Picard à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour changer le chemin de front de Saint-Vallier, la route à Bouchard, et continuer le chemin de Roi jusqu'à près de la chapelle de Saint-Vallier.

6 juin 1803.

Requête de Joseph Corriveau, Germain Blondeau, Isidore Corriveau, Joseph Roy, Augustin Bolduc, Pierre Bouchard, Louis Lemieux, Jean Isabel, Pierre Gosselin, François Leclerc, Félix Fleury, Paul Gouge, Joseph Laîné, J.-B. Bolduc, Joseph Couture, Joseph René Roy, etc., etc., habitants de Berthier et de la première concession de Saint-Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés de l'entretien de deux routes dans l'étendue de leur concession appelée aussi village Saint-Joseph. Requête rédigée par Pierre Bédard, avocat.

1803-1804.

Plan figuratif du deuxième rang de la paroisse de Saint-Vallier avec indications et remarques sur les chemins qui y conduisent.

12 janvier 1804.

Requête de J. Levasseur Borgia, avocat des requérants dans l'affaire de l'homologation du procès-verbal du 20 juin 1803, au sujet de la route à Bouchard, paroisse de Saint-Vallier. Borgia, au nom des requérants, demande à la Cour des Sessions de la Paix de renvoyer tous les moyens d'opposition contre le dit procès-verbal du 20 juin 1803 qui devrait être homologué totalement.

10 mai 1808.

Requête de Jacques Morin fils, habitant de Saint-Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-

voyer du district de Québec, afin d'ouvrir les routes nécessaires des deux côtés de la rivière du Sud pour arriver au pont qu'il a fait construire au quatrième rang, près de la chute.

30 août 1808.

Rapport sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Vallier. Elus: Alexandre Gaulin, Joseph Bolduc, Joseph Gaulin, Baptiste Beaudoin, Joseph Théberge, Guillaume (effacé).

27 juillet 1809.

Requête de Pierre Tanguay et Julien Pigeon, habitants de Saint-Vallier, troisième concession dite Saint-Augustin, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour redresser et fixer la route du troisième au quatrième rang qui passe sur leurs terres.

Janvier 1810.

"Procédures" de Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, sur la requête du 23 janvier 1810 qui demande un pont sur la rivière Boyer, paroisse Saint-Vallier. Pièce incomplète.

23 janvier 1810.

Requête des habitants du comté de Devon à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour l'érection d'un pont public sur la rivière Boyer communément appelée la rivière des Mères, paroisse de Saint-Vallier.

4 janvier 1811.

Lettre de G. Vanfelson, avocat, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, sur l'opposition à l'homologation du procès-verbal qui fixe

une route au troisième rang de la concession appelée Saint-Augustin, paroisse de Saint-Vallier.

5 janvier 1811.

Requête de Jean-Baptiste Clan, Joseph Savoie, Guillaume Rousseau et Jérôme Paré, habitants de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour appeler les habitants du quatrième rang de Saint-Vallier aux travaux de la nouvelle route du troisième rang de la dite paroisse conjointement avec les habitants du cinquième rang.

12 janvier 1811.

Réplique du grand-voyer du district de Québec, en Cour des Sessions de la Paix, aux oppositions formulées au procès-verbal du qui fixe la route du troisième rang (Saint-Augustin) de la paroisse de Saint-Vallier, (dossier de la Baie Saint-Paul).

4 mars 1811.

Requête de Julien Pigeon et Pierre Tanguay, habitants du troisième rang de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour redresser la route connue sous le nom de route de Vide-Poche.

20 juin 1812.

Requête de Jean-Baptiste Bélanger, André Brochu, Jean-Baptiste Tanguay, Augustin Guilmet, Antoine Mercier, François Lefebvre dit Boulanger, Eustache Letelier, Antoine Richard fils, Antoine Marceau, etc., etc., habitants de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'entretien du pont construit sur le bras de la rivière du Sud, dans la route du moulin du Sault, paroisse de Saint-Vallier.

20 novembre 1815.

Requête de Jacques Morin, marguillier en charge de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire clôturer un terrain situé au premier rang de la dite paroisse sur la route qui conduit à l'église, qui appartient à l'oeuvre et fabrique de Saint-Vallier depuis plus de quarante ans.

30 novembre 1815.

Requête de Joseph Couture dit Lamonde et Joseph Bolduc, habitants de Saint-Vallier, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour forcer les habitants du rang Saint-Augustin à faire leur part de clôtures et de fossés de la route Saint-Jean, dite paroisse de Saint-Vallier.

3 juin 1816.

Requête de Jacques Morin et Basile Bonneau, habitants du troisième rang de Saint-Vallier, agissant tant pour eux que pour les autres habitants du dit rang, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire redresser le chemin du troisième rang, ce qui raccourcirait de une lieue et demie la route qui conduit au moulin.

21 juillet 1817.

Requête de Guillaume Rousseau et Louis Lemieux, habitants du premier rang au sud de la rivière du Sud, paroisse de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire tracer et fixer en loi le chemin de front du premier rang, concession ou village Sainte-Geneviève, dite paroisse Saint-Vallier.

3 novembre 1817.

Requête de Eustache Letellier, habitant du premier

rang de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire tracer et fixer le chemin de front du premier rang de Saint-Vallier et faire ordonner par qui le passage à gué de la rivière Boyer sera entretenu à l'avenir.

22 novembre 1817.

Requête de Augustin Guilmet, Joseph Gaulin, Augustin Roy, Joseph Guilmet, Michel Guilmet, etc., etc., habitants de la troisième concession de Saint-Vallier nommée les Prairies, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front et une route de sortie dans la dite concession.

8 mars 1818.

Requête des sous-voyers chargés de faire la répartition pour la construction du pont sur la rivière à Bouchard, paroisse Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une direction dans leur manière de procéder.

24 juillet 1818.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du moulin de la Chûte dans le troisième rang des concessions de la paroisse de Saint-Vallier connu sous le nom de côte Saint-Augustin ou rang de Vide-Poche, faite et assignée par André Brochu, Jean Bélanger, Jean-Baptiste Tanguay, Augustin Guillemette et Antoine Mercier, sous-voyers de la dite paroisse de Saint-Vallier.

1818.

Chainage du chemin du moulin de la Chûte en partant du chemin de Vide-Poche.

15 septembre 1818.

Requête de Antoine Paré, Antoine Roy, Augustin

Guilmet, Antoine Mercier, Joseph Gaulin, Vve François Théberge (née Marie-Anne Thibault), Jean-Baptiste Guilmet, Joseph Guilmet, Augustin Roy, François Brousseau, Pierre Tanguay, Julien Pigeon, André Langlois dit Saint-Jean, Jacques Lavoie, Charles Pepin dit Lachance, Michel Guérette, etc., etc., habitants de la concession Saint-Augustin, paroisse Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire disparaître divers chemins du Roi et parties de routes devenus inutiles dans la dite concession Saint-Augustin.

1818.

Plan de Saint-Vallier avec liste des habitants.

25 septembre 1818.

Requête de Joseph Jolin, Germain Morin, Jacques Morin, Joseph Marceau, Joseph Buteau, Joseph Langlois, Nicolas Boissonneau, François Fortier, Pierre Bolduc, Ignace Boissonneau, Jacques Beaudoin, habitants des troisième (Saint-Augustin) et quatrième (Saint-Joseph) concessions de Saint-Vallier, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour garder un vieux chemin tout en se servant du nouveau.

2 juillet 1819.

Requête de Simon Boivin, Jean-Baptiste Allaire, Antoine Gagnon, Paul Boutin et Joseph Beaudoin, habitants du cinquième rang de la paroisse de Saint-Vallier, au village nommé Sainte-Geneviève, premier rang au sud de la rivière du Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour faire verbaliser leur chemin de front.

13 juillet 1821.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir

la route nommée la route qui conduit à Saint-Gervais, partie qui se trouve dans la concession dite l'Islet de la paroisse Saint-Vallier, faite et assignée par Thomas Boucher, François Boucher, Louis Lemieux, Louis Beaudoin et Joseph Corriveau, sous-voyers de Saint-Vallier.

5 août 1826.

Lettres de nomination de Jean-Baptiste Roy comme inspecteur des chemins pour la paroisse de Saint-Vallier.

7 septembre 1826.

Lettre de Antoine Paré au grand-voyer du district de Québec au sujet de l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Vallier.

17 septembre 1826.

Rapport de Antoine Paré, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Saint-Vallier. Elus: François Fortier, François Parent, Joseph Bolduc fils, Michel Couture dit Lamonde, Joseph Fortin, André Langlois dit Saint-Jean, Antoine Gagnon, Jean-Baptiste Gagnon.

Saint-Vincent de Paul (Laval)

13 mars 1840.

Requête de Jos. Archambault, Alex. Charbonneau, Frs Archambault, Olivier Gravelle, Basile Pepin, J.-B. Bélanger, Pierre Vandandaigne, Pierre Labelle, Jos. Vandandaigne, Alex. Archambault, Jacques Galarneau, J.-B. Chartrand, etc., habitants de Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, à P. L. Panet, grand-voyer du district de Montréal, demandant d'être exemptés de l'entretien d'un chemin mis à leur charge par un procès-verbal du dit Panet du 22 septembre 1838.

Sainte-Anne de Beaupré

Sans date.

Requête d'Aymé De Pierre, prêtre du séminaire de Québec, fondé de procuration des directeurs du dit séminaire, seigneurs de la Côte de Beaupré, au sujet des chemins qui sont dans un état impraticable. - L'abbé De Pierre remontre que le séminaire de Québec a fait de nouvelles concessions dans les profondeurs des terres, le long de la Grande-Rivière, mais que les habitants ne pourront s'y établir si on ne leur fait un chemin dans la paroisse de Sainte-Anne pour y parvenir (no 2725).

7 août 1797.

Procès-verbal d'une assemblée des habitants de Sainte-Anne de Beaupré au sujet du pont de la rivière aux Chiens. A l'exception de sept ou huit, tous sont d'avis de demander au grand-voyer de changer le site de ce pont. Une requête lui sera envoyée dans ce sens.

11 décembre 1797.

Requête de Joseph Gagnon, François Lessard, Louis Paré, Etienne Morel, Jérôme Simard, Pierre Morel, Prisque Paré, Barthélemi Racine, Prisque Paré père, Joseph Simard, Basile Simard, Jean-Baptiste Simard, Charles Boivin, Etienne Morel, René Bonaventure Lessard, François Simard, Télesphore Gravel, Ignace Giguère, Fabien Mercier, Joseph Racine, Jean Giguère, Léon Giguère, Claude Caron, Henri Mercier, Michel Mercier, Augustin Simard, Joseph Guimont, etc., etc., à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour changer le site du pont jeté sur la rivière aux Chiens dont les abords demandent des réparations continuelles.

24 août 1800.

François Giguère offre sa résignation au grand-voyer Taschereau comme inspecteur des chemins pour la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré et suggère pour le remplacer Jérôme Simard.

31 août 1800.

Rapport de François Lessard sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré. Elus : Michel Racine et Ignace Caron.

9 novembre 1800.

Lettre de François Lessard, capitaine de milice, au grand-voyer Taschereau sur l'élection des sous-voyers à Sainte-Anne de Beaupré. Les habitants de Saint-Ferréol sont très surpris de ne pas avoir d'inspecteur des chemins et des sous-voyers chez eux, et d'être obligés de venir à Sainte-Anne de Beaupré pour procéder aux élections.

26 novembre 1804.

Lettre de René Lessard, inspecteur des chemins pour la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré, à Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer du district de Québec, pour l'informer qu'il a publié ses ordres dans la paroisse de Sainte-Anne du Petit-Cap ou du Nord et qu'il ne peut les publier à Sainte-Anne du Sud (Sainte-Anne de la Pocatière).

26 mars 1811.

Lettre de l'abbé Ranvoyzé, de Sainte-Anne de Beaupré, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour l'informer qu'un nommé Dick, teneur de Saint-Joachim, de même que plusieurs autres habitants voudraient avoir un pont sur la rivière Sainte-Anne.

17 septembre 1826.

Rapport de Louis Racine dit Nazar à Thomas-Pierre-Joseph Taschereau pour l'élection des sous-voyers à Sainte-Anne de Beaupré. Elus : Augustin Paré et Augustin Mercier.

Sainte-Anne de la Pérade

26 juillet 1742.

Requête de Pierre-Thomas Tariou de la Pérade, officier des troupes et seigneur de Sainte-Anne, île et fief de Tariou, à M. Lanoullier de Boisclere, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour se plaindre de l'état des chemins dans sa seigneurie qui sont tellement dangereux qu'on peut y perdre la vie (no 2675).

Sainte-Anne du Sud, de la Grande-Anse ou de la Pocatière

19 août 1796.

Requête de Noël Martin, Alexandre Dubé, Germain Guy, Benoît Roy, Moïse Hudon, J. Digé, Hilaire Guy, Michel Pelletier, Joseph Bouchard, G. Dionne, J. B. Charland, Louis Roy, Pierre Dionne, Sixte Miville, Charles Migner dit Lagacé, Noël Lizotte père et fils, Henri Martin, et une centaine d'autres habitants de Sainte-Anne du Sud à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route depuis le chemin de Roi de la deuxième concession à la première concession, tant pour transporter les matériaux pour l'église et le presbytère qui vont y être construits que pour servir de voie de communication pour eux et leurs descendants.

23 août 1796.

Requête de Jean Leuret dit Flamand, habitant de Sainte-Anne de la Grande-Anse, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, où il expose que depuis environ quarante ans il souffre sur sa terre une route de sortie pour les habitants du Petit Village de la deuxième concession et pour une partie des habitants du village de Saint-Roch et que cette route lui occasionne beaucoup d'ennuis et de dépense. Il demande que la route de sortie marquée par un grand-voyer dont il ignore le nom il y a déjà plusieurs années soit exécutée afin que le chemin pratiqué sur sa terre soit fermé.

1797.

Plan dressé par les experts pour fixer le site de la nouvelle église de Sainte-Anne du Sud, lequel plan montre les routes qui conduiront à la dite église.

24 mars 1797.

Lettre de J. Digé à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet des frais occasionnés par le procès-verbal qui fixe la nouvelle route qui conduira à l'église de Sainte-Anne du Sud.

31 août 1797.

Requête de Noël Martin, habitant de Sainte-Anne de la Grande-Anse, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire redresser le chemin du moulin banal qui passe sur sa terre.

14 mars 1799.

Requête de Charles Pelletier, Maurice Bossé, François Pelletier, Alexandre Dubé, Isaïe Dubé, Baptiste Dubé, Pierre Dionne, Henri Bérubé, Jean Dionne, Charles Dubé, Jean-Baptiste Courberon, Maurice Bourgelas, Joseph Bourgelas, Pierre Sirois, François Soucy, Joseph Li-

zotte, Jean-Baptiste Rouleau, Henri Bérubé, Chs. Cazes, Antoine Ouellet, François Levesque, Etienne Bois, Augustin Potvin, etc, habitants du second rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, partie du fief la Pocatière et partie du fief Saint-Denis, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour lui demander la fermeture de l'ancien chemin qui allait à l'église de Sainte-Anne du Sud qu'on vient de reconstruire sur un autre site.

Sans date.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du premier rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud faite et assignée par Jean Dionne, inspecteur des chemins, Germain Dionne, Pierre Rouleau, Clément Bois, Etienne Leclerc, sous-voyers de la dite paroisse.

14 septembre 1800.

Rapport du capitaine de milice sur l'élection des sous-voyers à Sainte-Anne du Sud. Elus : Jean Martin, Alexandre Dubé, Jean-Baptiste Emond, Germain Caron.

7 mars 1801.

Lettre de Jean-Baptiste Amiot à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, qui se plaint que ses subdélégués veulent l'obliger à placer un garde-corps sur toute la profondeur et la largeur du terrain qu'il possède. "Je me trouve plus chargé pour les chemins qu'un bon habitant qui a une terre de trois arpents."

12 avril 1801.

Requête de Lachlan Smith, seigneur des fiefs de Saint-Denis et de la Pocatière, Jean Digé, Basile Brun, Augustin Lemieux, Jean-Marc Gagnon, Léonard Caron, Alexandre Dubé, Benjamin Michaud, Germain Dionne

fils, Joseph Montreuil, Germain Guy, Henri Martin, André Le Breton dit La Lancette, Halary Guy, Antoine Dionne, Michel Pelletier, Germain Caron, Alexandre Picard, Germain Levesque, Jean Anctil, etc., tous habitants de Sainte-Anne du Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, afin de changer le site du chemin de Roi qui longe le fleuve Saint-Laurent.

Sans date.

Requête de François Ouellet, Joseph Ouellet, Pierre Sébastien, Joseph-François Ouellet, Henri Roy, Jean Rouleau, Vincent Miville, Pierre Chouinard, Charles Martin, Isidore Levesque, Louis Bérubé et Zacharie Ouellet, habitants de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir que l'abolition de la route de Sainte-Anne située entre les terres des mineurs Caron et de Charles Migner décrétée lors de la dernière visite du grand-voyer à Sainte-Anne ne soit pas mise à effet maintenant.

8 avril 1803.

Requête de Noël Gagnon, Joseph-François Ouellet, Jean-Bénoni Thiboutot, Antoine Gagnon, Jean-Marc Gagnon, Augustin Lemieux, Joseph Gagnon et autres habitants de la troisième concession de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, au lieu nommé Montagne de Jean Gosselin, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de communication.

1er juillet 1803.

Lettre de François Ouellet, habitant de Sainte-Anne du Sud, à Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer

du district de Québec, au sujet d'un procès-verbal du grand-voyer Magnan pour l'élargissement d'une route de la dite paroisse de Sainte-Anne du Sud.

28 juillet 1803.

Requête de Mathew O'Mara, qui a obtenu une patente sous le grand sceau de la Province pour des terres dans le canton Ixworth sur lesquelles il réside et a fait des défrichements, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route à travers la paroisse de Sainte-Anne du Sud afin de transporter sur ses terres, provisions, instruments de culture, etc., etc.

5 juillet 1804.

Lettre de Lachlan Smith à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, qui s'informe s'il a condamné ou fermé le vieux chemin de Roi qui conduisait au moulin banal. Feu le seigneur Dauteuil avait donné le terrain pour la plus grande partie de ce chemin. M. Smith, qui a acheté les droits de M. Dauteuil, semble vouloir reprendre ce terrain.

30 juillet 1804.

Lettre de Lachlan Smith, seigneur de la Pocatière, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour l'informer que des personnes mal intentionnées ont détruit le vieux pont qui conduisait du chemin de Roi au nouveau chemin de Sainte-Anne du Sud dans le but d'empêcher les habitants de village de passer par ce pont. Smith offre une récompense de \$20 à toute personne qui découvrira les individus qui ont détruit le pont.

27 juin 1805.

Requête de Pierre Duchouquet, Jean Digé, Moïse

Hudon dit Beaulieu, Benoit Roy, Pierre Grondin, Valère Potvin, Jean Martin, Benoit Miville dit Dechêne, Pierre Chouinard, Lambert Lagacé, Henri Grondin, Louis Morin, Joseph Sasseville, Raphaël Martin, Alexandre Dubé, Charles Miville fils, etc., habitants de la première concession de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargés d'une partie de la route du moulin ouverte en vertu du procès-verbal de M. Lanoullier de Boisclerc du 16 août 1738.

16 mars 1807.

Requête de Jean-Baptiste Gendreau père, Jean-Baptiste Gendreau fils, Charles Gendreau, Hilaire Gendreau, habitants du troisième rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, à Jean-Thomas Taschereau député grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front dans le dit rang.

4 juillet 1807.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du troisième rang de Sainte-Anne du Sud faite et assignée par Bernard Pelletier, Antoine Dionne, Isaïe Dubé et Pierre Thibault, sous-voyers de la dite paroisse de Sainte-Anne du Sud.

10 août 1807.

Très humble requête de Benjamin Levesque et de Michel Levesque, propriétaires de terres dans le quatrième rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, fief Saint-Denis, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front.

30 juin 1808.

Requête de François Petit dit Saint-Pierre, habitant du second rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, à

l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour que la route qui se trouve entre sa terre et celle de Bernard Vaillancourt soit entretenue par le public à titre de route d'église et de moulin.

10 octobre 1808.

Rapport de Benoît Roy, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Anne du Sud. Elus : Pierre Rouleau, Germain Dionne, Clément Bois, Etienne Cleare dit, Joseph-François Ouellet, Etienne Bois.

29 juillet 1811.

Requête de Henri Miville, habitant de la première concession de Sainte-Anne du Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obliger les habitants du dit rang à faire et entretenir la moitié de la clôture de la route du moulin banal.

3 décembre 1814.

Lettre de l'abbé Charles-François Painchaud, curé de Sainte-Anne du Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet d'une requête à être présentée à Son Excellence au sujet des chemins. Il ajoute : "J'ai reçu avec sensibilité vos bonnes négresses de raves; elles étaient excellentes, mais toutes n'ont pas été goûtées, car nous en avons mis aux cachots, en attendant le plaisir de vérifier leur bonté apparente avec celui (celle?) de qui elles viennent."

12 juin 1816.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du premier rang (route de l'église) de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, faite et assignée par Joseph Ouellet, Abraham Lagacé, Louis-Marie Dionne et Henri Pelletier, sous-voyers de la dite paroisse.

15 juin 1816.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du quatrième rang de Sainte-Anne du Sud, faite et assignée par Joseph Ouellet, Henri Pelletier, François Damours de Courberon et Benjamin Lagacé, sous-voyers de la dite paroisse de Sainte-Anne du Sud.

14 février 1818.

Requête de Mathew O'Mara, habitant du canton Ixworth, derrière les concessions de la seigneurie de la Poca-tière, paroisse Sainte-Anne du Sud, pour et au nom des habitants du dit canton, à Jean-Baptiste d'Estimauville, pour obtenir un chemin partant de la route qui conduit au canton Ixworth pour se rendre à leurs terres qui se trouvent au nord-est de la route en question.

26 juin 1820.

Requête de Mathew O'Mara et autres habitants du canton Ixworth à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin partant de la route qui conduit au dit canton Ixworth pour se rendre à leurs terres qui se trouvent au nord d'est de la route en question.

27 avril 1821.

Requête de E. Roy, Firmin Miville, Antoine Gagnon, Charles Bouchard, Benoît Roy, François Roy, Joseph Rouleau, Fabien Lizotte, Joseph Beaubien, Félix Gauvreau, Clément Roy, etc, habitants du fief Saint-Denis, paroisse Sainte-Anne du Sud, à Jean-Baptiste d'Estimauville, pour l'entretien du chemin qui va au moulin banal.

1821.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du troisième rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud, faite et assignée par Jean-Baptiste Pelletier, Charles

Soucy, Henri Soucy et Raphaël Bérubé, étant la majorité des sept sous-voyers de la dite paroisse.

6 octobre 1822.

Rapport de Moïse Hudon, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Anne du Sud. Elus : Noël Lizotte, Alexandre Dionne, Pierre Sirois, Joseph Bétie, Pierre Soucy, Louis Ouellet, Théotime Sirois.

17 septembre 1826.

Rapport de Zacharie Ouellet, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Anne du Sud. Elus : Benoît Durand, Louis Anctil, Côme Miville, Benoît Lemieux, Joseph Point, Pierre Bélanger, Paschal Levesque.

26 septembre 1826.

Lettre de Zacharie Ouellet, capitaine de milice, au grand-voyer du district de Québec sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Anne du Sud.

22 novembre 1816.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du second rang de la paroisse de Sainte-Anne du Sud faite et assignée par Joseph Ouellet, Abraham Lagacé, Louis-Marie Dionne et Henri Pelletier, sous-voyers de la dite paroisse de Sainte-Anne du Sud.

Sainte-Catherine de Fossembault

5 août 1810.

Requête de Joseph Gilbert, habitant du Grand-Capsa, paroisse de la Pointe-aux-Trembles, l'un des tenanciers de la seigneurie de Fossembault, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir

un chemin de front au deuxième rang de la dite seigneurie de Fossembault. Requête rédigée et présentée par Amable Caron, avocat.

15 juin 1812.

Requête de Prisque et Jacques Vézina, habitants en la paroisse de Saint-Augustin, propriétaires de terres en la troisième concession de la seigneurie de Fossembault, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour tracer et fixer un chemin depuis le haut des terres de la première concession de la dite seigneurie de Fossembault à aller jusqu'au bout des terres de la seconde concession.

16 juin 1812.

Requête de MM. Juchereau Duchesnay et François Blanchet, au nom de divers tenanciers et cultivateurs de la seigneurie de Fossembault, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin entre la deuxième et la troisième concession de la dite seigneurie de Fossembault qui leur permettra de se rendre au moulin banal bâti sur la rivière aux Pommes.

24 juillet 1813.

Requête de Charles Valin, Louis Careau, Jean Bernard, Jean Drolet, habitants de Fossembault, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour avoir de l'assistance afin de mener à bonne fin leur chemin de front.

18 juillet 1821.

Requête à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec de L. Juchereau Duchesnay, seigneur de Fossembault, Philippe-Aubert de Gaspé, shérif de Québec, Joseph-François Perreault, Louis Plamondon, G. Faribault, Jacques Leblond, Narcisse Juchereau Du-

chesnay, James Green et William Green, tant pour eux que pour les autres intéressés, tous propriétaires de terres dans les quatrième et cinquième rangs de Fossembault, à l'établissement connu sous le nom de Saint-Patrice, le long de la rivière Jacques-Cartier, pour obtenir une route de communication entre les deuxième et cinquième rangs de la dite seigneurie.

4 septembre 1823.

Requête de Louis Juchereau Duchesnay, seigneur de Fossembault, François Perreault, Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay, Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, Jacques Leblond, Louis Plamondon, William Green, Barthélemi Faribault, etc, à l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir des voies de communication et routes de front entre les différentes concessions de la seigneurie de Fossembault afin d'assurer son développement.

Septembre 1823.

Plan des sentiers et chemins de la seigneurie de Fossembault pour accompagner la requête du 4 septembre 1823.

6 septembre 1823.

Lettre de Louis Juchereau Duchesnay au grand-voyer Taschereau au sujet des chemins dans sa seigneurie de Fossembault.

5 août 1826.

Rapport de Romain Vallière, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour Fossembault. Elus : Louis Vézina, Michel Drolet et Joseph Drolet.

14 septembre 1830.

Requête de L. Juchereau Duchesnay, Charles Panet et Flavien Dufresne, commissaires, à Edmund-William-

Romer Antrobus, grand-voyer du district de Québec, pour régler un chemin qu'ils ont ouvert dans la paroisse de Sainte-Catherine de Fossembault.

20 septembre 1830.

Avis public de Edmund-Willam-Romer Antrobus, grand-voyer du district de Québec, que pour se rendre à la requête de MM. Juchereau Duchesnay, Charles Panet et Flavien Dufresne, il sera à Sainte-Catherine de Fossembault le 8 octobre 1830, à midi, et tiendra une assemblée des tenanciers dans la maison de François Brillant.

Sainte-Claire

2 janvier 1817.

Requête des habitants de Sainte-Claire, Sainte-Elisabeth et des cinquième et sixième rangs de Saint-Gervais à Jean-Baptiste d'Estimaerville, grand-voyer du district de Québec, pour un chemin de front et un chemin de sortie.

1er juin 1821.

Requête de Ambroise Belleau dit Larose, Pierre Chassé et Joseph Dugrenier, propriétaires et occupants de terres dans la seigneurie Jolliet, tant en leurs noms qu'au nom de divers autres, à Jean-Baptiste d'Estimaerville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir des chemins de front et des routes de sortie pour les concessions de Sainte-Rachelle, Sainte-Julie, Saint-Antoine, Sainte-Anne, Sainte-Marie, Sainte-Caroline, Saint-Joseph, Saint-Gabriel, Saint-Charles, Saint-André, Saint-Thomas, Saint-Elzéar, Saint-Jean, Petit Saint-Jean, Saint-Guillaume, Saint-Pierre et Saint-Alexandre, en la dite seigneurie de Jolliet, et au cinquième rang de la seigneurie Taschereau.

12 juillet 1821.

Répartition des travaux pour réparer la route de la chapelle de Sainte-Claire faite et assignée par Jean Côté, Jacques Lafontaine, Gabriel Royer, J. B. Rousseau, Joseph Cadrin, Pierre Baillargeon, sous-voyers de la susdite paroisse de Sainte-Claire.

28 mai 1823.

Lettre de William Henderson à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour se plaindre de l'état des chemins dans la partie haute de la paroisse de Sainte-Claire. Ses plaintes réitérées aux sous-voyers n'ont eu aucun effet. Les colons ne peuvent transporter des charges à leurs terres autrement que sur leur dos. Les voitures chargées ne peuvent passer dans les routes.

18 juin 1823.

Requête de François Morisset, Jean Rancour, Louis Lecours, Thomas Gagné, Jean-Baptiste Drapeau, François Bilodeau, Jacques Bédard, Antoine Gagné, Antoine Bilodeau, François Parent, Charles Bélanger, Joseph Parent, Dominique Marcoux, Augustin Veilleux, Augustin Proulx, Charles Cloutier, Jean-Baptiste Morin, Simon Gagné, Louis Perreault, Isaac Marcoux, etc, etc, habitants de la seigneurie de Linière, pour s'opposer à l'ouverture d'une route dans la ligne seigneuriale entre les seigneuries Taschereau et Jolliet (Sainte-Claire), partant du bout de l'eau à aller au village Saint-Elzéar. La raison qu'ils donnent à leur opposition est que cette route serait nuisible aux travaux publics et que les terres où on veut la faire passer sont très mauvaises.

1er août 1823.

Requête de Louis Hébert, Charles Marcoux, Augustin Chaloult, Pierre Fournier, Thomas Gagné, Ignace Bélan-

ger, Charles Bonneville, habitants de Sainte-Claire, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour fixer et changer les chemins de front entre les paroisses de Sainte-Claire et Sainte-Marie et leurs concessions.

10 septembre 1826.

Sous-voyers élus pour la seigneurie de Jolliet : Philippe Filion, Magloire Guenet, Michel Félix, Pierre Boucher.

10 septembre 1826.

Rapport de Jean-Charles Bédard, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Claire. Elus : Pierre Roberge, François Brousseau, Charles Cadoret, Pierre Gendron, Jacques Carbonneau, Augustin Blais, Louis Audet, Jean Boutet, François Fortier, Joseph Dodier, Auguste Allaire, Guillaume Roy, J. B. Normand, J. D. Desrosiers, J. B. Renaud, François Roy.

Sainte-Croix (Lotbinière)

30 octobre 1786.

Lettre de la Soeur Saint-François, dépositaire des Ursulines de Québec, propriétaires de la seigneurie de Sainte-Croix, au grand-voyer du district de Québec, sur l'état des chemins dans la dite seigneurie. La Soeur Saint-François attribue le mauvais état des chemins aux traîneaux qui sont trop élevés, ce qui coupe la neige fort profondément.

6 août 1795.

Requête de Jean-Louis Hamel, Baptiste Jacques, Jean-Joseph Hamel, Toussaint Lyonnais, François Des-

rochers et Jean-Baptiste Lemay, habitants de Lotbinière, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, qui ont des terres dans un nouveau village qui part de la seigneurie de Sainte-Croix, pour obtenir un chemin de communication avec le rang Saint-Eustache.

1er juillet 1799.

Requête de François Legendre, Louis Houde, François Martel, Antoine Martel, Guillaume Legendre, Louis-Moïse Hamel, Jacques Hamel, habitants de Sainte-Croix, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une nouvelle route de communication avec le deuxième rang de Sainte-Croix.

7 août 1799.

Ordre de Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, aux sous-voyers Gabriel Lambert, J. B. Bourget et Jean Garneau, experts choisis, de vérifier si les allégués de la requête du 1er juillet 1799 sont justes et fondés.

21 octobre 1799.

Rapport de Jean-Baptiste Bourget, Gabriel Lambert et Jean-Baptiste Garneau sur leur visite du chemin projeté de la deuxième concession de Sainte-Croix.

26 octobre 1799.

Rapport de Antoine Hamel, F. X. Larue et Louis Biron sur le chemin de deuxième rang de la paroisse de Sainte-Croix.

17 juin 1802.

Assemblée des habitants de Sainte-Croix au sujet d'un chemin demandé par Antoine Hamel, Louis Boisvert, Jacques Hamel, J. B. Jacques, Joseph Demers, Louis Boisvert, Jacques Hamel, Joseph Demers, Louis-Gabriel Demers, Antoine Rousseau, Modeste Martel, etc, etc.

3 juillet 1802.

Rapport de Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'assemblée des habitants de Sainte-Croix tenue le 17 juin 1802.

15 septembre 1802.

Rapport de Antoine Hamel, premier sergent de milice, sur l'élection des sous-voyers de la paroisse de Sainte-Croix. Elus : Eustache Grenier (?), Charles Dussault (?), Augustin Hamel, Louis Tanguay, J. B. Demers, Charles Thivierge, Louis Croteau, Jean-Baptiste Lemay fils.

22 mai 1804.

Requête de Joseph Desrochers, faisant tant pour lui que Ambroise Desrochers, Augustin Hamel, Joseph Bergeron, Henri Chauvet, Alexis Labarre, Antoine Bergeron, Augustin Desrochers, Gervais Grenier, François Demers, Benjamin Desrochers, Joachim Lemay, Théodore Lemay, Charles Lemay, tous habitants de Sainte-Croix, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour changer le chemin de la deuxième concession déjà verbalisé, à cause des savanes qui s'y trouvent.

7 juin 1805.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du troisième rang de la paroisse de Sainte-Croix, faite par Antoine Hamel, Alexandre Boisvert, Alexis Hamel et Antoine Boisvert, sous-voyers.

8 juillet 1805.

Requête d'Antoine Boisvert, habitant de Sainte-Croix, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, qui demande un chemin de roi pour la troisième concession de Sainte-Croix.

3 avril 1807.

Requête des habitants du cinquième rang de Sainte-

Croix à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de communication.

3 juillet 1807.

Répartition des travaux pour la réparation et l'entretien de la route du quatrième rang de la paroisse de Sainte-Croix.

4 juillet 1807.

Répartition des travaux pour faire et entretenir la route du deuxième rang de Sainte-Croix.

15 août 1807.

Répartition des travaux de la route de la cinquième concession de la paroisse de Sainte-Croix.

24 juin 1808.

Requête de Claude Berthiaume, François Potvin, Jérôme Laroche, François Dubois dit Lafrance, Louis Mailoux, Joseph Dehornais dit Laneuville, Pierre Dubois dit Lafrance, Joseph Boucher, Pierre Sévigny dit Lafleur, Simon Fecteau, Antoine Chauret, Augustin Couture dit Lamonde, etc, etc, habitants de Sainte-Croix, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route dans le troisième rang de la seigneurie de Bonsecours, paroisse Sainte-Croix.

16 octobre 1808.

Rapport de Antoine Hamel, officier de milice, sur l'élection des sous-voyers à Sainte-Croix. Elus : Charles Lemay, Jean-Baptiste Houde, Guillaume Boisvert, Antoine Bourgeois, Julien Bergeron, Louis Laliberté.

3 avril 1809.

Requête des habitants du quatrième rang de la paroisse de Sainte-Croix à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un

chemin de front de la seigneurie de M. Noël à celle de M. de Lotbinière.

18 avril 1809.

Requête des habitants du deuxième rang de la paroisse de Sainte-Croix à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route et un chemin de front dans le village Sainte-Angèle.

9 juillet 1810.

Répartition des travaux pour l'entretien de la route du village Sainte-Angèle au second rang de la paroisse de Sainte-Croix.

10 mars 1811.

Requête de plusieurs habitants de Sainte-Croix à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front dans le sud-ouest et le nord-ouest du quatrième rang de Sainte-Croix.

23 avril 1811.

Requête de Benjamin Desrochers à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour être déchargé des frais de la clôture de la route du moulin, depuis le chemin du roi à aller sur la côte. M. Desrochers demande que ces frais soient repartis sur les personnes sujettes à la banalité, suivant la loi.

24 juin 1811.

Requête des habitants de la troisième concession de Sainte-Croix, seigneurie de Bonsecours, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front.

1er juillet 1812.

Répartition des travaux pour faire et entretenir la route et la côte qui conduit du chemin de roi sur la terre de Jean-Baptiste Houde, joignant la ligne d'Alexandre

Boisvert, et gagnant ensuite la grève sur la terre de Guillaume Legendre.

6 novembre 1812.

Requête de Simon Lemay, habitant de Sainte-Croix, pour avoir un chemin de sortie.

8 juillet 1814.

Requête de William Bach Coltman, usufruitier de la seigneurie de Sainte-Croix, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet des difficultés survenues autour du procès-verbal du grand-voyer de septembre 1813 pour le chemin du moulin banal.

27 juillet 1816.

Répartition des travaux à faire pour entretenir la route du deuxième rang de Sainte-Croix qui descend dans la ligne entre Louis Duquet et Ambroise Houde dit Desrochers. Habitants appelés à contribuer : Jean-Baptiste Huard aîné, Jean-Baptiste Huard cadet, J.-B. Lemay, Joseph Lemay, Eustache Grenier, Isaïe Duquet, Jean-Baptiste Aubin, Jean-Baptiste Noël, Louis Duquet, François Houde dit Desruisseaux, Holander Houde dit Desruisseaux, Magloire Croteau, Augustin Bertrand, Jean-Baptiste Legendre, Thomas Poirier, Jean Garneau.

15 février 1820.

Requête de Joseph Côté, Xavier Côté, Jean-Baptiste Côté, Joseph Chauret, habitants du village de Recmont, paroisse Sainte-Croix, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie.

17 juin 1821.

Requête de certains habitants de Sainte-Croix, entr'autres Louis Croteau, Joseph Chrétien, Gabriel Langlois, Louis Houde, Joseph Houde, propriétaires de terres

au quatrième rang de la dite paroisse, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie.

10 novembre 1822.

Assemblée des habitants de Sainte-Croix pour la nomination d'un neuvième sous-voyer pour les concessions de Richemond Noël, seigneurie Le Gardeur Belle-Plaine.

2 juillet 1823.

Requête de Louis Croteau, l'un des sous-voyers de la paroisse de Sainte-Croix, à l'honorable M. T. P. J. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire ouvrir un bout de chemin d'environ huit perches pour communiquer avec le quatrième et le cinquième rangs de la dite paroisse.

2 juillet 1823.

Rapport de Jean-Thomas Taschereau sur l'assemblée des habitants de Sainte-Croix tenue le 2 juillet 1823.

20 décembre 1824.

Répartition des *argents* à retirer des propriétaires de terres de la concession de Noël Villieu, seigneuries Le Gardeur Belle-Plaine et Bonsecours, en les paroisses de Saint-Antoine et Sainte-Croix, la dite répartition faite par Ambroise Pilote, Louis Huot, François Sévigny, Augustin Gingras, François Croteau et Augustin Houde.

21 juin 1825.

Requête de Joseph Beaudry, Pierre Croteau, Maximilien Bergeron, Charles Aubin, Pierre Bergeron, propriétaires de terres dans le sixième rang de la seigneurie Le Gardeur Belle-Plaine, à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front et une route de sortie pour les habitants de la dite concession.

21 juin 1825.

Assemblée des habitants de Sainte-Croix au sujet d'un chemin de front qui partira de la seigneurie de Le Gardeur Belle-Plaine et se rendra à la seigneurie de Sainte-Croix.

Juin 1825.

Notes sur l'assemblée des habitants de Sainte-Croix tenue le 21 juin 1825 au sujet d'un chemin pour communiquer avec la paroisse de Sainte-Antoine.

21 juin 1825.

Humble requête des habitants de Sainte-Croix à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, en opposition au pont projeté sur la rivière Etchemin et au chemin pour y arriver. Plus de deux cents signatures.

Sans date.

Plan de Sainte-Croix, place de l'église.

Sans date.

Requête de quelques habitants de Sainte-Croix à l'honorable M. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour l'informer qu'ils préfèrent s'en tenir aux travaux ordonnés par M. Renaud : "Nous soussignons et prions que vous jugiez à propos de nous donner seulement la route dont on a été ordonné d'entretenir par M. Renaud grand voyé comme les habitants d'an ba (sic)"

Sainte-Famille de l'île d'Orléans

1745 (?)

Requête de Jean Letourneau, Ignace Letourneau, François Turcotte et Joseph Crépeau, habitants de la paroisse de la Sainte-Famille, île et comté de Saint-Laurent

(île d'Orléans), à l'intendant de la Nouvelle-France pour lui représenter que le chemin tracé par M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, n'a pas encore été commencé. M. Lanoullier de Boisclerc a fait planter des piquets ici et là et a ordonné de commencer les travaux incessamment. Ils demandent à l'intendant que le procès-verbal du grand-voyer soit mis à exécution tout de suite (no 2726).

8 septembre 1822.

Rapport de François Guérard, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Elus : Joseph Asselin et François Asselin.

5 août 1826.

Lettres de nomination par T. J. P. Taschereau, grand-voyer du district de Québec, de Ambroise Letourneau comme inspecteur des chemins pour la paroisse de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans pour deux années à commencer du premier jour de janvier 1827 jusqu'au 31 décembre de l'année 1828. Tous les habitants de la Sainte-Famille devront le reconnaître en cette qualité.

1er octobre 1826.

Rapport de François Guérard, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Elus : Etienne Drouin et Joseph Leblond.

Sainte-Flavie

28 août 1833.

Procès-verbal de Joseph Langlais, commissaire des chemins et ponts des paroisses de Sainte-Luce et Sainte-Flavie, qui règle le chemin de front du premier rang de la paroisse de Sainte-Flavie.

Sainte-Foy

18 juillet 1731.

Requête de Jean Traversi, habitant de la côte Sainte-Foy, faisant tant pour lui que pour les autres habitants de la côte Sainte-Foy, à l'intendant de la Nouvelle-France se plaignant qu'on veut leur enlever un chemin qui traverse de la côte Saint-Jean à la Grande-Allée et dont ils se servent depuis quarante-cinq ans (no 2624).

1er mars 1783.

Lettre de John Caldwell à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, au sujet du bois nécessaire pour le pont Duchesnay, au Cap-Rouge, paroisse Sainte-Foy.

7 avril 1783.

Lettre de Hugh Finlay à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, au sujet du pont Duchesnay, à Cap-Rouge, paroisse de Sainte-Foy.

24 avril 1783.

Lettre de l'honorable John Caldwell à Jean Renaud, grand-voyer du district de Québec, au sujet du pont qui est dans la seigneurie Duchesnay au Cap-Rouge, paroisse Sainte-Foy.

22 mai 1783.

Comparative view of the Old Post-road by Cap-Rouge, Sainte-Foy, and the present route of the Post. Plan préparé par Hugh Finlay, avec des notes qui font voir l'avantage du nouveau chemin.

24 juillet 1785.

Requête de Allan MacDonald, François Petitclere, Michel Masse, Pierre Mally, Charles Paradis, Pierre Villers, Michel Chaineau, Murdock Stuart, Régis Carrier, habitants du Cap-Rouge, paroisse Sainte-Foy, qui se plai-

gnent qu'on veut les forcer à entretenir des routes éloignées et dont ils ne se servent pas.

1787.

Requête de l'abbé Borel, curé de Sainte-Foy, au nom des habitants du Cap-Rouge, à M. Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet d'une route ou chemin de sortie pour aller à l'église, au moulin et au bureau de poste dont le procès-verbal a été perdu. Cette route a été tellement négligée qu'elle n'est plus passable. On demande de la verbaliser de nouveau.

19 septembre 1792.

Procès-verbal de Antoine Samson, Charles Noreau et Jean Renaud, arbitres nommés par la Cour des Plaidoyers Communs le 17 août 1787, pour constater si les fossés de chaque côté du chemin sont suffisants pour égoutter la terre de Joseph Guénard, à Sainte-Foy, etc., etc. Frais des arbitres : Samson, 10 chelins; Noreau, 17 chelins; Renaud, 1 louis.

13 août 1795.

Requête de Ignace Drolet et Pierre Robitaille, habitants de la Suète, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin de sortie (avec plan).

1er juillet 1796.

Requête de Michel Hamel, J. B. Myrand, Michel Langlois, Joseph Prévost, habitants de Sainte-Foy, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour lui exposer que par la nouvelle ordonnance des chemins, chaque habitant est obligé de faire et d'entretenir son propre chemin, ce qui les oblige d'entretenir la route de la Suète qui va du chemin du Roi de la dite paroisse à la route qui est entre la seigneurie des Pères Jé-

suites et celle de M. Duchesnay. L'entretien de cette route d'une lieue de longueur est une grosse charge pour les exposants et ils prient le grand-voyer de forcer les autres habitants de Sainte-Foy de leur venir en aide.

10 juillet 1797.

Lettre de Tho. Ch. Heslop Scott, ancien chapelain du 34^e Régiment, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour se plaindre que le sous-voyer de Sainte-Foy veut le forcer à construire *solus* un pont qui de temps immémorial a été entretenu par une quinzaine de ses voisins qui retirent plus de profit de ce pont que lui-même. Il veut bien faire sa part de chemin mais pas plus.

26 janvier 1798.

Requête de Michel Hamel, Jean-Baptiste Myrand et Michel Langlois, habitants de Sainte-Foy, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet de la route de la Suète qui passe sur leurs terres et dont ils sont obligés d'entretenir les clôtures et fossés. Ils supplient le grand-voyer de les soulager de ces obligations.

15 février 1798.

Requête des habitants établis aux deuxième, troisième et quatrième rangs de Saint-Augustin, seigneurie de Maure, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être exemptés de travailler au chemin de la Suète, paroisse Sainte-Foy. Ils font l'énumération des routes qu'ils ont à entretenir dans leur propre paroisse et se disent nullement obligés de travailler à cette route de la Suète. Nombreuses signatures.

13 février 1798.

Requête de Augustin Dorval, François Genois, Jacques Julien, Jean-Baptiste Vézina, etc., etc., habitants de la cinquième concession de la seigneurie de Bélair, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour être dispensés de travailler au chemin de la Suète, qui prend du grand chemin de Sainte-Foy et conduit au chemin de Champigny. Il y a au moins vingt ans qu'on les oblige à travailler à ce chemin qui ne leur sert plus ou presque plus. Il prolonge plutôt leur chemin pour se rendre à Québec.

7 octobre 1800.

Rapport de Antoine Routhier, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Foy. Elus : Louis Berthiaume, Louis Déry, Pierre Mingui.

9 juillet 1801.

Requête de Christian Becker, fermier et meunier du moulin du fief de Gaudarville, sur la rivière du Cap-Rouge, appartenant à l'honorable Antoine Juchereau Duchesnay, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin qui conduise au moulin du fief de Gaudarville, le dit chemin commençant au pied de la côte du Cap-Rouge, près du Passage.

11 février 1802.

Requête de Pierre Mingui, Nicolas Villers et Louis Fluette, propriétaires de terres sises en la paroisse de Sainte-Foy, partie communément appelée côte Saint-Ignace, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de communication avec d'autres terres à eux appartenant, situées au sud-ouest de la terre de Andrew Cameron,

quartier-maître du 2e bataillon Royal Canadien volontaire.

Juillet 1808.

Lettre de Th. Ch. Heslop Scott, ancien chapelain du 34e Régiment, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour se plaindre du sous-voyer de Sainte-Foy qui veut le forcer à faire une clôture à une distance de plus de deux milles de sa résidence et l'a menacé de poursuite s'il ne s'exécutait pas tout de suite. Il prétend que l'obligation pour les chemins, d'après la loi, n'est pas au locataire mais au propriétaire.

25 avril 1812.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route appelée route du Vallon en la côte Saint-Ignace, paroisse Sainte-Foy, faite par Jacques Plamondon, lieutenant et aide-major des milices, autorisé pour ce par les sieurs Pierre Villair, Joseph Berthiaume et Charles Belleau, sous-voyers de Sainte-Foy, le tout à répartir sur 10 personnes qui ont en tout 507 arpents de terre en superficie.....

7 juin 1814.

Requête de Charles Paradis et Pierre Mainguy, habitants de Sainte-Foy, au grand-voyer du district de Québec, au sujet des travaux de réparation et d'entretien de la route du Cap-Rouge qui descend à l'église de Sainte-Foy "qui n'a jamais été faite quoique souvent demandée."

27 août 1814.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route du moulin banal du fief de Gaudarville, en la côte du Cap-Rouge, paroisse Sainte-Foy, faite par Jacques

Plamondon, autorisé pour ce par Louis Hamel, Joseph Masse et Pierre Belleau, sous-voyers de la dite paroisse de Sainte-Foy. Le tout à répartir sur 42 personnes (ou M. Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Gaudarville) qui ont en tout 1870 arpents de terres en superficie.

28 juin 1815.

Répartition des travaux pour réparer et entretenir la route qui conduit des concessions du Cap-Rouge, de la côte de Sillery et de Saint-Ignace à l'église de Sainte-Foy, faite par Jacques Plamondon, capitaine aide-major des milices de Sainte-Foy, autorisé pour ce par Pierre Blais, Jean-Baptiste Bédard et Pierre Mainguy, sous-voyers de la dite paroisse. La dite route a 42 arpents, 14 pieds et 8 pouces, les travaux à répartir sur 73 personnes qui ont en tout 4155 1/3 arpents de terre en superficie.

6 juillet 1815.

Requête des habitants du chemin du Roi communément appelé chemin du Cap-Rouge à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet de l'entretien de la côte du ruisseau de Sillery aussi bien que de la côte située à quelques arpents à l'est du dit ruisseau. Le député grand-voyer écrit au bas de cette requête : "Vu qu'il ne se fait pas de service divin dans la paroisse de Sainte-Foy, la requête ès autres parts ainsi que le présent ordre seront lus et publiés à l'issue de l'office divin du matin à la porte de l'église de l'Hôpital général où la plupart des paroissiens de Sainte-Foy se portent et ensuite à l'assemblée d'exercice des miliciens de Sainte-Foy."

8 septembre 1822.

Rapport de Antoine Routhier, capitaine de milice,

sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Foy. Elus : Louis de Léry, Michel Boutin et George William Blackburn.

26 octobre 1824.

Certificat signé par Michel Routhier, Charles Hamel, Louis Deric (sic), Charles Belleau, Joseph Delisle, Olivier Villers, habitants de Sainte-Foy : "Nous certifions que Thomas Miller, de la paroisse de Sainte-Foy, est incapable de remplir la charge de sous-voyer par son peu de connaissance de la langue française et parce qu'il est attaqué des hémorroïdes." Le docteur Morin donne aussi son certificat que Miller est malade.

Sans date.

Plan de la troisième division de la paroisse de Sainte-Foy, probablement dressé par Nicolas Villers, sous-voyer pour cette partie.

Sans date.

Plan figuratif de certains chemins et routes de la paroisse de Sainte-Foy.

Sans date.

Liste des sous-voyers de la paroisse Sainte-Foy : Joseph Routhier, Gabriel Landry, Michel Berthiaume, Michel Routhier, Jean Gignaque (Gignac).

Sans date.

Requête de Michel Hamel, habitant de Sainte-Foy, au grand-voyer de la Nouvelle-France où il expose que les habitants de la Suète et de l'Auvergne ont besoin, depuis plusieurs années, d'un chemin qui leur permettrait de se servir du chemin qui va de Sainte-Foy à Champigny, lequel chemin passe à travers sa terre, ce qui lui fait un tort considérable. Il demande le redressement de ce chemin.

Sainte-Marie de la Beauce

12 juin 1809.

Requête des habitants du village Saint-Thomas, paroisse Sainte-Marie de la Beauce, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer, pour obtenir une route de sortie.

25 août 1810.

Rapport de Basile Deblois, inspecteur des chemins, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, sur certains travaux faits par le sous-voyer J. B. Boucher dans la paroisse de Sainte-Marie de la Beauce.

15 décembre 1815.

Requête des habitants du troisième rang de la paroisse de Sainte-Marie de la Beauce, au grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de front et une route de sortie.

1er juin 1816.

Requête des habitants du haut de la paroisse de Sainte-Marie de la Beauce au grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de communication avec les concessions de chaque côté de la rivière Chaudière et un passage à gué.

8 octobre 1817.

Requête à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de communication entre Sainte-Marie, Saint-Gilles, les cantons de Leeds, Ireland, Wolfetown, communément appelé le chemin Craig, et le chemin de Dudswell, etc., etc.

31 mai 1819.

Marché entre l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, messire Antoine Villade, Jean-Thomas Tas-

chereau, John Walsh, François Verreault junior, Joseph-Antoine Philippon, Charles Remy, Louis Dufresne, Pierre Chassé et Joseph Dugrenier, tous de Sainte-Marie de la Beauce, faisant tant pour eux-mêmes que pour leurs associés Robert Christie, George Vanfelson, Philippe Aubert de Gaspé, James Cockburn, John Neilson, François Languedoc, Pierre Laforce, Jean-Olivier Perreault, Louis Plamondon, Roger Lelièvre, Joseph Bouchette, Charles (chevalier) de Tonnancour, Henry Cowan, François Lehoullier, Pierre de Sales Laterrière, John-William Woolsey, Jean Langevin et Pierre Casgrain, et John Bragg, maître ouvrier charpentier et constructeur de ponts, pour la construction d'un pont sur la rivière Chaudière à Sainte-Marie de la Beauce. Acte de Joseph Planté, notaire à Québec, 31 mai 1819.

1er juin 1821.

Requête de T. P. J. Taschereau à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, réclamant une route de sortie dans le haut de la paroisse de Sainte-Marie.

1er juin 1821.

Requête de Jean-Thomas Taschereau à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, demandant une route de sortie dans le haut de la paroisse de Sainte-Marie, à prendre depuis le fronteau nord-est de la concession Saint-Olivier à aller en ligne droite jusqu'à la ligne de séparation entre Saint-Gilles et Linière.

1er juin 1821.

Requête des habitants de Sainte-Marie de la Beauce à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour fixer une route dans le haut de la paroisse, du côté nord-est de la rivière Chaudière.

19 juin 1821.

Requête de Jacques Grondin, Jacques L'Heureux, Joseph Vallée, Louis Vallée, Sébastien Vallée, etc., habitants de la seigneurie de Linière, paroisse de Sainte-Marie, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un chemin de sortie de la concession Saint-Jacques à la concession Saint-Olivier.

9 août 1821.

Requête de Charles Bélanger, habitant de la paroisse de Sainte-Marie, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route de sortie au-dessus de la concession de Saint-Elzéar.

16 août 1822.

Rapport de l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Marie. Elus : pour la 1e division (Jolliet et Taschereau), Louis Perron; pour la 2e division, Baptiste Paradis; pour la 3e division, Antoine Nadeau; pour la 4e division, François Gagné; pour la 5e division, Pierre Grenier; pour la 6e division, Etienne Busque; pour la 7e division (Linière et Saint-Etienne), Charles Marcoux; pour la 8e division, François Perrault; pour la 9e division, Louis Vachon; pour la 10e division, Baptiste Martin.

22 août 1822.

Requête de Jean-Baptiste Gagnon, Jean-Baptiste Binette, Louis Vachon dit Pomerleau et autres intéressés, propriétaires et habitants du village Saint-Jacques, dans la paroisse Sainte-Marie, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route dans cette partie du village Saint-Thomas, qui est la seconde concession du sud-ouest de la rivière Chaudière, qui leur permettra de descendre du dit village de Saint-Jacques au chemin du roi de la seconde concession.

26 décembre 1822.

Requête des habitants de la paroisse de Sainte-Marie à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour que le chemin de la concession Saint-Amable soit changé et qu'un chemin de front soit tracé dans le rang Saint-Narcisse.

13 juin 1823.

Notes sur la requête des habitants de Sainte-Marie au grand-voyer du district de Québec.

10 janvier 1825.

Requête de Michel Parent, Jean Ferland, Louis Faucher, Prisque Ferland, Louis Grenier, Jean Turcot, Joseph Grenier, Etienne Grégoire, Joseph Veilleux, Thomas Vachon, Joseph Auclair, Jean-Baptiste Grenier, Joseph Huard, habitants de la seigneurie Taschereau, paroisse Sainte-Marie, à Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir certains changements au procès-verbal de Jean-Baptiste d'Estimauville relatif à la route de sortie de la troisième concession nommée Saint-Elzéar.

10 septembre 1826.

Rapport de Charles René, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse de Sainte-Marie. Elus : Basile Dulac, Prisque Verreault, Louis Reny, Pierre Marcoux, Louis Lechasseur, Joseph Boivin, Guillaume Grenier, François Filteau, François Laurent, Louis Marcoux, Ignace Bélanger fils, Joseph Delisle.

Sainte-Martine (Beauharnois)

3 juin 1833.

Procès-verbal de l'élection de Antoine-Alexandre

Trottier, marchand, comme commissaire des chemins et ponts pour la paroisse de Sainte-Martine.

3 novembre 1834.

MM. Charles Manuel, L. G. Brown, R. H. Norval et Ovide Leblanc, juges des sessions de la paix du comté de Beauharnois, annulent l'élection de Antoine-Alexandre Trottier, marchand, comme commissaire des chemins et ponts pour la paroisse de Sainte-Martine, le capitaine James Wright qui présidait la dite élection ayant omis certaines formalités indispensables.

Sainte-Mélanie de Ramezay

9 juillet 1839.

Acte de nomination par Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, de Pierre Laporte dit Saint-Georges comme sous-voyer de la paroisse de Sainte-Mélanie, seigneurie de Ramezay (cahier Berthier, 1839).

29 juin 1840.

Acte de nomination par William Berezy, député grand-voyer pour le comté de Berthier, de Bénoni Coutu comme sous-voyer pour la seigneurie de Ramezay, paroisse Sainte-Mélanie (cahier Berthier, 1839).

Sault-au-Recollet

16 août 1724.

Requête de Simon Sicard, propriétaire d'une terre en la côte Saint-Michel, (Sault-au-Recollet) à M. Lanoullier de Boisclere, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour le prier de forcer ses voisins de faire leurs fossés.

Ceux dont il se plaint plus particulièrement sont les nommés Dagenais, David, Saint-Germain, Sans-Quartier. M. Lanoullier de Boisclerc ordonne que cette requête sera communiquée aujourd'hui même aux voisins de Sicard, afin qu'il les entende immédiatement (Pièce no 2679).

Sault Montmorency (Pont)

1er mai 1799.

Requête des habitants de la paroisse de L'Ange-Gardien à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir un pont sur la rivière Montmorency, au haut de la chute, au bas du chemin d'hiver, aux environs du premier escalier. Les dits habitants allèguent qu'ils ont toujours passé au bas du Sault, faute de pont sur la rivière, mais que le passage est très mauvais, tout à fait gênant et très dangereux particulièrement aux étrangers, et que le passage est arrêté dans certains temps de l'année par la hauteur des eaux et tous les jours de haute marée. Nombreuses signatures.

1799 (?)

Plan du chemin de la paroisse de L'Ange-Gardien depuis l'église jusqu'au Sault Montmorency. Du Sault à l'église les habitants sont: Jean-Baptiste Bureau, François Verreau, Henri Jacob, Louis Vézina, Jean Vézina, Herm. Jacob, Jean Garneau, Jacques Garneau, Pierre Maheux, Louis Giroux, Louis Vézina, Jacques Lépine, Charles Lépine, François Huot, Joseph Jacob, Gabriel Huot, Ambroise Trudelle, Jacques Touchette, Louis Fafard, Jean Julien, Jacques Paradis, Claude Bélanger, Prisque Cantin, Joseph Cloutier, Joseph Goulet, etc., etc.

1799.

Rapport (non terminé) de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, sur la requête du 1er juillet 1799 qui demande un pont sur la rivière du Sault Montmorency.

Sans date.

Notes sur les accidents arrivés dans le *passage* du Sault Montmorency.

Sans date.

Quelques suggestions à l'honorable M. Taschereau touchant le pont sur la rivière Montmorency et le chemin pour y arriver, soumises par les propriétaires de terres dans les paroisses de la côte de Beaupré et particulièrement ceux de la paroisse de L'Ange-Gardien.

Sans date.

Quelques questions légales au sujet du projet de pont sur la rivière Montmorency.

Sans date.

Questions et réponses sur le procès-verbal du grand-voyer du district de Québec qui ordonne la construction d'un pont sur la rivière Montmorency, en haut de la chute. Le document est évidemment rédigé par un adversaire du projet.

Sans date.

Observations ou raisons apportées par les habitants de la côte de Beaupré pour s'opposer à l'homologation d'un procès-verbal pour la construction d'un pont au-dessus de la chute Montmorency et pour en demander un au bas de la dite chute. Pièce signée par Guillaume Laberge, Jean Laberge, René Mathieu, Alexis Gariépy, François Huot, Joseph Cloutier, Jacques Touchette, Augustin Letarte, Jacques Huot, etc., etc.

15 janvier 1800.

Raisons présentées à la Cour des Sessions de la Paix par les opposants au procès-verbal du 21 octobre 1799, qui fixe et règle un pont sur la rivière Montmorency.

Janvier 1800.

Rapport de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, sur le procès-verbal du 21 octobre 1799, qui fixe et règle un pont sur le Sault Montmorency.

3 février 1800.

Requête des habitants de la Côte de Beaupré à Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur de la province du Bas-Canada, pour lui demander l'aide du gouvernement dans la construction du pont sur la rivière Montmorency. L'édification de cette entreprise nouvelle et compliquée demandera des ouvriers experts et on espère que le gouvernement se chargera de les payer.

6 mars 1800.

Lettre de l'abbé Jean Raimbault, curé de L'Ange-Gardien, à Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer du district de Québec, pour lui exposer que la majorité des habitants est moins opposée au pont sur la rivière Montmorency qu'au changement de chemin.

25 février 1801.

Requête des habitants de la paroisse de L'Ange-Gardien à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, au sujet du pont projeté sur la rivière Montmorency. Tous conviennent qu'un pont est nécessaire sur la rivière Montmorency, mais ils exposent que ce pont serait plus avantageux au bas de la chute qu'en haut comme il a été fixé par le procès-verbal du La requête donne les raisons qui militent en

faveur de la construction du pont au bas de la chute. Nombreuses signatures.

8 mars 1803.

Requête de divers habitants du comté de Northumberland à la Chambre d'Assemblée au sujet du pont sur la rivière Montmorency dont la construction a été ordonnée par le procès-verbal du grand-voyer du district de Québec en date du 21 octobre 1799. Ce pont doit être construit par tous les habitants de la côte de Beaupré. Les signataires de la requête offrent de construire le dit pont à leurs frais pourvu qu'on leur accorde le droit de péage. Ils demandent donc qu'une loi leur donne le pouvoir d'ériger le pont en question et leur accorde le péage pendant un certain temps pour les indemniser de leurs frais et travaux.

25 février 1804.

Requête de certains habitants de la paroisse de L'Ange-Gardien à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour que le pont qui doit être construit sur la rivière Montmorency soit placé en bas de la chute et non en haut ainsi qu'il a été décidé. Raisons données pour ce changement.

21 novembre 1804.

Requête de François Huot, Louis Vézina, Jean-Baptiste Bureau, Pierre Garneau, Jean Vézina, Jacques Verreault, etc., etc., habitants de L'Ange-Gardien, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour que le pont qui sera construit sur la rivière Montmorency d'après le procès-verbal du 21 octobre 1799 soit fait d'après un autre plan.

14 janvier 1806.

Opposition à l'homologation du procès-verbal du dé-

puté grand-voyer du 16 octobre 1805 intitulé procès-verbal qui rejette la requête en date du 25 février 1801 présentée par Jacques Huot. Nombreuses signatures.

21 janvier 1806.

Opposition au procès-verbal du 16 octobre 1805 qui rejette la requête du 25 janvier (?) 1801 présentée par Jacques Huot relative au pont de la rivière Montmorency.

6 février 1806.

Lettre de Louis Chaboillez, de Montréal, à Jean Thomas Taschereau qui répond aux deux questions suivantes: 1o Si le grand-voyer a le pouvoir de fixer un pont sur une rivière par un procès-verbal; 2o Si le grand-voyer peut appeler plusieurs paroisses à un travail public. M. Chaboillez répond à la première questions dans l'affirmative et cite plusieurs cas à l'appui de sa réponse. La seconde question, répond M. Chaboillez, est plus compliquée, mais il n'a pas de doute que le grand-voyer peut ordonner à plusieurs paroisses de contribuer à la construction d'un pont tout comme la loi l'autorise à obliger plusieurs paroisses à la construction d'un chemin.

19 mai 1810.

Soumission de Jean-Baptiste Bédard, de Québec, pour la charpente d'un pont sur la rivière Montmorency: "Je demande 450 louis ou 450 livres cours de la Province. J'assure d'y porter toute l'attention qui sera proportionnée à la délicatesse de l'ouvrage, lequel est le plus important de tous les ouvrages qui se sont faits jusqu'à présent dans notre province." La soumission est à l'adresse de M. Desti Movil (d'Estimauville), grand-voyer du Bas-Canada.

Terrebonne

Sans date.

Requête de Louis Lepage de Sainte-Claire, seigneur de Terrebonne, Lepage de Saint-François, Antoine Filion, Michel Filion, Jean Bouchard, fils, François Massue (?), Pierre Beauchamp, J. B. Gariépy, Noël Champleau, J. B. Leclerc, Michel Masson, Jean Masson, etc, etc, habitants de Terrebonne, à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour construire un pont sur la rivière Mascouche. La traversée actuellement se fait en bac, ce qui est très désavantageux pour tous (no 2724).

17 juin 1836.

Promesse de J. B. Alfred Turgeon de payer une somme de trente six livres à R.-E. Morin pour un terrain qu'il a acquis à Terrebonne en sa qualité d'inspecteur des chemins.

Trois-Pistoles

1er août 1797.

Requête de Paul Rioux, capitaine de milice et inspecteur des chemins des Trois-Pistoles, Etienne Rioux, seigneur et un des sous-voyers de la même paroisse, Louis Leclerc, maître de poste, faisant tant pour eux que pour plusieurs autres habitants de Trois-Pistoles, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire verbaliser les chemins des Trois-Pistoles.

7 janvier 1799.

Requête de Barthélemi Dubé, Jean Michaud, Alexis Potvin, Jean Larivée, Jean-Baptiste Leblond, Paul Oriau,

Benjamin Rioux, Baptiste Beaulieu, Joseph Levesque, Charles Levesque, Basile Morency, Michel Simon, Paul Côté, Nicolas Jeannet, Augustin Bariau, Joseph Leroux, Charles Genti, Bélonie Boucher, Régis Lepage, Jacques Métayer, Jacques Baussar, Pierre Maclure, Augustin Bariau, Joseph Rioux, etc, etc, habitants des Trois-Pistoles, à la Cour des Sessions de la Paix, pour s'opposer à l'homologation du procès-verbal du grand-voyer du district de Québec des 11 et 12 septembre 1799 qui fixe et règle le chemin de Roi de la dite paroisse. Rédigée par Pierre Bédard, avocat des opposants.

13 janvier 1799.

Réponse du grand-voyer du district de Québec aux moyens d'opposition soumis à la Cour des Sessions de la Paix contre l'homologation de son procès-verbal des 11 et 12 septembre 1799.

13 novembre 1804.

Requête de Joseph Mainville, Vincent Damours, François Lavoie, Pierre-Antoine Rioux, Jean-Baptiste Michaud, Elie Bélanger, Thomas Bélanger, etc, tous habitants de la deuxième concession des Trois-Pistoles, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour faire verbaliser le chemin de leur concession.

4 juin 1806.

Requête de Xavier Thibault et autres de la seigneurie dite Baie des Ha! Ha!, paroisse des Trois-Pistoles, à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour avoir des chemins verbalisés.

10 août 1807.

Requête de Paul Rioux, capitaine de milice et inspecteur des chemins des Trois-Pistoles, Jean Letourneau, Maurice Martel, habitants de la deuxième concession des

Trois-Pistoles, à Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour obtenir une route de sortie dans la dite deuxième concession, village de Bonne-Espérance.

24 octobre 1809.

Requête de Robert Gagnon dit Belzile, Etienne Rioux, Paul Rioux fils, Jean-Baptiste Rioux, etc, etc, habitants de la deuxième concession des Trois-Pistoles, village Vis-Content, à M. Berthelot, député grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin verbalisé.

5 mai 1810.

Requête de Etienne Rioux, Henri Michaud, Lambert Gagnon, Ambroise Gagnon, habitants de la deuxième concession des Trois-Pistoles, village Vis-Content, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour indiquer la ligne que devra suivre le chemin demandé par la requête du 24 octobre 1809.

31 mars 1811.

Répartition pour faire et réparer le pont sur la rivière de Henri Cimon, seigneurie de la Baie des Ha! Ha!, paroisse des Trois-Pistoles, faite et assignée par Noël Cloutier, Maximin Rioux, Chs Saint-Laurent, Pierre Roy, sous-voyers des Trois-Pistoles. Pont de cent dix pieds de longueur entre deux quais.

14 décembre 1815.

Etat des dépenses faites par Jean-Baptiste Rioux, inspecteur des chemins des Trois-Pistoles, pour le chemin des Trois-Pistoles à Rimouski. Total : 653 louis. Les travaux durèrent plus de sept semaines et employèrent sept brigades de quatorze hommes chacune. Ces hommes recevaient une piastre par jour chacun.

6 janvier 1816.

Requête de Paul Rioux et Benjamin Rioux, seigneurs des Trois-Pistoles et de l'Anse aux Coqs, Gabriel Thibault, Abraham Grandveau, François Lefebvre dit Boulanger, Louis Gagnon, Félix Bérubé, Casimir Roussel, Charles Gagnon, Jacques Cloutier, Régis-Pierre Jean, Henri Michaud, Jean-François Ouellet, Ignace Garañt, Louis Fournier, Michel Bélanger, Pierre Couillard, André Levesque, Henri Cimon, Vincent Vaillancourt, habitants des Trois-Pistoles, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, au sujet du chemin du Roi.

31 mars 1816.

Répartition des travaux pour faire et réparer le pont sur la rivière de Henri Siméon, dans le sud de la seigneurie de la Baie des Ha! Ha!, paroisse de Notre-Dame des Anges (des Trois-Pistoles) et assignée par Noël Cloutier, Maximin Rioux, Calice (Calixte) Saint-Laurent et Pierre Roy, étant la majorité des six sous-voyers de la dite paroisse aux propriétaires des terres de la première concession de la dite seigneurie de la Baie des Ha! Ha!, désignés par le procès-verbal de Jean-Thomas Taschereau, député grand-voyer, en date du 27 juin 1806. Le pont aura cent dix pieds de longueur entre les deux quais ou coulées. Pour faire le dit pont il faudra 57 lambourdes de 23 pieds, 283 pièces de 18 pieds de longueur, 105 voyages de terre et 265 journées de corvées, etc, etc.

26 décembre 1821.

Lettre du grand-voyer du district de Québec au capitaine Jean-Baptiste Rioux au sujet du chemin des Trois-Pistoles à Rimouski.

10 novembre 1822.

Rapport de Jean-Baptiste Rioux, capitaine de mi-

lice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse des Trois-Pistoles. Elus : Alexis Leclerc, Maximin Côté, Etienne Damours, Joseph Roy dit Lauzon, Raphaël Plourde Hilarion Thibault.

Sans date.

Requête de Abraham Gaudreau, Prosper Caron, Gabriel Thibault, Alexis Caron, Michel Caron, Antoine Lavoie, Louis Gagnon, Noël Gagnon, Félix Roberge, etc, habitants de la Baie du Ha! Ha!, seigneurie de Richard Rioux, paroisse des Trois-Pistoles, à Jean-Baptiste d'Estimauville, grand-voyer du district de Québec, pour avoir un chemin verbalisé.

21 mai 1825.

Requête de Jean Lebel, Alexandre Laplante, François Cimon, François Malenfant, Martial Leblond, François Michaud, Henri Malenfant, Cyrille Marin, Hyacinthe Maurais, Augustin Godbout, Paul Godbout, Charles Levesque, Joseph Soucy, etc, habitants des troisième et quatrième concessions des Trois-Pistoles, à l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, pour un chemin et une route de sortie.

Sans date.

“Procédés” sur la requête pour avoir un chemin entre les terres Joseph Lebel et Alexis Leclerc, paroisse des Trois-Pistoles.

17 septembre 1825.

Procès-verbal de la route demandée entre les terres de Joseph Lebel et Alexis Leclerc, paroisse des Trois-Pistoles. Procès-verbal non signé. Cette pièce est plutôt un projet de procès-verbal.

5 août 1826.

Acte de nomination par l'honorable Thomas-Pierre-

Joseph Taschereau, grand-voyer du district de Québec, de Lambert Morin et de Célestin Rioux comme inspecteurs des chemins des Trois-Pistoles.

17 septembre 1826.

Rapport de Jean-Baptiste Rioux, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse des Trois-Pistoles. Elus : Pierre Roy, Paul Leblond, Jérôme Turcotte, Ambroise Gagnon Belisle, Robert Bélanger, Joseph Roy dit Desjardins, Juste Rioux, Jean Lebel.

17 septembre 1826.

Rapport de Jean-Baptiste Rioux, capitaine de milice, sur l'élection des sous-voyers pour la paroisse des Trois-Pistoles (augmentation). Elus : Joseph Caron, Joseph Després, Henri Saint-Pierre, Charles Marcheterre, François Michaud.

12 novembre 1827.

Répartition des sommes à payer pour les terrains défrichés pour la route qui conduit au troisième rang des Trois-Pistoles, faite et assignée par Pierre Roy, Jean Lebel, Ambroise Gagnon dit Belzile, Robert Bélanger, Juste Rioux et Joseph Roy dit Desjardins, sous-voyers des Trois-Pistoles.

Varennnes

23 juin 1733.

Requête de Joseph Boucher, sieur de Noix, Augustin Hébert, Augustin Gauthier, Jean-Marie-Christophe Crespin, Claude Martin, Jacques Chalue (?), Baptiste Lavigne, Joseph Hébert, etc, etc, habitants de Varennnes et de Saint-Michel, à M. Lanoullier de Boiselerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, au sujet de la non-exécution de son

ordonnance aux habitants de Varennes de tirer les bois nécessaires pour la construction des ponts de leur paroisse (no 2633).

1740.

Requête de Catherine Viger, veuve de David Poirier, habitante de l'île Sainte-Marguerite, seigneurie de Varennes, se plaignant de nouveau de son frère qui l'empêche de passer sur le bord de sa grève pour faire ses foins (no 2660).

Sans date.

Requête d'Augustin Hébert et de plusieurs autres habitants de Varennes et Saint-Michel à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour se plaindre que, malgré l'ordonnance rendue en 1732, les habitants négligent de s'acquitter de leur part de réparation des ponts du district, et qu'il serait nécessaire que le chemin fût marqué sur le coteau comme ils l'avaient alors suggéré (no 2750).

Sans date.

Requête de Paul Petit, Baptiste François, Baptiste Barabé, Baptiste Hébert, Joseph Beauchemin et plusieurs autres habitants des seigneuries de Martigny et Saint-Michel tant du second rang que du troisième à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour continuer le chemin du coteau jusqu'à celui de leurs concessions et les exempter de travailler au chemin du bord du fleuve (no 2734).

1746.

Requête de Jean-Baptiste Mongeau et Claude Martin, habitants de M. de Martigny, à M. Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer de la Nouvelle-France, pour s'opposer au chemin demandé entre leurs terres, par Joseph Messier

dit Saint-François et plusieurs autres; ils ont tout ce qui leur faut en fait de chemin; toutefois si c'est le bon plaisir du grand-voyer de doter la paroisse d'un nouveau chemin, ils suggèrent de le placer dans la ligne seigneuriale entre M. de Martigny et M. de Saint-François (no 2706).

Verchères

24 août 1835.

Procuration donnée par plus de deux cents habitants de Verchères aux sieurs Pierre Amiot, Paschal Charron, Etienne Gauvreau, Antoine Végiard, François Savaria, François Marchessault et Jean Charron pour agir comme leurs procureurs à une assemblée convoquée par P.-L. Panet, grand-voyer du district de Montréal, qui sera tenue à Boucherville le 26 août 1835.

31 juillet 1836.

Requête signée par plus de deux cents habitants de Verchères à P.-L. Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour l'abolition d'un certain pont sur la rivière de Muy, entre Boucherville et Verchères.

LES PROCES VERBAUX DU GRAND VOYER
CUGNET POUR L'ANNEE 1762

Au volume premier (p. 176) de *l'Inventaire des procès-verbaux des grands voyers*, nous écrivions :

“Pour l'année 1762, nous ne possédons que les sommaires des procès-verbaux de M. Cugnet. Dans le cahier qui contient les procès-verbaux de M. Cugnet pour les années

1763, 1764, 1765, 1766 et 1767, le grand voyer Gabriel-Elzéar Taschereau a écrit la note marginale suivante : "M. Cugnet a tenu les minutes de ses procès-verbaux pour l'année 1762 dans un petit cahier qui n'a pu être lié dans ce registre." Nous n'avons pu retracer ce petit cahier.

Le minuscule cahier des procès-verbaux du grand-voyer Cugnet pour 1762, disparu depuis près de cent ans, a été retrouvé. Dans un déménagement d'archives, il était tombé en arrière des rayons où on conservait toutes ces vieilles paperasses. Il a été retrouvé tout récemment et nous sommes heureux de donner ici le texte de ces procès-verbaux dont les sommaires ou les résumés ont été publiés aux pages 176, 177, 178, 179 et 180 du volume premier de l'*Inventaire des procès-verbaux des grands-voyers*.

*Procès-verbaux de François-Joseph Cugnet, grand-voyer
du district de Québec, pour l'année 1762*

Aujourd'huy, quatorzième jour de may mil sept cens soixante deux, En vertu des ordres de son Excellence, Nous, Grand Voyer nous sommes Exprès transporté sur le chemin de la petite Rivière pour examiner les ponts construits dans cette route jusqu'à la terre apellée la ferme du S. Cadet. Nous avons trouvé que depuis chés le nommé henry mareschal jusque chez Giroux les trois ponts sont fort mauvais et demandent un prompt rétablissement. Ces ponts avant la Conquête du Canada étoient rétablis et entretenus par la Ville. Que depuis l'hôpital Général jusqu'à la ferme du Sr Cadet il y a sept ponts dont les deux premiers sont fort mauvais, demandent à être relevés, ils sont, à cause de leur élévation, trop étroits et il seroit nécessaire d'y ajouter deux pièces de long de chaque costé et a chacun un

garde fou. Les autres ne demandent qu'à être reliés et couverts de terre. Nous estimons que trois journées de huit ou dix hommes seront suffisantes pour réparer les sept ponts. En ordonnant au Capitaine de milice de Commander dix hommes du matin a midy et la même quantité du midy au soir pour ne point fatiguer les habitans de cette coste qui étant au nombre de trente ne feront chacun qu'une journée de Corvée partagée également. Il seroit nécessaire que les Sergents de milice se partageassent pour veiller à ce que les habitans travaillassent solidement. En foy de quoy nous avons signé le présent pour valoir et servir ce que de raison.

F. J. Cugnet

En conséquence donné ordre au Capitaine de milice de la d. Coste de faire travailler conformément audit procès verbal le même jour.

Aujourd'huy quinziesme jour de may mil sept cens soixante deux, En vertu des ordres de son Excellence, Nous Grand Voyer, nous sommes transporté sur le chemin du Passage au Trait quarré de charlebourg pour examiner les ponts construits dans cette Route. Nous avons trouvé qu'il étoit d'un absolue nécessité pour l'utilité publique.

1o—d'abatre du côté de charlebourg au Passage une élévation de terre au bord de la Rivière d'environ 12 pieds de large sur dix ou douze de long pour faciliter l'Embarquement des voitures dans le Bac qui sans ce travail courent les Risques de se briser; nous avons marqué avec le nommé Giroux passager la largeur et la longueur de cette petite Coste; nous avons Estimé que deux hommes pourroient aisément en deux heures faire cette opération. Le Capne de milice Commandera à cet effet les deux plus pro-

ches voisins du Passage qui feront ce travail sous l'Inspection du d. Giroux.

2o—de refaire en entier le pont de la Rey les pièces y sont rendues. Etant absolument nécessaire que ce pont soit fait dans la même journée, les deux Capitaines de milice, Pierre Bédard et Henry Bourré, commanderont chacun vingt cinq hommes de leur Compagnie, ces cinquante hommes sous l'Inspection d'un sergent de chaque compagnie, établiront ce pont solidement, lieront bien les pièces, et les uniront afin que la terre de trois ou quatre pouces d'Épaisseur qu'ils y mettront, ne soit pas dans le Cas de tomber et de se perdre dans la Rivière. Ils auront attention de bien l'Étançonner, de le faire ferme et solide et d'y mettre un garde fou qui puisse tenir en Respect toutes les pièces.

3o—Qu'entre ce pont et avant d'arriver a Celuy des Sauvages, il y a un petit pont à faire, qu'il faudra Également Terrasser, le Terrain a unir et les hornières a remplir. Quatre hommes dans une journée feront cette reparation chacun des deux Capitaines commandera deux hommes.

4o—Que le pont des Sauvages demande à être Étançonné, resserré, uny et terrassé. Seize hommes suffiront à ce travail huit de chaque Comp. un sergent suivra l'ouvrage. Il y faut un garde fou.

5o—Le Pont sur le Ruisseau Boisclerc contre chez le nommé Lessard a Étançonner, unir et Resserrer et terrasser. huit hommes suffiront à ce travail pour une journée avec un sergent pour conduire l'ouvrage.

6o—Le Pont du Gros pin a Relever, unir toutes les pièces et le bien terrasser de trois ou quatre pouces. Quarante hommes suffiront au travail, vingt de chaque Compe et un sergent pour veiller et conduire L'ouvrage.

7o—Le Pont entre les prairies du S. Coton a Relever



étançonner resserrer, unir et Terrasser. Vingt hommes suffiront pour le perfectionner dans la journée. Et un sergent pour veiller.

80—Le Pont au bord de la Coste a Relever, unir, resserrer et Terrasser, huit hommes pour cette opération.

90—Le Pont vis a vis les maisons de la Vve Godon a Relever et Terrasser. Deux hommes.

100—Le Pont vis a vis le nommé hupé a relever et terrasser, deux hommes.

110—Les deux ponts depuis Germain Villeneuve jusqu'à l'Eglise et celui pour aller à la maison du Major Spittall a terrasser un homme à chacun de ces ponts suffira pour la journée le même sergent Veillera pour le 8e. 9e. 10e. et 11e articles.

Et comme il est de la dernière importance pour le bien public de faire au plustôt ces réparations, En conséquence des Instructions que nous a donné Son Excellence pour l'Exercice de Notre charge. Nous Enjoignons aux Capitaines Pierre Bedard et Henry Bourré de Commencer ce travail sous trois jours, et leur recommandons, de commander loyalement leurs habitans afin que l'un ne soit pas plus chargé que l'autre et que tous y travaillent Egalement. Il faut 139 journées d'hommes. S'il est possible que par le nombre de habitans de chaque Compe chacun ne donnât qu'une demye journée, ces corvées ne leur seroient point à charge. Nous présumons que si les Capnes de Milice ne veulent accorder ni préférence ni faveur, ces Réparations se feront aisément et sans murmure, l'Intention de Son Excellence étant que les chemins étant en très mauvais état se Rétablissent par Corvées. En foy de quoy Nous avons signé le présent pour Valoir et servir de reglement aux Capitaines



Pierre Bédard et Henry Bourré. A. Charlebourg les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Délivré Copie.

Aujourd'huy dix septième jour de may mil sept cent soixante deux, en vertu des ordres de son Excellence, Nous Grand Voyer, nous sommes transportés sur le chemin du Bourg Royal, de l'Eglise de Charlebourg à la Croix pour examiner les ponts construits dans cette Route. Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public de Relever, resserrer unir et Terrasser les quatre ponts qui s'y trouvent, remplir trois Bourbiers qui y sont considérables, unir le chemin et le fossoyer, et tâcher d'ôter une pierre au milieu du chemin qui met la nuit les Voitures en risque de se briser. Nous Estimons que six hommes de Corvée pendant trois jours suffiront a ces opérations. Le Capte Bourré aura soin d'Envoyer un sergent pour veiller a l'ouvrage en foy de quoy nous avons signé le présent, pour valloir et servir de Règlement et d'ordre au Sr Bourré qui fera faire les Réparations sans délai à Charlebourg les jour et an susdit.

F. J. Cugnet

Délivré Copie le 19.

Le sergent Jacques alard de la Compagnie de Pierre Bedard fera oster du chemin au pont de la Rey les pieux qui l'Embarassent en attendant que ce pont soit retabli. Il commandera a cet effet quelques habitans sans délai a Charlebourg ce 18 may 1762.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy dix-huitième jour de may mil sept cent soixante deux en vertu des ordres de Son Excellence, Nous Grand Voyer, Nous sommes transportés sur le Chemin de Sillery et du Cap Rouge, depuis la porte St. Louis jusqu'au dernier habitant pour examiner et constater L'ouvrage qu'il falloit faire; Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité.

1o En commençant au sortir de la porte S. Louis d'unir le chemin, Le fossoyer et le Bomber afin que les eaux puissent s'écouler facilement.

2o Refaire deux ponts totalement Ecrasés et les terrasser;

3o D'en refaire un a neuf sur le Ruisseau vulgairement apellé De la Nativité et le terrasser.

4o Refaire un pont pour les Gens de pied sur le Ruisseau des prêtres et le nettoyer de l'autre Costé pour les Voitures.

5o Une coste fort mauvaise a acomoder, remplir les ornières et donner de l'Ecoulement aux Eaux.

6o Racomoder plusieurs Bourbiers qui se trouvent dans le bois, remplir les ornières et faire des fossés pour remplir le terrain trop bas dans ces différens endroits.

7o Plusieurs petits ponts à relever, resserrer unir et terrasser;

8o Fossoyer et Recaler les fossés d'un chemin très mauvais qui se trouve entre les nommez Paradis et Moiseux, Et remplir les Ornières.

9o Racomoder le Grand Chemin depuis Moiseux jusqu'à la Rivière.

Nous estimons que tous ces différens travaux demanderont cinq à six journées de douze hommes accompagné

d'un sergent pour conduire l'ouvrage et veiller à ce que les travailleurs ne perdent point de tems.

Ces travaux suivant les ordres de son Excellence devront être fait par Corvée, le Capitaine de milice aura attention de commander Egalement les habitans de sa Compagnie de façon que chaque habitant travaille Egalement, et qu'un ne fasse pas plus de journées qu'un autre, éviter dans ses commandemens toute préférence, ou faveur, animosité ou vengeance, En foy de quoy Nous avons signé le présent pour valoir et servir de Règlement et d'ordre au S. François Traversy Capne de Milice de la paroisse de Ste Foy qui fera faire ces Réparations sans délai. A Québec les jour et an susdit.

F. J. Cugnet

Au S. François Traversy Capne de Ste Foy

A Québec ce 18 may 1762.

Je vous adresse cy-joint, Monsieur, mon procès verbal pour le chemin du Cap rouge, par Sillery. Je vous prie de vouloir bien l'exécuter sans délai. L'intention de son Excellence est que les chemins qui sont actuellement fort mauvais soient retablis par Corvée. vous aurés attention a ce que les habitans que vous commandés pour ces travaux obéissent à vos ordres et ne perdent point de tems. Je suis parft, Monsieur, Votre &c. .

Le Sr. Henry Bouré Capne

Charlebourg ce 18 may 1762

Je vous envoie ci-joint, monsieur, mon procès verbal des reparations à faire sur le chemin du Bourg Royal, de L'Eglise à la Croix. Je vous prie d'y faire travailler incessant.

J'ay parlé hier a Monsieur Cramahé des difficultés que vous faisies pour fournir des Gens de Corvées de votre Compe, pour le pont de la Rey, Tous les habitans passant par ce pont doivent y travailler, ainsi qu'il est Expliqué au procès verbal que je vous ay Remi et au s. Bédard. il est surpris de vos difficultés, ainsi je vous prie de vous arranger avec le S. Pre Bédard pour ce pont.

J'ay été surpris hier que vous n'ayies pas encore fait commander les deux plus proches voisins du passage pour accomoder la petite Coste du Bac.

Je suis Mr &c...

Aujourd'huy dix neuvième jour de may mil sept cent soixante deux, en vertu des ordres de Son Excellence, Nous Grand Voyer, Nous sommes transporté sur les chemins de Charlebourg dépendants de la Compe. de Pre Bédard pour examiner les ponts construits dans les différentes Routes et constater les réparations à faire aux d. chemins nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public.

Sçavoir

Route depuis la maison du Major Spital jusqu'à la Coste vulgairement apellé Route de St. Joseph.

1o de fossoyer le chemin qui passe entre la d. maison et le Presbitère, et de le bomber pour faciliter l'écoulement des Eaux qui y séjournent.

2o le Pont au bout de la d. Rue vis a vis la maison des héritiers Boisel a relever, resserrer unir et terrasser.

3o Sept ponts à relever, resserrer Et Terrasser depuis les terres de Boisel jusqu'à celles de Jean Bédard.

4o depuis la d. terre jusqu'au d. Endroit plusieurs mauvais pas, ce qui demande que toute cette Route soit

fossoyée, et les fossés anciens recallés et la route bombée.

La coste à fossoyer s'il est possible, dix hommes pendt trois journées pour cette d. Route de St Joseph.

Route de Bonaventure

1o Pont de la Vve Bédard, a relever, unir Et terrasser
id. de Jacques Jobin id.

id. de L'Egaré idem

Celuy de la Rivière a relever etançonner unir et terrasser

Celuy de Prisque Verret Mauvais à rétablir entièrement

Celuy sur Vézina demande la même réparation. Les petits ponts qui se trouvent à la descente seront tous terrassés.

2o Les fossés de toute cette Route demandent à être recalés et le chemin Bombé.

Les deux ponts de Prisque Verret et de Vézina demandent pour être réparés solidement douze hommes de corvées pendt deux journées.

Les autres ponts et le chemin demanderont une vingtaine d'hommes pendant trois ou quatre jours.

Route de St. Bernard

1o Deux ponts de Joseph Bedard mauvais demandent à être relevés et terrassés. quatre hommes pendant une journée et quelques pièces à fournir.

Celuy de Jasq. de Beaulieu mauvais demande la même réparation, et la même quantité d'hommes.

Celuy de Garneau à relever, unir et terrasser, avec demie journée d'homme.

2o Le Pont de la Rivière au moulin de Penisson demande a être Etançonné, et les pièces à unir.

La Coste pour descendre au pont demande nécessairement. a être Elargye de trois ou quatre pieds et a être fermée du costé de la Rivière par une trentaine de pieux pour Empêcher que les Voitures ne tombent dedans. Les pieux de deux pieds de hauteur suffiront, pour ce Pont et cette Coste, deux journées de vingt hommes chacune.

Route du Lac St Charles

1o Le pont de St Romain à terrasser

Celuy de la Rivière demande seulement à être lié et terrassé.

Les autres petits ponts jusqu'au Lac, à terrasser.

2o Tous les fossés de cette Route demandent à être Recalés.

Dix hommes pendant deux jours pour cette réparation.

Route de St Pierre à prendre de l'Eglise de Charlebourg a partager entre la Compe de Pierre Bédard et celle de Bourré Egalement.

1o Le Pont apellé de St Claude a accomoder remettre quelques pièces et a terrasser

Celuy de chés Berthiaume idem

Celuy de Siguoïn idem.

2o Tous les fossés de cette Route demandent à être recalés profondément tout ce terrain étant un terrain mou, Et a être bombé, jusqu'à la montagne.

Six hommes de chaque compagnie pendt, trois ou quatre jours feront ces reparations solidement.

Les Capitaines auront attention pour les réparations de toutes ces Routes qu'il y ait toujours un sergent pour

suivre, veiller L'ouvrage et à les faire faire solidement.

En foy de quoy j'ay signé le présent pour valoir et servir au Capne Pierre Bédard, et à Henry Bourré, pour ce qui regarde la route de St. Pierre, de Règlement et d'ordre, qui feront faire ces réparations le plustôt qu'il sera possible, après l'hémision du procès verbal qui regarde la Route du passage à l'Eglise.

A. Charlebourg les jour et ans susdit.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy vingtième jour de may mil sept cent soixante deux, En vertu des ordres de son Excellence, Nous Grand Voyer, Nous sommes transportés sur le chemin de Ste Foix par la coste St Jean jusqu'à l'habitation du nommé Dupont pour examiner les ponts construits dans cette Route et ce qu'il y auroit de Réparations à faire au d. chemin. Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité

1o de refaire a neuf quatre ponts de la Porte St Jean jusques chez le nommé Borgam et le terrasse.

... aplanir Et remplir des trous et des ornières de cette porte a la maison de feu Mr S. J. . . . cet ouvrage doit se faire par les propriétaires des Terrains du faux bourg St Jean. Six hommes dans huit ou dix journées et trois harnois suffiront à cet ouvrage.

de faire la même réparation depuis cette maison jusqu'à celle de Mançeau. cette Réparation demande Beaucoup d'ouvrage. Tout ce terrain appartient aux Dames de l'Hôtel Dieu et aux ursulines. Dix harnois et vingt hommes pourront à peine En dix a douze jours rendre le chemin praticable. Il seroit a ce que nous présumons plus facile et moins couteux a faire en prenant le chemin environ un

quart d'arpent plus haut de l'endroit ou il passe actuellement.

2o qu'il est nécessaire pour redresser le chemin de chez Boyier jusque chez le S. Dumont de remplir un fossé qui y est actuellement de la terre d'un autre qu'il faudray faire, et le pont entre Routier et le S. Dumont demoly et refait plus solidement quinze ou vingt pieds plus haut, touchant au chemin de traverse qui passe de la grande allée à St Jean. Cette opération demande vingt hommes de Corvées pour deux jours. Et un sergent pour conduire l'ouvrage suivant la ligne que nous tirerons, en présence des Sieurs Dumont Borgia et Montreuil.

3o Le Pont a la maison du d. S. Dumont demande a Etre relevé en entier, bien étançoné, Elargy et un garde fou. dix hommes pour ce pont le retabliront dans une journée. Il a besoin d'une partie de Nouvelle pièces.

4o Le pont sur la terre de petit cler a accommoder et terrasser. quatre hommes.

5o Celuy sur la terre de Delorme, idem. quatre hommes

6o Celuy chez le Vve Routier fort mauvais a Refaire Entièrement. six hommes

Toute cette Route qui dépend de la Compagnie de Ste Foix demande a être uny dans bien des endroits, de mauvais bourbiers et des hornières a remplir. Et le fossé a recaler.

Tous ces travaux suivant les ordres de son Excellence devant être faits par Corvée, le Capitaine de milice aura attention de commander Egalement les habitans de sa Compe de façon que chacun travaille également. Et que l'un ne fasse pas plus de journées qu'un autre, Et avoir attention qu'un sergent soit toujours présent à l'ouvrage. En foy de

quoy nous avons signé le présent pour valoir et servir de règlement et d'ordre au S. Antoine Villeneuve Capitaine de milice de la paroisse de Ste Foix qui fera faire ces réparations sans délai. A Québec les jour et an susdits

F. J. Cugnet

Au S. Antoine Villeneuve
Capne de Milice de S. Foix

Québec le 22 may 1762

Je vous adresse ci-joint, M. mon procès Verbal pour le chemin de Ste Foix depuis la porte S. Jean jusque ché le nommé Dupont.

Je vous prie de vouloir bien l'Ecouter sans délai. Les semences et les clôtures dans votre paroisse doivent être faites. L'intention de Son Excellence Est que les Ponts qui sont fort mauvais soient retably par corvées. Vous commencerez par le rétablisst, des ponts. Et vous aurez attention a ce que les habitans que vous commanderez obéissent a vos ordres et ny perdent point de tems. J'iray dans deux ou trois jours voir si vos réparations avancent.

Je suis, Mr, etc.

Aujourd'huy vingt troisième jour de May mil sept cent soixante deux a la requete du S. Massy Capne de la Coste de la petite Rivière et de Ve Jean Marie Dorion, nous Grand Voyer, nous sommes Exprès transporté en la maison du d. S. Massy, ou se sont trouvés assemblés les habitans de ceste coste voisine et En Etat de pouvoir déposer, pour constater par leurs dépositions si la d. Ve. Dorion est en droit de tenir une barrière au chemin public En montant chez Vézina. En conséquence Nous en présence de Jacques Dorion, âgé de dix-huit ans fils de la veuve Dorion comparant en son lieu et place avons pris le serment des ha-

bitans présens qui ont promis de dire Vérité sur le fait en question sçavoir

Jean Langlois a dit, que depuis douze ans qu'il est dans la coste, il n'a jamais vu de barrière au d. chemin qui a toujours été réputé public, qu'il avoit vu il y a quelques années des poutres qui baroient le dit chemin et que ces poutres n'avoient pas subsisté.

Jacques chartré a dit que depuis trente ans Il n'a jamais vu de barrière en cet endroit.

Claude Govereau né dans la d. Coste a déposé la même chose.

Louis Audet a dit que depuis dix huit ans qu'il est dans cette coste Il n'a jamais vu de barrière au d. endroit.

Joseph Dion, né dans la Coste a dit la même chose.

Charles Alard, qui depuis douze ans qu'il est dans la coste a dit la même chose.

Charles le Tartre, depuis quatorze ans qu'il est dans la Coste a dit la même chose.

François Baudin né dans la Coste et proche voizen de la d. Ve Dorion depuis soixante ans, dit qu'il n'a jamais vu de barière et que ce chemin a toujours été public.

Nous avons ensuite demandé au d. Jacques Dorion représentant sa mère, si elle avoit des titres a oposer a ces dépositions. Il a répondu que Non. les nommés Langlois et Alard ont signé les autres ainsi que le d. Jacques Dorion ont déclaré ne seavoir écrire ni signer après lecture faite signé

Jean Langlois,
Charles Alard

Les habitans étant assemblés, nous leur avons Représenté que ceux de Charlebourg, nous avoient demandé que le chemin depuis le nommé Vézina jusque chez la Ve Clau-

de Dorion fut elargy étant souvent obligé d'y passer pour le service des troupes en quartier dans leurs paroisses au moins de douze pieds tout ce chemin n'étant environ que de huit pieds, au bord de l'E. de la Rivière, Nous croyons qu'il seroit nécessaire que les clotures des héritiers Claude Dorion et celles de la Ve Jean Marie Dorion soient reculées de six pieds pour la sureté du d. chemin. En foy de quoy nous avons dressé le présent pour servir a rendre compte a son Excellence pour donner ses ordres ainsi qu'il le jugera a propos. En la maison du d. S. Massy Capne de la petite Rivière les jour et an susdit

F. J. Cugnet

Aujourd'huy vingt quatrième jour de May mil sept cent soixante deux a la requete du nommé Antoine Parent habitant de St Bernard nous Grand Voyer Nous sommes transportés au chemin de St Romain conduisant au Lac a la sortie du pont de la Rivière du moulin appartenant aux Dames de l'hostel Dieu, pour constater où doit être situé le d. chemin qui passe actuellement chez le d. Parent dans un morceau de terre dont il a besoin, et pourquoy il demande que sans faire tort au public et sur le consentement des nommés Jean Bte Verret, Gabriel Réaume, alexandre Réaume, Gabriel la chance, Nicolas Valin, Louis Réaume, Jacques Pasqués, Jean Pasquet, Pierre Valin, Charles Réaume, Pierre Cardinal, Pierre Pasquet, René Verret, Joseph Péniisson, Pierre Renaud et François Pepin, tous habitans du Lac et de St Bernard qu'il nous a représenté que ce changement fut constaté, le chemin reculé d'Environ un quart d'arpent entre luy Et Jean Bédard, le nommé Joseph Martel habitant voisin de la terre du dit Parent, s'est seul opposé à ce changement sans en donner de raisons

plausibles. Vû le consentement de tous ces habitans dont une partie présent Et sans avoir égard aux difficultés du nommé Martel, Nous sur le compte que nous avons rendu a cet Egard a son Excellence le vingtième jour de ce mois, statuons que le d. chemin Existant actuellement sera reculé d'environ d'un quart d'arpent, ainsi qu'il Est dit plus haut. Permettons au dit Antoine Parent de clore En conséquence En par lui fournissant sur sa terre un chemin de vingt quatre pieds sous la condition que le d. Antoine Parent et ses ayant cause entretiendront le d. chemin. En foy de quoy nous avons signé Et délivré le présent pour servir et valoir ce que de raison au d. Antoine Parent. En présence du S. François Drouin second Capitaine de milice de la Compe de Pierre Bédard qui sera présent a L'avancement des clôtures. A Charlebourg les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Lettre Circulaire aux Capitaines de milice des Paroisses du Gouvernement de Québec

Québec ce 24 may 1762

En Exécution des ordres de son Excellence, je vous prie M. aussitost que les habitans de vôtre paroisse auront finy leurs semences et leur clôture de commencer aussitost ma lettre reçue.

1o à rétablir tous les ponts sur les différentes rivières et ceux de fourches de Ligne solidement faire En sorte que tous vos ponts soient bien liés et bien uny. faire mettre des garde foux a tous ceux de rivière et faire terrasser d'environ trois ou quatre pouces ceux de fourche qui En seront plus solides Et dureront plus longtems. il faut que les ponts sur la Rivière soient absolument au moins de vingt quatre pieds de long. vous ferez faire ces réparations par

Corvée, suivant l'Intention de son Excellence. Je vous recommande d'avoir attention de commander également les habitans de votre Compagnie, que tous travaillent également, et que l'un ne fasse pas plus de journées que l'autre, d'Eviter dans vos commandemens, toute préférence, ou faveur, toute animosité ou vengeance, et avoir attention qu'il y ait toujours un sergent présent aux différens travaux. Si vous trouvez quelques difficultés dans ces Réparations, vous aurez soin de me l'écrire afin que je puisse rendre compte à son Excellence, et vous aurez également soin de m'informer des Réparations que vous aurez fait faire.

2o Après les réparations de tous les ponts par où il faut commencer, vous porterez votre attention à faire réparer tous les grands chemins, à les faire unir, faire remplir les ornières, donner un pont aux chemins des deux côtés, en les rehaussant au milieu pour que les eaux n'y séjournent point et puissent plus facilement s'Egoutter dans les fossés, qu'il faudra aussi bien nettoyer et Recaller.

L'Intention de son Excellence. est que ces réparations cette année soient faites par Corvée si cependant par un arrangement que vous prendriez avec vos habitans Ils voulassent les faire par parts et de bonne foy, Je laisse à votre prudence d'en user à cet égard ainsi que vous le jugerez à propos pourvu que les chemins se fassent et se rétablissent. Vous m'écrirez l'arrangement que vous aurez fait et m'enverrez une liste exacte des parts et de ceux qui doivent les faire.

Quant aux ponts, ces Réparations Etant pressées, faites les faire cette année par Corvée, ainsi que je vous le marque plus haut.

Je suis, Mr Votre etc.

Aujourd'huy vingt six may mil sept cent soixante

deux, En vertu des ordres de son Excellence, nous Grand Voyer, nous sommes transportés sur le chemin de Beauport a prendre de la Rivière jusqu'au Sault de Montmorency pour examiner les Ponts contruits dans cette Route, et ce qu'il y auroit a faire de réparations au d. chemin. Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public.

1o de Relever Entièrement le pont de la d. Rivière, le hausser d'environ un pied, y poser trois Lambourdes pour le soutenir, bien lier et unir les pavés et l'étaçonner de façon qu'il soit solide, y mettre un garde fou et que le pont soit de vingt quatre pieds de large. Nous Estimons que vingt hommes de Corvées suffiront pour rétablir solidement ce pont dans une journée, Et un sergent pour veiller et conduire l'ouvrage.

2o du chemin public En descendant a la grève trois ponts à refaire Entièrement, Et relever Et mettre des garde-foux, dix hommes pour chaque pont.

3o deux mauvaises Côtes a prendre au d. chemin a unir, à remplir les trous et les Ornières et abatre les buttes, dix hommes a chaque coste.

Toute la route depuis la Rivière jusqu'au Sault demande que les butes soient abatues, et les Roches dans ce chemin ôtées.

De la route de St Michel a prendre du Village

1o Deux ponts à relever entièrement, à rendre solides dont l'un qui est sur la Rivière demande un garde-fou.

Et l'autre a être terrassé de trois ou quatre pouces. Vingt hommes suffiront à cet ouvrage.

2o Toute cette Route demande que les fossés soient nettoyés et recalés, ce chemin se trouvera dans une terre mole.

Tous ces travaux suivant les ordres de son Excellen-

ce devront être fait par Corvée, le Capne de milice aura attention de commander loyalement les habitans de sa Compe de façon que l'un ne fasse pas plus de journée que l'autre, Eviter dans ses commandements toute préférence ou faveur, tout animosité ou vengeance, Et avoir attention qu'un sergent soit toujours présent à l'ouvrage. En foy de quoy nous avons signé le présent, pour valoir et servir de Règlement et d'ordre au S. Pierre Parent Capitaine de la paroisse qui fera faire ces Réparations sans délai. En la maison du d. S. Capne. les jours et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy vingt sept may mil sept cent soixante deux En vertu des ordres de Son Excellence Nous Grand Voyer nous sommes transportés sur le chemin paroisse de Charlebourg depuis le bas de la Coste jusqu'au pont du moulin des Jésuites situé a la Canardière cette Route vulgairement apellée Route du Petit Village pour examiner les ponts construits dans cette Route et constater les Réparations qu'il y avoit a faire, Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public.

1o depuis le d. moulin jusqu'au Bois Il y a neuf ponts à refaire Entieremt a neuf, dont L'un qui Est sur un Ruisseau demande un gardefou, les huit autres seront Terrasser.

2o dans le bois un fort mauvais Bourbier a ponter. Et a terrasser. Toute cette Route demande dans plusieurs Endroits d'être fossoyée; La plus grande partie qui Est fossoyée demande que les fossés soient netoyés Et Recalés, la terre des d. fossés jettée dans le milieu pour hausser le chemin pour donner de L'Ecoulement aux eaux. Nous estimons que dix hommes pendant huit journées feront aisément ces Réparations. En foye de quoy nous avons signé

le présent pour valoir et servir de règlements et d'ordre au s, Henry Bourré Capne de milice qui fera faire ces Réparations le plutôt qu'il sera possible, et aura attention de Commander un sergent pour Etre présent et conduire L'ouvrage. A Charlebourg les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy trente unième Jour de May mil sept cent soixante deux En vertu des ordres de son Excellence, Nous Grand Voyer Nous sommes Transportés sur les chemins dépendants de la Compe du Sr Etienne Bedard, Paroisse de Charlebourg à prendre de L'Eglise de la jeune Lorette pour Examiner les ponts construits dans cette Route et constater les Réparations qu'il y auroit a faire. Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public

1o que le pont sur la Rivière demande a être relevé, Etançoné Lié et uny et un garde fou, douze hommes pendt une journée.

2o dans la Route a prendre du d. Pont jusqu'à celle qui conduit a la descente pour se rendre a la ville.

1o un pont Entre la Terre de Jacques Barbot Et Ve pre Lafond, à refaire, à unir Et bien lier et un garde fou, huit hommes.

2o une saignée entre la terre des Srs Savard et Sanfaçon a Relever, unir et Terrasser, un homme.

3o un pont sur la Terre de Jean Savard à relever, lier et unir. Quatre hommes.

4o une saignée Entre Jean bte Savard et Ve Simon Savard, a unir et Terrasser.

une idem Entre les représentans Jean françois Savard, idem

une idem Entre les représentans françois Bourré et Pierre Charles villeneuve idem.

une idem entre le d. Villeneuve Et la Ve Pierre Savard dit le Suisse, id.

un homme a chacune de ces saignées

50 un Grand pont sur le Ruisseau de Ste Barbe a refaire à neuf, à bien Etançonner, lier et unir et un garde fou, vingt hommes

60 Le Pont sur les terres de Jean falardeau Et françois Breton a relever, unir et Resserrer, quatre hommes

70 2 saignées sur les Terres de pierre falardeau, françois Breton et Ignace plamondon, à relever, lier unir et Terrasser. un homme à chacune

une saignée sur la part de la Ve Pierre Savard idem, un homme.

80 Dans la Route de descente.

Quatre moyens ponts a faire sur des Ruisseaux. ces ponts doivent avoir dix huit a vingt pieds de long, doivent être bien Etançonnés, bien liés, unis et des Gardefoux, dix hommes a chacun de ces ponts Et les pièces a faire fournir Egalement.

une saignée a faire Et a terrasser sur la part de Charles Renaux. deux hommes.

Dans le chemin qui conduit à la Route du fief St Jean Baptiste

10 un pont sur la terre de charles falardeau, à lier unir et Terrasser. Quatre hommes.

un id. sur celle de Jacques Ducheneaux id. quatre hommes.

20 une saignée a refaire sur la Terre de Jacques Barbot Et a Terrasser, deux hommes.

30 un Grand pont a faire sur le Ruisseau de Gauvin

qui doit être bien Etançoné, bien lié, et bien uny et un garde fou dix hommes.

4o deux idem a faire dans la Route qui conduit à la Montagne, idem, dix hommes a chacun.

5o plusieurs saignées a faire Et a terrasser dans la dite Route, deux hommes à chacune.

6o un pont a faire sur les Terres de Charles Daigle et un garde fou, six hommes.

7o un id. sur la terre de charles Renaud, idem, six hommes.

8o un id. sur la Route de Ste Geneviève, idem, six hommes.

9o un id. sur la terre de Joseph Rageot idem, six hommes.

Dans le chemin de descente de la jeune Lorette a la coste St Martin du Pincourt.

1° un pont a refaire a neuf, bien lié et bien Etançoné un garde fou, dix hommes.

2° un id. sur les parts de Pierre falardeau idem, 4 hommes.

Il faut Elargir ce pont, ainsi que le chemin, creuser et Recaler les fossés pour pouvoir le Bomber ; sur la part de Jacques Fréchet, à faire deux fossés, n'ayant que deux rigolets, arracher les roches, et bomber le d. chemin qui étant creux dans le milieu forme un ruisseau qui Inonde les parts au dessous de la sienne.

3° un petit pont a faire sur la part de Jean mercier dit Bourbon, quatre hommes.

Une saignée à faire Et a Terrasser, deux hommes.

4° un pont a refaire, à bien lier unir et Etançoner, et la coste à accomoder, et a fossoyer sur les terres d'André

Geneste et René leboeuf, dix hommes. Et une saignée a refaire Et a Terrasser.

5° un Grand pont a refaire, à bien Etançonner, lier Et unir Et un garde fou, dix hommes.

6° un idem sur la terre de Pierre falardeau idem, quatre hommes.

7° un pont considérable sur la terre de Jean Morin idem, huit hommes Et un Garde fou.

Dans le chemin de sortie du d. Pincourt pour gagner la Route de L'Ornière.

Trois ponts à refaire a neuf, a bien Etançonner, bien lier et unir Six hommes a chacun.

Un fossé a faire dans cette Route du Costé du Nord seulement profond pour l'Ecoulement des Eaux.

Tous les fossés et saignées des d. chemins de la d. Compe à netoyer Recaler, et Bomber les d. chemins, arracher les Roches abatre les Buttes, et Remplir les trous et les Ornières.

Touts ces différens travaux Et Reparations suivant les ordres de son Excellence devant être faits par corvée, Le Capne de Milice aura attention de Commander Egalement les habitants de sa Compagnie afin que l'un ne fasse pas plus de journées que L'autre. Eviter dans ses commandemens toutes préférences ou faveur. Toute animosité ou Vengeance. Il est d'une absolue nécessité que tous ces ponts soient faits et réparés. Le Capne réservera les officiers Et les Sergents de sa Compe pour veiller Et suivre les différens travaux afin que les Travailleurs travaillent solidement Et ne perdent point de tems. En foy de quoy Nous avons signé le présent pour Valoir et servir de règlement Et d'ordre au s. Etienne Bédard qui fera faire

ces Réparations sans délai Et nous rendra compte de ses opérations; a Charlesbourg. les jour et ans susdit.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy deuxième jour de juin mil sept cent soixante deux En vertu des ordres de Son Excellence, Nous Grand Voyer nous sommes transporté sur les chemin à prendre du passage chez le Sr De Vienne pour examiner les ponts construits dans cette Route et constater les réparations qu'il y a a faire au d. chemin, Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public.

1o de refaire Entierement Et a neuf, neuf ponts de saignées et les terrasser, un homme a chacun de ces ponts.

2o un grand pont vis a vis la maison de Sr De Vienne a relever, bien Etançonner, bien lier Et unir et un Garde fou. dix hommes par ponts.

3o un mauvais Bourbier a Remplir avant d'arriver a la d. maison.

4o plusieurs Endroits du d. chemin demande à Etre fossoyé. Tout celuy fossoyé demande que les fossés soient netoyés et Recalés, Et la terre des d. fossés mise dans le milieu, afin de Bomber le chemin, pour que les Eaux n'y séjourment point Et s'Ecoulent plus facilement. Après le domaine des PP. Jésuites le pont a faire vis-à-vis François Parent.

En foy de quoy Nous avons signé le présent pour valoir Et servir de règlement et d'ordre au s. Henry Bourré Capitaine de milice qui fera faire ces Réparations sans délai. A Charlebourg les jour et an susdit.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy deuxième jour de juin mil sept cent

soixante deux En vertu des ordres de Son Excellence, et des plaintes réitérées de plusieurs officiers du Quarante septième Régiment En quartier tant dans la paroisse de Beauport que de Charlebourg, Nous Grand Voyer, Nous sommes transporté sur le chemin du Domaine des RR. PP. Jésuites a la Canardière pour Examiner les ponts construits dans les neuf arpens du d. Domaine affermé au s. Chalou Et constater les Réparations a faire au d. chemin, Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue Nécessité pour le bien public.

1o que le pont prenant a la premiere Cloture qui separe ce domaine d'avec la Terre du Nommé André Parent soit refait a neuf, de quinze pieds de largeur, que les pièces En soient bien liés et bien unys et qu'il y soit mis un farde fou.

2o celui au sud ouest de L'orme de trente pieds de Longueur demande Egalement a être refait a neuf. Il sera nécessaire de luy donner la même largeur de quinze pieds. ce pont Etant apuyé sur terre demande a Etre Terrassé et couvert de Gravois.

3o Celui de L'orme seulement a resserrer et unir Et un garde fou.

4o Le Pont au Nord Est de L'orme de trente ou trente deux pieds de Longueur sur quinze de largeur demande a être également refait a neuf A être bien Terrassé de même que celui du sud ouest.

5o Tout ce chemin dans les neuf arpents demande que les fossés soient bien Netoyés et Recallés et qu'on y mette des Décombres, Etant un terrain mol. Les fours batis dans ce Domaine et qui deviennent inutiles Etant démolis En fourniront suffisamment. Cette Réparation est aussi presée qu'elle est Nécessaire;

6o D'après la maison du d. Domaine jusqu'au moulin.

La Grande Coste qui monte au chemin du d. moulin, demande a Etre entièrement fossoyée des deux Costés, abatre les Buttes remplir les trous Et les Ornières.

Le Pont du moulin a refaire a neuf, le hausser, d'un pied. le bien Etançonner, le faire de 12 ou 15 pieds de large Et luy mettre un garde fou.

Les deux costés de ce pont demandent absolument a être Elargi a umoins de quatre pieds, abatre les buttes remplir ls trous et les Ornières.

Le chemin de la grande Coste du moulin demande à être fossoyée, et Bombée pour l'Ecoulement des Eaux.

Sur les difficultés que nous ont faites les habitans pour les réparations de ce chemin du Domaine des RR. PP. Jésuites, auxquelles ils prétendent n'être point obligés, Nous avons prié le S. Chalou leur fermier de travailler a ces réparations. Il nous a représenté que par son bail il n'Etoit point obligé aux réparations du chemin, et après En avoir pris lecture Nous avons trouvé que les RR. PP. Jésuites Ne L'en avoient aucunement chargé, Et nous a prié d'en informer son Excellence, pour ordonner par qui ce chemin doit être Reparé En foy de quoy Nous avons signé le présent pour valoir Et servir ce que de raison, En la maison du d. Domaine les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

L'ordonnance de Son Excellence par laquelle les RR. PP. Jésuites sont obligés a faire faire les reparaon du chemin En question conformement au d. procès verbal du 9 juin 1762.

Aujourd'huy septième juin mil sept cent soixante deux En Vertu des ordres de son Excellence Nous Grand Voyer Nous sommes transportés sur le chemin de la Suède pour

examiner les ponts construits dans cette Route et constater les Réparations a y faire, Nous avons trouvé qu'il étoit d'une absolue nécessité pour le bien public.

1o de Refaire à neuf depuis la maison du Capne et S. Nicolas Bonhomme jusqu'aux parts de la Compe de Ste Foix vingt ponts tant grands que petits.

2o de Terrasser tous ces ponts d'Environ trois ou quatre pouces.

3o de faire faire sous le pont de Jacq hébert un fossé de trois pieds de Largeur sur trois et demy de profondeur pour faciliter L'Ecoulemt. des Eaux qui inondent le chemin public.

5o de faire fossoyer toute cette Route, de Netoyer Et Recaler les anciens fossés, de remplir les trous et ls Ornières avec des fascines couvertes de terre, avoir attention que tous ces fossés soient au moins deux pieds et demy sur trois de profondeur, que la terre tirée des d. fossés soient jettée sur le milieu du chemin pour le hausser et faciliter l'Ecoulement des Eaux. Sur les Representation que nous a faites le s. Bonhomme.

1o que la Comp. du S. Costé Etoit obligé à des parties dans le d. chemin, Nous luy avons remis un ordre pour la d. S. qu'il nous a promis de faire rendre pour qu'il y Envoye le nombre d'habitans a qui ces parts apartiennent.

2o Que M. De Lusignan avoit des terres dans l'Etendue de la d. Compagnie, Et Etoit obligé aux chemins, nous l'avons autorisé à commander six hommes qui seront payés a un shelling et demy par jour chacun.

3o qu'il étoit actuellement impossible d'aller dans les bois de hauteur chercher des pieux pour les réparations des ponts, Nous l'avons autorisé sous le bon plaisir de Son

Excellence à prendre le bois qu'il y trouvera le plus proche pour ces réparations, Etant urgentes.

En Foy de quoy nous avons signé le présent pour valoir et servir de règlement et d'ordre au S. Nicolas Bonhomme et François Costé En la maison du S. Dupont les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy neuvième jour de juin mil sept cent soixante deux à la requête des nommés Joseph Pageot, Jean Chrétien, Thomas Bédard, Joseph L'Heureux et Pierre Barbot, tous habitans du fief S. Gabriel et de St Jean Baptiste paroisse de Charlebourg faisant tant pour eux que pour tous les autres habitans des d. fiefs leurs voisins et suppliant, Et En Exécution de L'Ordonnance de Son Excellence, Nous Grand Voyer Nous sommes Exprès Transporté En la maison du S. Etienne Bédard Capne d'une Compe. de la d. Paroisse pour prendre les dépositions des habitans et leurs sentimens sur le nouveau chemin a tracer demandé par les d. supliants et En conséquence Et en présence du d. Capne. Nous après leur avoir lû la d. Requête et ordonnance Nous avons Interrogé.

1o Le nommé françois Bedard qui a dit qu'il ne s'oposoit point au nouveau chemin puisqu'il Etoit d'Intéret public qu'il luy occasionneroit des nouvelles Clôtures Et qu'En fournissant ce chemin sur sa terre, il demandoit qu'il ne fut obligé a aucun travail ni a aucunes réparations et que ce chemin soit fait et Entretenu par les habitans qui le demandent; Et qu'il soit fourny Egalemt par le nommé Pierre et Jean Martel père et fils, la terre nécessaire au d. chemin proportionelemt au chemin qui sera tracé.

2o Le nommé Jean Martel qui a dit qu'il ne s'oposoit

pas à ce chemin, mais a représenté qu'il luy occasionneroit de relever six à sept arpens de clôtures, qu'il s'offre à relever si on veut luy acorder qu'une terre qu'il a dans les montagnes ne soit tenue ny par luy ni par ses hoirs a aucun entretien au d. chemin.

3o Le nommé *pre* Martel père qui a dit et représenté les mêmes raisons quoiqu'il n'ayt aucunes clôtures a refaire, Et que ce chemin pourroit luy être utile par la suite. S'il entreprenoit de Labourer et ensemençer sa terre dans les montagnes Et En ce cas a demandé que ses Voisins les nommés François Bédard et Jean Martel son fils luy donnassent un chemin de sortie pour venir de sa d. terre au d. chemin Nouveau En par luy entretenant les barrières du d. chemin de sortie ce qui luy a Eté accordé par les D. Bédard et son fils.

4o Le Nommé Jean Duchesno qui a dit qu'il ne s'oposoit pas au chemin, mais qu'il demandoit qu'Etant obligé de fournir Entieremt. la moitié de Terrain pour le chemin demandé que L'arpenteur le traçat le long du d. Cap pour luy ôter moins de bon Terrain et ne pas couper son bien.

A Quoy les nommés Joseph Pageot, Jean Chrétien, Thomas Bédard, Joseph L'heureux, Pierre Barbot, Jean Potevindt Lamontagne, Charles Falardeau, Jean et François Langevin, Jacque Barbot, Nicolas Boulard, Jacq. Duchesno, Charles Savard, Charles Renaud, François Dorvaux, Joseph Martel, Louis Bourbon, Jean Bourbon, J. Bte Duchesno, Joseph Jobin et Louis L'Heureux présens, demandent à faire et défricher ce chemin eux-mêmes avec les absens qui ont été avertis. sans aucun recours de François Bédard, Pierre et Jean Martel Et Jean Duchesno, mais qu'ils soient tenus comme Eux a faire leur parts par la suite, ainsi qu'elles seront réglées a cause des terres

qu'ils ont dans les montagnes pour lesquelles ce chemin leur deviendra nécessaire, à l'exception du nommé Jean Martel qui Etoit obligé de relever six arpens de clôture, cette considération seulement pour luy et ses hoirs, bien Entendu que dans le cas que cette terre fut vendue a des Etrangers, les acheteurs seront tenus aux parts du d. chemin. Vû le consentement des parties Nous avons avec le S. Plamondon arpenteur par Elles choisy a cet effet travailler à tracer le d. chemin nouveau, dont le d. S. Plamondon a dressé son procès verbal, dont Il nous donnera copie En présence du S. Bédard Et des parties Intéressées Et Ensuite Nous avons Statué, réglé et ordonné que le d. chemin nouveau soït ouvert conformémt. Et en Conséquence du Procès Verbal du d. S. arpenteur, chargeons par le présent le S. Etienne Bédard d'En distribuer les parts, à l'Exception de Jean Martel fils, à tous les habitans intéressés au d. chemin. Le tout sous le bon plaisir de Son Excellence a qui nous en rendront compte.

En foy de quoy Nous avons signé et délivré le présent pour valoir et servir ce que de Raison la maison du d. S. Capitaine qui a signé avec nous les jour et an susdits.

Etienne Bédard
F. J. Cugnet

Sur les représentations du S. Pierre Drolet Major de milice de la compagnie du S. Costé Paroisse de St Augustin que les habitans de la Compagnie du S. Gingras aussi de St Augustin refusent de travailler aux chemins de sortie ou ils ont leurs parts, Nous prions le S. Gingras de vouloir bien les Commander à cet effet sous les ordres du d. S. Pierre Drolet qui Est chargé de réparations de ce chemin.

A Québec ce 11 Juin 1762.

F. J. Cugnet

Le S. Massy Capitaine de milice de la petite Rivière commandera six hommes pour remplir avec des fascines et des pieux, s'il est besoin, de très mauvais Bourbiers qui se trouvent sur la terre du nommé petit clerc. A Québec ce 15 Juin 1762. il aura attention de faire couvrir les fascines et les pieux de terre.

F. J. Cugnet

En exécution des ordres de son Excellence, Il est défendu a tous les habitans de quelque qualité et condition qu'ils soient de passer tant dans les clos depeçants du presbitère de L'ancienne Lorette que dans celui appartenant En propre a M. Le Vasseur Curé de la d. Paroisse, et de se servir des grands chemins. A Québec ce 16 Juin 1762.

F. J. Cugnet

En Exécution des ordres Verbales de son Excellence de ce jour il est ordonné aux Srs Massy et Langlois premier et second Capitaine de milice de la petite Rivière de commander une corvée générale de tous les habitans de leur Compagnie pour acommoder demain dès le matin le chemin depuis chez le d. S. Langlois jusques chez le nommé Marandas ou finit la d. Compe. Tous les ponts Et saignées, Les couvrir de terre d'Environ trois pouces, garnir tous les trous et les ornières de fascines et les couvrir Ensuite de terre; Enjoignons aux d. Capitaines de rendre compte des désobéissans au présent ordre qui seront sévèrement punys par son Excellence, et de ne point cesser de travailler au d. chemin sans qu'il soit solidement réparé. il faut que

tous les ponts dans le bois St François soient tous réparés solidement. A Québec ce 16 juin 1762.

F. J. Cugnet

AU Sr Costé Capne de la

Rivière Boyer.

Québec le 22 juin 1762.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite au 16 de ce mois. si dans celle que je vous ay écrite cy devant la largeur des ponts sur les Rivières Est ordonné de 21 pieds, c'est une erreur. faites les faire de 15 à 18. ainsy qu'il est d'usage. vous pouvez faire redresser les chemins ainsi que le souhaitent vos habitans pourvu qu'ils y consentent Tous et qu'aucuns n'en puissent faire plaintes. lorsqu'il s'agira de changer ou de marquer un chemin nouveau, il sera nécessaire que les personnes qui y sont intéressées présentent requête a son Excellence qui rendra son ordonnance afin que je m'y transporte, les chemins ne pouvant être changés ni marqués sans que j'en dresse un procès Verbal qui vous autorisera a les faire faire. Vous n'aurez pas besoin que je vous envoie de pouvoir pour mettre quelqu'un en votre lieu et place. les sergents de votre Compe. doivent vous représenter Et suivre vos ordres. quant à la route de trente arpens dont vous me parlé, si elle est ouverte et que la Compe de Beaumont soit obligée de l'Entretenir avec vous, il me paroît juste que vous demandiez du monde au Capne de Beaumont a cet Effet. Si au contraire, cette route n'est point encore ouverte vous serez dans le cas de présenter requête afin qu'elle soit ordonnée si Elle Est nécessaire. d'ailleurs faites bien réparer tous les chemins et tous les ponts Et ayés attention que tous les fossés soient bien netoyés et Recallés.

Je suis M. etc.

Aujourd'huy trentième jour de Juin mil sept cens soixante deux, sur les representations qui nous ont été faites par le S. Pierre Mercure Capitaine d'une des Compagnie du Cap Santé que le pont sur la Rivière Portneuf de cent pieds de long ou Environ menaçoit ruine et demandoit un prompt retablisement, que depuis quatre ans par la mesintelligence des habitans de L'autre Compe du Cap Santé des ceux de celle de deschambaut, Il n'a pû le faire et réparé et que suivant les anciens usages, ce pont doit être fait et réparé par les dites deux compe du Cap Santé Et celles de Deschambaut par Corvée, Nous chargeons le d. Sr Pre Mercure de faire reparer le d. pont le plus promptement quil sera possible, de faire fournir le bois par sa Compe et celle de Deschambaut conjointement Et par parties Egales, le Rendre sur le lieu; et le faire travailler et reparer le pont par Corvée, par la Compe du S. Chatillon du Cap Santé; Ne paroissant pas juste que les memes habitans qui auront fourny et conduit le bois perdent Encor leurs Journées a le placer et L'arranger. En joignons au Capitaine de milice de deschambault et du S. Châtillon d'obéir au présent ordre, et de donner au S. Mercure les bois et Les journaliers que ce travail exigera. En foy de quoy nous avons signé le présent pour valoir et servir de règlement et d'ordre aux S. Mercure Et châtillon et au Capne de deschambault. A Québec les jour et an susdit.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy troisième jour de Juillet mil sept cent soixante deux a la requisition du S. Joseph Loubin, Nous Grand Voyer nous sommes Exprès transporté au faubourg St Roch dans la grande rue où Etant Et En sa présence, nous luy avons tiré et marqué l'alignement d'une maison

qu'il fait bâtir de pièces sur pièces, sur un solage de quarante pieds de front sur trente de profondeur, de quatre pieds et demy de hauteur, Et nous ayant requis de luy permettre d'Edifier deux pas de portes a chaque bout de la d. maison, nous luy avons marqué les d. deux pas de quatre marches en bois avec une petite gallerie dessus, portant chacun quatre pieds et demy de hauteur, au même alignement que ceux des autres maisons bâties En cette Rue. En foy de quoy nous luy avons délivré le présent pour luy valoir Et servir ce que de Raison.

A Quebec les jour et ans susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy cinquième jour de Juillet mil sept cent soixante deux a la requête des nommés françois Morin, françois Lachance, Louis boulet, Noel malboeuf; Pierre Noel malboeuf, Jean Bte malbeuf, françois malbeuf, Pre Belavance, ambroise Belavance, Jean Bte Belavance, Jacques Morin, Joseph Lessard, Jean Bussière, Jacques Beaumont, charle La flâme, Gabriel Picard, Joseph sansom, Noel Simoneau, Joseph Lafontaine, Jacques Moyen, Antoine Lachance, Joseph Lachance, Pierre Tardif, Jean Letartre, Jacques Costé, Antoine Costé, françois sanson Et Pierre Costé tous habitans de la paroisse de s. henry, seigneurie de M. Charest tendante a ce qu'il plut a son Excellence Nous autoriser a nous transporter sur les lieux pour décider si le grand chemin suivant la Rivière a prendre du presbitère de la d. paroisse au passage qui mène au grand chemin de la Nouvelle Beauce, doit subsister, les d. habitans s'oposant qu'un chemin que quelques habitans assurent avoir été tracé par M. De la Gorgendière faisant alors fonction de Grand Voyer en cette Colonie et dont le procès Ver-

bal ne peut être représenté soit approuvé; le d. chemin prenant du d. passage entre la ligne des nommés françois ferland et Jean Bussière ou se trouve une Coste extrêmement a pique remplie de Pierres, de la longueur d'environ Onze arpens pour gagner un grand chemin qui conduit au presbitère de la longueur d'Environ quatorze arpens, le chemin en Total contenant vingt six arpens, dans lesquels vingt six arpens, il seroit nécessaire de faire un pont qui porteroit environ quatre-vingt pieds dans une Cavée ou se trouve un Ruisseau, la d. Cavée extrêmement creuse et d'un travail infiny, au lieu que le chemin usité par la grève le long de la Rivière n'est que de six arpens, aisé à entretenir et sans faire tort aux habitans sur les terres desquels il passe, Et en Exécution de l'Ordonnance de son Excellence au bas de la d. requête en datte du trois de ce mois, Nous Grand Voyer Nous sommes Exprès transportés au d. lieu de St Henry en la maison du d. nommé françois ferland. Blaize Belos et Michel Guay, sur les terres desquels passe ce chemin ce qu'ils avoient a oposer aux supliants: ils ont tous répondû unanimement qu'ils n'avoient rien a y oposer pourvû qu'ils ne soient point obligés a fournir le chemin d'En haut qu'on dit avoir été tracé par M. De la Gorgendière. Vû le Consentement des parties Et après avoir Examiné le d. chemin prétendû tracé, où nous n'avons découvert aucune marque, que nous avons trouvé tel que les supliants nous ont avancés. En présence des trois habitans cy dessus nommés, Nous avons réglé, statué et ordonné, sous le bon plaisir de Son Excellence, que le chemin à prendre du presbitère au passage de la Rivière prenant le chemin de la Nouvelle Beauce subsistera, sera fait et entretenû comme il l'a été depuis L'Etablissement de la d. paroisse, et qu'on luy donnera trente pieds de large pour Eviter les Embaras. ce che-

min n'étant actuellement que de dix ou douze pieds dans quelqu'Endroit, chargeons le d. S. Ignace halley de faire faire le d. chemin suivant l'ancien usage. En Foy de quoy Nous avons signé et délivré le présent procès verbal pour valoir Et servir de Règlement et d'ordre a la d. paroisse Et ont le d. Capitaine Et les habitans cy dessus nommés déclaré ne sçavoir escrire ni signer après lecture faite, en la d. maison du nommé françois ferland paroisse de St Henry les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy douzième jour de Juillet mil sept cent soixante deux a la requisition des habitans de la Seigneurie de Lotbinière Nous grand Voyer, nous sommes transportés à la Grande Rivière Duchêne pour visiter la d. Rivière et voir a y placer un passage qui puisse En tous tems passer les allans et Venants, sur les difficultés qui se trouve d'y placer un pont, Le nommé Michel le Clerc Le plus proche voisin de la d. Rivière s'Est offert a tenir un Canot Et à passer le monde En tous tems suivant la Taxe qui en sera ordonnée, Et nous a requis, en présence du s. Joseph Auger Capitaine de milice Et les habitans de la d. paroisse, d'En faire le Règlement. Vu le consentement des d. habitans et l'offrande du d. Michel le Clerc, nous l'avons Instalé passer a la d. Rivière Duchêne et avons taxé le passage d'aller et Venir a un sol marqué chaque personne de pied ; a six sols pour un cheval, et à douze sols pour une charette, sous la condition qu'il sera toujours prêt et qu'il ne sera tenu a aucunes Corvées, Etant obligé d'être toujours présent et résident au d. passage pour le service et l'Utilité publique. En foy de quoy nous avons sous le bon plaisir de son Excellence, signé et delivré le présent procès-verbal pour va-

loir et servir de règlement et d'ordre a la d. paroisse qui sera lû a l'issue de la messe paroissiale un Jour de Dimanche a ce que personne n'en prétende cause d'ignorance. En la maison presbitoriale de la d. seigneurie les jours Et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy seizième jour de Juillet mil sept cent soixante deux a la requisition des habitans de la seigneurie de St Jean Deschaillons, Nous Grand Voyer sommes transportés à la Rivière apellée petite-rivière Duchesne pour la visiter et voir a y placer un passage qui puisse En tous Tems passer les allans et Venans; sur les difficultés qui se trouve d'y placer un pont, La Veuve françois Courtot la maison Voisine de la d. Rivière s'Est offerte a tenir un canot et a passer le monde En Tous Tems suivant la taxe qui En sera ordonnée et nous a requis En présence du S. Barabé Capne Et les habitans de la d. paroisse d'En faire le Règlement. Vû le consentement de parties nous avons Instalé la d. Ve Courtot passagère a la d. Rivière Et avons taxé le passage d'aller et Venir a un sol marqué pour chaque personne de pied a six sols par cheval, et douze sols pour une charette, sous les conditions qu'elle passera En tous tems. En foy de quoy Nous avons signé Et délivré le présent pour valoir et servir de Règlement et d'ordre à la d. Paroisse qui sera lu Et publiée a l'issue de la messe paroissiale un jour de Dimanche à ce que personne n'en ignore En la maison presbitériale de la d. seigneurie les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy vingt neuf juillet mil sept cent soixante

deux à la requisition de M. Jean Bte Garant marchand de cette ville, adjudicataire d'une maison seize rue de la fabrique, appartenante aux Mineurs de feu Maurice, Nous Grand Voyer Nous sommes transporté en la d. maison pour voir et examiner une galerie qu'il a fait faire sans nous avertir a une fenêtre de la d. maison pour la commodité de son commerce, de 8 pieds de haut, 2½ de large et 4½ de longueur dans la Rue par Conséquent d'un pied plus long qu'il ne devoit être, Et comme cette Galerie luy a été d'une Dépense considérable et qu'il ne trouveroit pas aisément a le faire refaire de proportions convenables et telles que le perron principal de la d. maison le d. S. Garant Nous requiert de luy permettre de le laisser subsister pour cette année En luy ôtant quelque chose de sa longueur promettant que s'il y la d. maison, il le fera Edifier ainsy que L'autre en Égale proportions. Vû la largeur de la d. rue. Nous luy accordons sa demande. En foy de quoy nous luy avons déclaré le présent pour luy valoir Et servir ce que de raison. A Québec les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy quatorze Août mil sept cent soixante deux après avoir examiné la Route ancienne qui conduit au moulin de L'acadie qui ne manque jamais et par conséquent d'une très grande utilité, Et vû que les habitans a qui cette Route sert de sortie ne sont point assez forts pour la continuer et la parachever, Nous Grand Voyer du Consentement de habitans de la d. paroisse St. Charles, assemblés ce jourd'huy en la maison presbitériale et en présence du S. françois Costé Capitaine, Nous, sous le bon plaisir de Son Excellence, avons statué, réglé et ordonné que tous les habitans de la Seigneurie Beaumont qui ont Ega-

lent besoin de ce moulin, celui de leur Seigneurie Etant sujet a manquer d'Eau donneront chacun une journée de Corvée pour continuer et achever la d. Route, aussitost les récoltes faites. bien entendû que ceux qui sont obligés a la Route que nous marquerons n'y seront point tenus, mais seulement ceux de la première et de la seconde concession. En foy de quoy Nous avons signé et délivré le présent pour valoir et servir de Règlement et d'ordre a la d. Paroisse Et au S. Jean Billodeau habitant que nous chargeons de Veiller aux ouvrages de cette route; En la d. maison presbitériale les jour et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy, quatorze aout mil sept cent soixante deux a la requeste des nommés Michel Costé, Nicolas Gonterie, Charles Forgues, Joseph Couture, Joseph La fosraye, Jean le page, ambroise, Joseph et Alexandre Nadeau, Jean Gontier, Jacques Perin, Joseph, Etienne et Jean Roy, Joseph Bisson, Charles Turgeon, Paul Bernier, Jean Le cour, François Roy, Bte Picard, Alexandre Coufûre, Et Louis Bisson présens tant pour eux que pour les nommés Claude Boulanger, Louis Dalairé, Augustin La Croix, François Renaud, Joseph Guenet, Jacques Brécharde, Joseph Bissonet, f. Grifard, Charle le Roy, Charles le Cour, Ignace Avard, Pre Roy, Jean Roy, Julien Dumont, La Ramée, Joseph Boulanger Et Louis Couture absens, tous habitans de la hêtrière, En la seigneurie de Beaumont Paroisse St Charles tendante par les raisons y contenûes à notre transport sur les lieux pour leur tracer une route descendante a celle commencée apellée Route de St Charles, Et en Exécution de L'Ordonnance de Son Excellence au bas de la d. Requête En datte du neuf de ce mois, Nous

Grand Voyer Nous sommes Exprès Transporté de la Ville de Québec en la seigneurie de Beaumont paroisse St Charles en la maison du s. françois Costé, Capitaine de milice de la dite Paroisse, où Etant nous avons requis les habitans présens ci dessus nommés de nous dire en sa présence s'ils persistent dans la demande qu'ils ont fait dans leur requête dont nous leur avons donné lecture, Et les raisons que les absens intéressés au d. chemin pourroient avoir de n'avoir parü dans la requête, et de ne se point trouver a l'assemblée ordonnée à ce sujet. Ils ont tous répondu unanimement que les absens qui ont des terres ainsy qu'eux n'avoient point voulu s'intéresser dans cette Route ne demeurant point sur les d. terres et ayant d'autres Etablissements plus avantageux, qu'ils persistoient dans leurs demandes Et que la Route qu'ils demandoient leur seroient d'autant plus nécessaire qu'ils sont aujourd'huy obligés de porter sur leur Dos tout ce qu'ils ont à conduire chez eux, ne pouvant point se servir de celle qui est située sur la seigneurie Péan, qui est très mauvaise et leur fait faire trois lieues de plus, ce qui les Empêche de cultiver leur Terre, ainsy qu'ils le feroient s'ils avoient une bonne Route. Nous leur avons ensuite demandé où ils jugeoit à propos que cette Route fut tracée, à quoy ils ont tous répondu qu'il seroit convenable de la faire passer entre la ligne de Bte Pasquin et la Ve Royer, qui fait le milieu de la d. Seigneurie, excepté le nommé alexandre Couture et Louis Bisson, qui ont dit que le chemin seroit infiniment meilleur Et plus aisé à faire dans la ligne d'alexandre et Nicolas Couture et nous ont requis de nous y transporter et de l'Examiner avant de passer par celuy demandé ce que Nous leur avons accordé.

Et advenant le seize du même mois et an Nous après

avoir Examiné les d. deux lignes en présence du s. françois Costé et des habitans cy-dessus nommés, Nous avons trouvé que la Route proposée par Alexandre Couture et Louis Bisson Etoit très mal aisée à faire, qu'il s'y rencontroit une savanne et qu'il seroit d'un difficile entretien. Que celui au contraire proposé par les autres dans la ligne de baptiste Paquet et de la Ve Royer étoit plus aisé, dans un meilleur terrain et d'un entretien plus doux. Pourquoi Nous avons, toujours accompagné du S. Capitaine et des habitans présens, monté à la cinquième concession où Etant nous avons tiré une ligne qui court Nord est et Sud ouest, et planté sur la d. ligne des piquets pour marquer et tracer un chemin Royal a Conduire une lieue et demy sur la d. ligne. Après cette opération. Nous avons entré dans le bois où Nous avons tracé, marqué et plaqué dans la longueur de quarante arpens une Route de Vingt quatre pieds de long dont la Ve Royer et Bte Paquet fourniront chacun deux pieds, laquelle Route exige les travaux cy après sçavoir: Dans toute sa longueur un fossé de chaque costé de trois pieds de largeur sur trois de profondeur dont les terres seront jettées dans le milieu pour la rehausser et faciliter l'Ecoulement des Eaux dans le d. fossé, a douze arpens du chemin Royal, un Pont de trente six pieds de long sur trois lambourde de même portée et douze pieds de largeur. Un autre Pont de trente pieds sur trois lambourdes de même portée apuyées sur des pièces de douze pieds de largeur sur le Ruisseau des prairies.

Un autre pont sur le Ruisseau des Rochers de Vingt quatre pieds de long sur trois lambourdes de même portée douze pieds de largeur. Route dont les habitans sont contents et dont alexandre Coûture et Louis Bisson sont convenus, Vû le consentement unanime des parties présentes,

Nous sous le bon plaisir de Son Excellence, avons statué, réglé et ordonné que le d. chemin tracé auroit lieu conformément au d. procès Verbal, que les habitans tant présens que les absens seroient obligés d'y travailler aussitôt les Récoltes faites, que chacun des d. habitans auroient un arpent ou environ pour sa part à défricher, désoucher et fossoyer et que les Ponts se feront par Corvées Et par le présent donnons pouvoir au S. François Costé Capitaine Et a son défaut au s. antoine Pasquet sergent d'en régler les parts et de faire payer ceux qui ayant des terres ne voudroient pas obéir, suivant l'usage, Et quand au chemin Royal tracé au bout de quarante arpens, chaque habitant sera tenu de défricher, desoucher et fossoyer Sa devanture, Et L'Entretenir par la suite. En foy de quoy nous avons signé et délivré le présent pour Valoir et Servir de règlement et d'ordre a la d. Paroisse qui sera lue et publié a l'issue de la messe paroissiale le plus proche Dimanche afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, Et ont le d. Capitaine Et habitans présens déclaré ne sçavoir Ecrire ni signer après lecture faite, En la maison du d. S. Capitaine les jours et an susdits.

F. J. Cugnet

Aujourd'huy vingt neufvième jour d'aoust mil sept cent soixante deux a la requête des nommés Jean Mathieu, françois Montauban, René Nau, Joseph Nau, françois Péron, Gabriel Tourin, Nicolas Peyron fils, Paul Pasquin, Antoine Peyron, Jean Gustre, Louis Joseph St Amand, Pierre Morin Jacques Versaille Et Eustache Belsile tous habitans du Villages Joseph situés aux secondes concession En la seigneurie de Deschambault Tendante à notre Transport au d. lieu pour leur tracer un chemin au sud

ouest de la d. Seigneurie Entre les nommés Charles Belsile et Nicolas Peyron fils, dont ils ne peuvent se passer tant pour aller porter leurs blés au moulin que pour se rendre a L'Eglise Etant obligé de faire près de deux lieues de chemin pour se rendre aux d. endroits par une route ancienne tracée très mauvaise, très difficile à faire et qui peut être utile à dix sept ou dix huit habitans au Nord Est de la d. Seigneurie qui peuvent l'Entretienir, Nous Grand Voyer nous sommes Exprès transporté au d. lieu de Deschambault En la maison seigneuriale, où Etant Et En présence de M. Louis de la Gorgendière Ecuyer Seigneur de Deschambault, lesd. habitans cy dessus nommés nous ont dit qu'ils persistoient dans leurs demandes Et nous ont requis de nous Transporter au d. Village pour Examiner le d. chemin à tracer ce que nous leur avons accordé, Et après avoir Examiné et visité la d. ligne desd. Belsile et Peyron et que ce chemin a moitié fait est très convenable aux d. habitans Elloigné de la Route Ancienne d'une lieue, Nous avons ouvert Et tracé la d. Route Et avons En conséquence plaqué plusieurs arbres et trouvé que cette Route Etant un terrain sec et ferré ne demandoit qu'à être défriché et désouché, qu'il seroit nécessaire de construire sur la Rivière du moulin un pont de trente six pieds de long sur douze de large apuyé sur trois Lambourdes de trente six pieds de long de coste en coste. que cette Route seroit de dix huit pieds de large et que les nommés Belsile et Peyron fourniroient chacun neuf pieds de terre dans les quarante arpens qu'ils ont de profondeur et seroient exempts de travailler au d. chemin en considération du terrain qu'ils fournissent, quoiqu'ils ayent en continuation de leurs terres au d. Vilage de St Joseph, et qu'ils seront seulement tenus a l'entretien du d. chemin, par la suite

suivant la part qui leur En sera par nous distribuée, Et ayant trouvé au dessus des d. 40 arpens en savanne où un chemin n'y sauroit être praticable, Nous avons marqué un équierre d'environ trois arpens sur les terres d'antoinne Peyron Et Jean Gustre pour pouvoir gagner le chemin Royal tracé anciennement au d. Village St Joseph. Vû le consentement des d. habitans présent et de l'avis de Mons. De la Gorgendière qui trouve cette Route très nécessaire, Nous sous le bon plaisir de son Excellence, avons statué et ordonné que le d. Chemin tracé auroit lieu, seroit ouvert Et desouché par les d. habitans présens aussitôt que l'arpenteur aura tiré et constaté la ligne entre le d. Belsile et Peyron et par eux par la suite avec ceux qui pourroient s'y établir a L'avenir auroient ainsy qu'Eux besoin de la d. Route. En foy de quoy nous avons signé et délivré le présent pour Valoir et servir aux dits habitans ce que de raison et à Mons. de la Gorgendière signé avec nous, les d. habitans ayant déclaré ne sçavoir écrire ni signer après lecture faite en la maison seigneuriale de Deschambault les jour et an susdits. Signé de la Gorgendière et Cugnet Grand Voyer.

F. J. Cugnet

Les Srs Massy et Langlois premier et second Capitaine de milice de la petite Rivière ferons En conséquence Et conformément a Nôtre procès Verbal du vingt trois may dernier, reculer de six pieds les clôtures des héritiers Claude Dorion et celles de la Ve Jean Marie Dorion pour la surreté du chemin qui conduit a Charlebourg. A Québec ce 8 7bre 1762.

F. J. Cugnet

Lettre Circulaire a Tous les Capitaines de Milice
Québec 1er 7bre 1762.

En vertu des ordres de Son Excellence, je vous prie, M. de commander aussitôt que les habitans de votre Paroisse auront finy leurs récoltes, une Corvée Générale pour ouvrir de chaque côté du Grand chemin Roïal un fossé de trois pieds de largeur sur trois de profondeur Et faire jetter les terres qui seront tirées des fossés dans le milieu du chemin pour le Rehausser Et l'arrondir afin que les Eaux n'y séjournent pas et s'égoutent plus aisément dans les fossés. Il faut que le chemin roïal soit de trente pieds entre les deux fossés et vous ferés Reculer les Clotures de ceux qui seront trop avancés. Il seroit nécessaire de Redresser le chemin autant que faire se pourra. Vous aurés attention de Commander tous les habitans Egalement. les officiers et Les sergents de milice ne seront pas comandé pour le Travail mais Veilleront sur les travailleurs et à ce que les fossés soient partout ouvert également et de la proportion ci dessus marquée. Vous avertirés ceux de vos habitans qui voudroient se soustraire a ces travaux et désobéir à vos ordres qu'ils seront punys sévèrement par son Excellence outre l'amende qui leur sera imposée.

Je suis M. etc..

COMMISSIONS DES GRAND-VOYERS DE LA
NOUVELLE-FRANCE ET DES DISTRICTS
DE QUEBEC, MONTREAL ET TROIS-
RIVIERES

*Lettres de provisions de l'Office de grand voyer du pays
de Canada ou Nouvelle-France données par la com-
pagnie des Indes Occidentales au sieur Robineau
de Becancour (29 mars 1667)*

La Compagnie des Indes Occidentales, A tous ceux
qui ces présentes lettres verront, salut :

Le Roy ayant par son édit d'établissement de la dite Compagnie du mois de mai mil six cent soixante-quatre donné et octroyé en toute seigneurie, propriété et justice à la dite Compagnie tous les pays de la terre ferme de l'Amérique, depuis la rivière des Amazones jusqu'à celle d'Orénoque, le Canada, l'Acadie et autres pays y mentionnés, avec pouvoir à la dite Compagnie comme seigneurs de tous les dits pays d'y établir des officiers partout où besoin sera et ainsi qu'elle le trouvera à propos, et étant important d'établir un grand voyer au dit pays de Canada ou Nouvelle-France, et de pourvoir au dit office une personne qui ait les qualités requises pour l'exercer dignement, à ces causes, nous directeurs généraux de la d. Compagnie savoir faisons que pour le bon rapport qui nous a été fait de la personne du sieur Robineau de Bécancour, et de ses bonnes vie, moeurs, religion catholique, apostolique et romaine, capacité et expérience, même que dès l'année mil six cent cinquante-sept, il aurait été déjà pourvu du dit office par l'ancienne Compagnie de la Nouvelle-France, et en considération des services qu'il a rendus et pourra rendre ci-après dans le dit pays, avons en vertu du dit pouvoir à nous donné par le dit Edit, confirmé et confirmons, et en tant que besoin serait donné et octroyé, donnons et octroyons de nouveau par ces présentes au dit sieur Robineau de Bécancour, le dit office de grand voyer du dit pays de Canada ou Nouvelle-France, pour le dit office avoir, tenir et dorénavant exercer conformément à la coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris, en jouir et user aux honneurs, autorités et prérogatives au dit office appartenant, et ce tant qu'il plaira à la dite Compagnie; si mandons et requérons les officiers du Conseil Souverain du dit pays de Canada qu'après avoir pris et reçu le serment du dit sieur

Robineau de Bécancour en tel cas requis, ils le mettent et instituent de par la dite Compagnie en possession et jouissance du dit office et le fassent reconnaître, obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra; en foi de quoi nous avons signé ces présentes, icelles fait contre-signer par le secrétaire général de la dite Compagnie et sceller des armes d'icelle; à Paris le vingt-neuvième jour de mars mil six cent soixante-sept, ainsi signé, "Béchemel", "Berthelot", "Bibaud", "Thomas", "Landais", "Dalibert" & "Mesnager" et plus bas, par mes dits sieurs les directeurs généraux, "Daulier".

Enregistré en exécution de l'ordonnance du Conseil en date de ce jour, par moi greffier en icelui le vingt-unième août mil six cent soixante-huit.

(signé) "Peuvret", avec paraphe (1)

Arrêt du Conseil souverain de la Nouvelle-France qui reçoit et installe le sieur Robineau de Bécancour à l'office de grand voyer et ordonne que ses lettres de provisions seront enregistrées au greffe du dit conseil (21août 1668)

Le Conseil assemblé ou presidoit Mre Daniel de Remy Etc, auquel assistoient Me Jean Talon Etc, Mre François de Laval Etc, Messieurs de Villeray, de Gorribon, de Tilly, Damours et de la Tesserie, le Substitut du Procureur general présent.

Sur la Requeste présentée a Mtre Jean Talon Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé Intendant de Justice police et finances de la nouvelle france, Acadie et Isle de Terrenewve, par René Robineau escuier sieur de

(1) Insinuations du Conseil Souverain, cahier I, p. 37.

Beccancourt, renvoyé en ce Conseil par le dict sieur Intendant, suivant son ordonnance en datte de ce jour; la dicte Requeste tendante a estre receu et installé en l'Office de Grand Voyer de ce païs de la nouvelle france duquel il a esté pourveu par l'ancienne compagnie dez l'année 1657, et depuis obtenu lettres de confirmation, donation et octroy du dict Office par la Compagnie des Indes Occidentales apresent Seigneurs de ce païs; Veu les dictes lettres expediées en Parchemin a Paris le XXIXe Mars 1667 signées Béchamel, Berthelot, Bibaud, Thomas, Landais, Dalibert et Mesnager, Et plus bas par mes dicts sieurs les Directeurs Generaux, Daulier, et scellées du sceau de la dicte Compagnie; Oüy le substitud du procureur general Le Conseil a receu et installé au dict Office de Grand Voyer de ce païs de la nouvelle france, le dict Sieur Robineau aprez serment par luy presté au cas requis, Et ordonné que les dictes lettres seront registrées au greffe de ce Conseil, Pour jouir du dict Office par le dict sieur Robineau aux termes d'icelles (1).

Lettres de provisions accordées par Sa Majesté à Pierre Robineau de Bécancour fils pour exercer la charge de grand voyer en Canada, en l'absence et en survivance du sieur de Bécancour, son père
(24 mai 1689)

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut les bons et agréables services que notre cher et bien aimé le sr de Bécancour a rendus depuis plusieurs années en la charge de grand voyer en notre pays de Canada Nous ayant fait

(1) Jugements et délibérations du Conseil Souverain, vol. I, p. 507.

agrée la très humble supplication qu'il nous a faite d'accorder la survivance de la d. charge à Pierre Robineau Bécancour son fils, et étant informé de la bonne conduite et capacité du d. Bécancour à ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous luy avons donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main donnons et octroyons l'office de grand voyer au d. pays de Canada pour le d. office avoir tenir et dorénavant exercer en l'absence et en survivance du d. Bécancour son père, en jouir et agir aux honneurs, autorités, prérogatives, exemptions, franchises, gages, fruits, profits, revenus et émolumens y attribués tels et semblables qu'en jouit ou doit jouir le d. Bécancour père, et ce tant qu'il nous plaira, et sans qu'advenant le décès de l'un ou de l'autre la d. charge puisse être déclarée vacante ni impétable sur le survivant attendu le don que nous lui en faisons dès à présent.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Conseil Souverain établi en la ville de Québec qu'après leur être apparu de bonne vie et moeurs, âge compétent, conversation et religion catholique apostolique et romaine du dit sieur Bécancour fils, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, ils le mettent et instituent de par nous en possession du dit office de grand voyer au dit pays de Canada et le fassent jouir et user pleinement et paisiblement des honneurs, autorités, prérogatives, exemptions, franchises, gages, droits, fruits, profits, revenus et émolumens à la dite charge appartenans, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens au contraire.

Voulons que le dit Bécancour père jouisse pendant sa vie des gages et droits attribués à la dite charge et après son décès le dit Bécancour fils. Car tel est notre plaisir. En

témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel secret à ces d. présentes.

Donné à Versailles le vingt quatrième jour du mois de mai l'an de grâce mil six cent quatre-vingt-neuf, et de notre règne le quarante-septième.

Signé : Louis

Et plus bas, par le roi,

Signé : Colbert

Et scellé du scel secret de Sa Majesté.

Les lettres dont copie est ci-dessus ont été registrées au Conseil Souverain à Québec, suivant son arrêt du treize février, mil six cent quatre-vingt-dix.

Peuvret (1)

Arrêt du Conseil souverain de la Nouvelle-France qui ordonne l'enregistrement des lettres de provisions accordées par Sa Majesté à Pierre Robineau fils pour exercer la charge de grand-voyer en l'absence et en survivance du sieur de Bécan-cour, son père (13 février 1690)

Veü par le Conseil Les lettres de provisions de l'office de Grand Voyer En ce pays accordées par le Roy a Pierre Robineau de Becancourt fils données a Versailles le vingt quatre May de l'année derniere, signées Louiis, Et plus bas Colbert Et Scellées du scel secret de sa Majesté, pour le dit office, avoir, tenir Et doresnavant Exercer En l'absence Et En survivance du Sr de Beccancourt son pere, aux mesmes honneurs gages Et autres attributs tels Et semblables qu'en Jouit ou doit Jouir le dit sieur Beccancourt pe-re, Et sans qu'avenant le deceds de l'un ou de l'autre, Le

(1) Insinuations du Conseil Souverain, cahier II, p. 85.

dit office puisse Estre declaré vaccant n'y Impetrable sur le survivant attendu le don que sa Majesté luy En fait, Voulant sa dite Majté que le dit sieur de Beccancourt pere Jouisse pendant sa Vye des gages Et droits attribuez au dit office, Et apres son deceds le dit Beccancourt fils, Les dites lettres adressées En ce Conseil pour le mettre Et Instituer En possession du dit office, Et ainsy quil Est plus aulong contenu En Icelles. Requeste du dit sieur de Beccancourt fils aux fins susdites. Arrest du vingt troisieme Janvier dernier, portant qu'avant faire droit seroit fait Information des vye, moeurs Et religion Catholique, apostolique Et Romaine du dit Impetrant faite par le Conel comme dattée du onziesme de ce mois. Conclusions du Procureur general du Roy de ce Jour, Le Rapport de Me Louis Roüer de Villeray premier Coner Tout consideré. Le Conseil a Ordonné Et ordonne que les dites Lettres de provisions seront Registrées au Greffe d'Iceluy, pour Jouir par le dit Sr de Beccancourt fils du dit office de Grand voyer, Et Iceluy Exercer En labsence Et En survivance du dit De beccancourt son pere conformement aux dites lettres, Et mandé a la Chambre a presté le serment au cas requis.

Bochart Champigny
Roüer de Villeray (1)

*Lettres de provisions de l'office de grand-voyer de la
Nouvelle-France pour le sieur Lanoullier de Bois-
clerc (10 avril 1731)*

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et Navarre
à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut

(1) Jugements et délibérations du Conseil Souverain, vol. III, p. 388.

Etant nécessaire de pourvoir à l'office de grand voyer en notre pays de la Nouvelle-France vacant par la mort du s. de Bécancour qui en était pourvu et étant informé de la capacité et expérience du s. Lanoullier de Boisclerc :

A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans nous avons donné et octroyé et par ces présentes signées de notre main donnons et octroyons au d. s. Lanoullier de Boisclerc l'office de grand voyer en notre pays de la Nouvelle-France pour le d. office avoir tenir et dorénavant exercer conformément à la Coutume de la Prévôté et Vicomté de Paris et en jouir et user aux honneurs autorités prérogatives émolumens et droits y attachés ainsi qu'en a joui ou dû jouir le d. feu s. de Bécancour et ce tant qu'il nous plaira.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre Conseil Supérieur établi en la ville de Québec qu'après leur être apparu des bonnes vie et moeurs âge compétent religion catholique apostolique et romaine du d. s. Lanoullier de Boisclerc et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé ils le mettent et instituent de par nous en possession du d. office de grand voyer en notre d. pays de la Nouvelle-France et le fassent jouir et user pleinement et paisiblement des honneurs, autorités, prérogatives, émolumens et droits appartenant au d. office faisant cesser tous troubles et empêchemens à ce contraires. Car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles le dixième jour du mois d'avril l'an de grâce mil six cent trente un et de notre règne le seizième.

Signé : Louis

Et sur le repli par le roi

Signé : Phélypeaux

Avec Grille et Paraphe

Et scellés du grand sceau en cire jaune.

Les provisions ci-devant et des autres parts transcrites ont été registrées ouïes et ce requérant le procureur général du roi suivant l'arrêt de ce jour par nous coner secrétaire du roi greffier en chef au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France à Québec le vingt août 1731.

Daine (1)

Requête de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc à l'intendant de la Nouvelle-France

A Monseigneur l'intendant de la Nouvelle-France

Supplie humblement Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc et vous remontre que Sa M^{te} l'a pourveû de la charge de grand voyer en ce pays laquelle désirant exercer il a recours à vous pour estre sur ce pourveû

Ce considérer, Monseigneur, il vous plaise le faire recevoir et reconnoître en la ditte charge de grand voyer à l'effet d'en jouir par le supliant aux mêmes fonctions, honneurs, privilèges, prérogatives, et droits dont a joui ou deû jourir le feu sr de Bécancour et vous ferez justice
de Boisclerc

Ordonnance du Conseil Souverain (7 août 1732)

Veû la requête présentée ce jourd'huy en ce Conseil par le sieur Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc contenant que Sa Majesté la pourveû de la charge de grand voyer en ce pays laquelle désirant exercer il suplie ce Conseil de le faire recevoir et reconnoître en la d. charge de

(1) Insinuations du Conseil Souverain, cahier, vol. G., p. 3.

grand voyer à l'effet d'en jouir par luy aux mêmes fonctions honneurs privilèges prérogatives et droits dont a jouy ou deu jouir le dit sieur de Bécancour qui en étoit pourveu. Veu aussy le brevet accordé par Sa Majesté au dit sieur de Boisclerc de la d. charge de grand voyer le vingt cinq mars der oüy le procureur général du Roy le Conseil avant faire droit sur la ditte requeste a ordonné et ordonne qu'à la diligence du dit procureur général du Roy, il sera fait information des vie, moeurs, conversation et religion catholique apostolique et romaine du dit sieur de Boisclerc par devant Me François Mathieu-Martin de Lino premier conseiller pour la ditte information faitte et raportée au Conseil estre sur les conclusions du d. procureur général ordonné ce qu'il apartiendra, fait à Québec au dit Conseil Supérieur le lundy sept aoust mil sept cent trente deux.

Daine (1)

Informations de vie et moeurs de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc nommé grand voyer de la Nouvelle-France (11 août 1732)

Information faite par nous François-Mathieu Martin de Lino coner du Roy et son premier coner au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France coner en cette partie par arrest du sept de ce mois à la reqte du procureur gnal du Roy à laquelle information nous avons procédé ainsy qu'il en suit

Du vendrdi onze aoust mil sept cent trente deux heures de relevée.

Est comparu par devant nous en nostre hostel Me Jean Baptiste Couillard Escuyer sieur de Lespinay coner du

(1) Jugements et délibérations du Conseil Souverain.

Roy et son lieutenant particulier en la prévosté de cette ville et lieutenant gnal de l'amirauté âgé de soixante-treize ans ou environ lequel après serment par luy fait de dire vérité sur les vie et moeurs du sr Lanoullier de Boisclerc nommé par Sa Majesté à la charge de grand voyer et qu'il nous a dit n'estre parent, ny allié du d. sr de Boisclerc et nous a représenté l'exploit d'assignation à luy donné à la reqte du d. procureur général en datte de ce jour

A dit qu'il connoit le d. s. de Boisclerc pour un homme de probité et que depuis qu'il est en ce pays il n'a jamais rien fait contre le devoir d'un honneste homme qui est tout ce qu'il a dit sçavoir lecture à luy faite de sa déposition a dit icelle contenir vérité et a signé

Lespinay
de Lino

Daine

Est aussy comparu Me Nicolas Boucault, coner du Roy et son procureur en la prévosté de cette ville âgé de quarante un ans ou environ lequel après serment fait par luy de dire vérité sur les vie et moeurs du d. sr de Boisclerc et qu'il nous a dit n'estre son parent ny allié et nous a représenté l'exploit d'assignation a luy donné à la reqte du d. procureur gnal ce jourd'huy.

A dit qu'il connoist le d. sr de Boisclerc pour un très honneste homme et qu'il le croit capable de remplir dignement l'employ que Sa Majesté luy a accordé qui est tout ce qu'il a dit sçavoir lecture à luy faite, de sa déposition a dit icelle contenir vérité et a signé. de Lino

Boucault
Daine (1)

(1) Archives de la province de Québec, pièces diverses.

*Commission de grand voyer de la Nouvelle-France pour
M. de la Gorgendière fils (27 novembre 1750)*

François Bigot, etc.

Estant nécessaire de commettre une personne capable de faire les fonctions de grand voyer vacante par la mort de M. de Boisclere nous sous le bon plaisir de Sa Majesté et jusques à ce qu'il lui plû d'y pourvoir avons commis et commettons par ces présentes le Sr la Gorgendière fils pour faire les fonctions de grand voyer en ce pays et jouir des émolumens attribués à la dite charge. En témoin de quoy, etc. Fait à Québec le 27 9bre 1750.

Bigot (1)

*Commission de Pierre Robineau de Bécancour au sieur
Maillou, architecte, pour faire les fonctions de grand
voyer dans la ville de Québec et sa banlieue en son
absence (6 novembre 1728)*

Pierre Robineau Chevalier Seigneur De Becancourt
Baron de Portneuf Coner du Roy Grand Voyer En toute la Nouvelle-France

Estant nécessaire D'Establi Un Commis En la Ville et Ressort de Quebec qui Vacque En notre absence a l'Exercice et fonction de notre Charge pour y donner les alignemens des maisons sur les rûes, les faire tenir Debarassées selon les ordres de la Voirie, Empescher qu'il n'y soit fait aucune saillie avances ny anticipation sans permission de nous ou de notre dit Commis et qu'il ny soit fait ni introduit aucunes choses contraires aux Reglemens de Voirie aux prejudices de nos droits et privileges meme pour regler

(1) Archives de la province de Québec.

Visiter et faire Entretien Les Chemins Royaux de la d. Ville : Nous avons Commis et Commettons Le S. Maillou architecte pour Vacquer En notre absence a L'Exercice Et fonction en notre ditte Charge de grand Voyer Concernant toutes les Choses Susdittes Luy Donnant pouvoir de ce faire Et de poursuivre Et faire Condamner En l'amende portée par les ordces Ceux qui auront fait batir Edifier mettre avances ou saillies sur les d. Rues et Chemins sans permission de nous ou de luy meme les ouvriers qui auroient fait mis et posé les Choses susdittes sans les d. permissions ou procès Verbaux D'allignemens et faire abatre et Demolir ce qui aura Esté par Eux ainsy fait Et generallement faire En notre absence tout Ce qui Concerne L'Exercice et fonction de notre ditte Charge Donné a Becancourt Le six novembre L'an mil sept Cent Vingt huit Sous notre Seing et Le Cachet de nos armes.

La Commission de commis du Grand voyer pour le Sr maillou de l'autre part transcrite a Eté registrée ouy et ce requerant le procureur General du Roy suivant l'arrest de ce jour par nous Conseiller Secretaire du Roy Greffier En Chef du Conseil Superieur a quebec Le Vingt Deux novembre 1728.

Daine (1)

Supplique de Jean Maillou, architecte, au Conseil Souverain pour être reçu en l'office de grand voyer dont M. de Bécancour lui a accordé une commission en date du 6 novembre 1728 (novembre 1728)

A Nosseigneurs du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France

(1) Insinuations du Conseil Souverain, cahier VI, p. 125.

Suplie humblement Jean Maillou architecte demeurant en cette ville Et vous remontre qu'ayant obtenu de M. de Becancourt grand voyer en ce pais sa commission pour faire en son absence ses fonctions en cette ville de Québec et Banlieues d'icelles, il ne peut exercer qu'au prealable il n'ait été receu au Conseil et preté serment en tel cas requis pourquoy il a recours a la Cour pour y Etre sur ce pourveu.

Ce Consideré Nosseigneurs veu la ditte commission en datte du six de ce present mois il vous plaise le recevoir au dit office pour par luy en jouïr conformement a la ditte commission Et ordonner quelle sera registrées es Registres du Conseil pour y avoir recours Et ferez bien.

Jean maillou (1)

Commission de Pierre Robineau de Bécancour au sieur Hervieux pour faire les fonctions de commis du grand voyer à Montréal (9 avril 1728)

Pierre Robineau Chevallier Seigneur De Becancourt Baron de Portneuf Conser Du Roy Son Grand Voyer En tout ce pays De la france Septentrionale.

Estant necessaire D'Establir un Commis En la Ville Et ressort de Villemarie qui vague en nostre absence a L'Exercice et fonction de nostre Charge, pour y donner Les alignements Des maisons Sur Les rües, Les faire tenir debarassés Selon Les ordonnances De La Voirie, Enpescher qu'il ny soit fait aucune anticipation, avance, ny saillie sans permission de nous ou de nostre Dit Commis; Et qu'il ny soit fait et introduit aucunes choses Contraires au Reglements De Voiries au prejudice de nos droits Et privileges : mesme pour regler, visiter, Et faire Entretienir

(1) Pièces notariales, judiciaires, etc., etc., liasse 69, pièce No. 2.

Les Chemins Royaux du Ressort de la ditte Ville et de toute Lisle ou elle est scituée.

Nous avons Commis Et Commettons Le sieur hervieux Marchand En La ditte Ville, pour Vaquer en nostre absence a L'Exercice Et fonction de nostre ditte charge De Grand Voyer, concernant toutes Les choses susdittes, Luy donnant pouvoir de ce faire, De poursuivre et faire condamner En Lamande portée par Les ordonnances ceux qui auront faict Bastir, edifier, mettre avances ou saillies Sur Les Dittes Rües Et chemins sans permission De nous ou de Luy : mesme Les ouvriers qui auroient faict, mis et posé Les choses Susdittes Sans Les dittes permissions ou procès verbaux D'alignements; et faire abattre et Demollir ce qui aura esté par eux ainsi faict; et generalmente faire en nostre absence tout ce qui concerne L'Exercice et fonction de nostre ditte charge en ces Cas. Donné a Bécancourt Le neuf avril Lan Mil Sept cents vingt huitet Sous nostre Seing et Le cachet De nos armes.

Robineau De Becancourt (1)

Commission de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc, grand-voyer, au sieur Godefroy de Tonnancour pour faire les fonctions de commis du grand-voyer aux Trois-Rivières (15 octobre 1730)

Jean Eustache Lanoullier Deboisclerc, Conseiller du Roy Et son grand voyer En toute Le nouvelle france.

Estant necessaire d'Establir un Commis En la ville Et Gouvernement des trois Rivierres qui vacque En notre absence à L'Exercice et fonctions de nostre charge pour y donner les allignements des maisons sur les Rües, les faire

(1) Archives de la province de Québec.

tenir debarassées selon les ordonnances de La Voirie Empêcher qu'il ny soit faite aucune anticipation, avance ny saillie sans permission de nous ou de nostre dit Commis, Et qu'il ny soit fait et Introduit aucune chose contraire aux Reglement de Lavoirie au prejudice de nos Droits et privileges meme pour Regler visiter et faire Entretienir tous les Chemins Royaux dudit gouvernement des trois Rivieres

Nous avons commis et commettons le sieur Godfroy de tonnancour fils Garde des magazins du Roy En La ville des trois Rivieres pour vacquer en nostre absence a l'Exercice et fonction de nostre Charge de grand voyer Concernant toutes les choses susdittes, luy donnant pouvoir de ce faire de poursuivre et faire condamner En l'amande portée par les ordonnances ceux qui auront fait Bâtir, Edifier, mettre avances ou sailly sur les dittes Rûes ou Chemins sans Permission de nous ou de luy, mesme les ouvriers qui auroient fait, mis et posée les choses susdittes sans les dittes permissions ou proces verbaux Dalignement; et faire abatre Et Demolir ce qui aura Esté par Eux ainsy fait; Et Generallement faire en nostre absence tous ce qui concerne L'Exercice Et fonction de nostre ditte charge En ce cas, donné a quebec En nostre hostel Le quinzieme du mois d'octobre mil sept cent trente sous nostre seing Et nostre Cachet.

Deboisclere (1)

Commission de Guy Carleton, gouverneur en chef de la province de Québec, à François-Marie Picotté de Bellestre pour exercer la charge de grand-voyer dans la province de Québec (1er mai 1776)

Guy Carleton Captain General and Governor in Chief

(1) Archives de la province de Québec.

in and over the Province of Quebec and the Territories depending thereon in America Vice Admiral of the same General and Commander in Chief of all His Majesty's Forces in the Province of Quebec and the Frontiers there of &a. &a.

To all to whom these present Letters shall come sendeth Greeting.—

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence and Integrity of Francis Picotté de Bellestre of the City of Montreal in the said Province Esquire I have thought fit to Constitute and Appoint and do by these Presents Constitute and Appoint him the said Francis Picotté de Bellestre to be Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets of in and for the said Province of Quebec with Power to cause the high Roads, Streets, Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made by the Governor and Council of the said Province for that purpose, To have hold exercise and enjoy the Office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets afore said unto him the said Francis Picotté de Bellestre during pleasure.

Given under my hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this first day of May in the Sixteenth Year of His Majesty's Reign and in the Year of Our Lord One thousand seven hundred and Seventy six.

(Signed) Guy Carleton

By His Excellency's Command
(Countersd) Geo, Allsopp

The fore going Commission is a true Copy from the

Original book of Record the Copies Examined by Geo. Pownall the Gr. (1)

Commission de Son Excellence James Murray, gouverneur de la province de Québec, à François-Joseph Cugnet pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Québec (20 novembre 1765)

By his excellency the Hon'ble James Murray esq. Captain general and governor in chief in and over the province of Quebec vice admiral of the same major general of his Majesty's forces &ca. &ca. &ca.

Whereas it is necessary that the high roads ferries and bridges of this province be kept in constant repair and that the charge thereof be committed as heretofore to persons capable of so essential an undertaking being well convinced of the loyalty zeal and capacity of Francis Joseph Cugnet gentleman I do by virtue of the power and authority to me given by his Majesty appoint him the said Francis Joseph Cugnet surveyor of the highways of the district of Quebec during pleasure in the execution of which office all bailiffs and other civil officers are hereby required to be aiding and assisting to him and he is to obey all such orders and directions as from time to time he shall receive from me or the commander in chief of the said province for the time being.

Given under my hand and seal at arms at the castle of Saint Lewis in the City of Quebec this twentieth day of November in the sixth year of His Majesty's reign and in the year of our Lord One Thousand seven hundred and sixty five.

(Signed) Ja. Murray

By His Excellency's Command

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

(Countsd.) J. Goldfrap D. Sect. (1)

Commission de Guy Carleton, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, à Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Québec
(24 février 1768)

Guy Carleton Lieutenant Governor and Commander in Chief of the Province of Québec &a. &a.

To all to whom these present Letters shall come, sendeth Greeting

Whereas it is necessary to Appoint a proper Person to be Surveyor of the Highways and Streets in this Province, in the Room of Francis Joseph Cugnet Gentleman, who hath quitted the said office, and whereas I am well Informed of the Loyalty and Integrity of Joseph Gaspard Chaussegros de Lery of Quebec Esquire and of his Capacity to do duties of the said Officer in a manner that may be useful to the Public; Now know all men by these presents that I have by virtue of the Power and Authority given to me by His Majesty in this behalf Constituted and appointed and by these present Letters under my Hand and Seal do Constitute and appoint the said Joseph Gaspard Chaussegros de Lery Esquire, to be Grand Voyer and Surveyor of the high ways and Streets in this Province with Power to cause the high Roads, Streets, Bridges and public Ferries to be repaired when ever it shall be necessary according to said Laws and Ordinances as are now in force, or shall thereafter be made by the Governor and Council for that Purpose.

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Given under my hand and Seal at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec, this Twenty forth day of February in the Eight year of the Reign of His Majesty George the Third by the Grace of God, King of Great Britain and the Territories there unto belonging and in the year of our Lord one thousand Seven Hundred ans Sixty Eight.

(Signed) Guy Carleton L. S.

By the Lieut. Governor Command
(Countd.) George Allsopp (1)

*Commission de sir Frederic Haldimand à Jean Raineau
(Renaud) pour exercer la charge de grand-voyer dans
le district de Québec (10 décembre 1782)*

10 th Decr 1782.

Sir,

The Death of Mr. Magnan, Deputy Grand Voyer, giving me an opportunity to testify my sense of your good Conduct during the Blockade of Quebec in the Winter 1775 & 1776 I have appointed you Voyer for the district of Quebec, with a salary of 100£ Sterling P. annum For the better Execution of the Duties of Grand Voyer, I have thought fit to divide the Province into three Districts, the limits of yours will be described in your Commission.

I am &a.

(Signed) F. H. (2)

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

(2) Archives du Canada, à Ottawa. On lit dans le registre des sépultures protestantes de Québec, à la date du 19 mars 1734: "Burried John Renaud Esq. grand voyer, 60 years old, was buried the very day of his birth-day in the old burying-ground".

Commission de lord Dorchester, gouverneur en chef de la province de Québec, à Gabriel-Elzéar Taschereau pour exercer la charge de grand - voyer dans le district de Québec (18 mars 1794)

Guy Lord Dorchester, Captain General and Governor in Chief of the Province of Lower Canada &a. &a.

To all to whom these presents Letters shall come Greeting

Dorchester Govr.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence, and Integrity of Gabriel Elzear Taschereau Esquire I have thought fit to constitute and Appoint him the said Gabriel Elzear Taschereau to be Grand Voyer and Surveyor of High ways and Streets of in and for the District of Quebec in the room and stead of John Renaud Esquire deceased with power to cause the High Roads, Streets and Bridges and public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose; To have, hold, exercise and Enjoy the Office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets aforesaid unto him the said Gabriel Elzear Taschereau during Pleasure.

Given under my hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this Eighteenth Day of March one thousand Seven hundred and Ninety four and in the Thirty fourth Year of His Majesty's Reign.

(Signed) D. G.

By His Excellency's Command

(Signed Geo. Pownall Secty.

I do hereby Certify that the within named Gabriel El-

zear Taschereau Esquire personally appeared before me this day and took the Oath of Office of Grand Voyer and Surveyor of High ways and Streets and likewise took and Subscribed the Oath of Allegiance — Appointed in this behalf Quebec this 21st. day of March 1794.

(Signed) Geo Pownall by Virtue of Dedt. Potest (1)

*Commission de sir James-Henry Craig, gouverneur en chef
des provinces du Bas-Canada, Haut-Canada, etc, à
Pierre Marcoux, pour exercer la charge de grand-
voyer dans le district de Québec
(19 septembre 1809)*

His Excellency Sir James Henry Craig Knight of the Most Honorable Order of the Bath, Captain General and Governor in Chief in and over the Provinces of Lower Canada, Upper Canada, Nova Scotia, New Brunswick and the Several Dependencies of All His Majesty's Forces in the Said Province and in the Island of Newfoundland &a. &a. To all to whom these presents shall come or may in any wise concern.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence, and Integrity of Pierre Marcoux Esquire. I have thought fit to Constitute and appoint him the said Pierre Marcoux To be grand Voyer and Surveyor of High ways and Streets of in and for the District of Quebec in the room and stead of Gabriel Elzear Taschereau Esquire Deceased with Power to Cause the High Roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired, whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that pur-

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

pose; To have Hold, Exercise and Enjoy the Office of Grand Voyer and Surveyor of the High ways and Streets aforesaid unto him the said Pierre Marcoux during Pleasure.

Given under my hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis, in the City of Quebec this Nineteenth Day of September One thousand Eight hundred and Nine and in the forty Ninth Year of His Majesty's Reign.

(Signed) J. H. Craig

By His Excellency's Command

(Signed) J. Taylor Dept. Sec'y (1)

Commission de sir James-Henry Craig, gouverneur en chef des provinces du Haut-Canada, Bas-Canada, etc, à Jean-Baptiste d'Estimauville pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Québec (6 décembre 1809)

His Excellency Sir James Henry Craig Knight of the Most Honorable Order of the Bath, Captain General and Governor in Chief in and Over the Provinces of Lower Canada, Upper Canada, Nova Scotia, New Brunswick and their Several Dependencies, Vice Admiral of the Same General and Commander of All His Majesty's Forces in the said Provinces and in the Island of Newfoundland &a. &a.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence and Integrity of Jean Baptiste Destimauville, Esquire I have thought fit to Constitute and Appoint him the said Jean Baptiste Destimautville to be Grand Voyer and Surveyor of High Ways and Streets of in and for the District of Quebec in the Room and Stead of Pierre Marcoux

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Esquire Deceased with Power to Cause the High Roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose; To Have, Hold, Exercise and Enjoy the office of Grand Voyer and Surveyor of the High ways and Streets aforesaid unto him the said Jean Baptiste Destimauville during Pleasure.

Given under my Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this Twenty first day of November One Thousand Eight hundred and Nine and in the Fiftieth Year of His Majesty's Reign.

(Signed) J. H. Craig

(Signed) J. Taylor Dep. Sec'y

I do hereby certify that the within named Jean Bapt. D'Estimauville personally came and appeared before me this Day and took and Subscribed the Oath for the faithful Discharge of the trust hereby unto him committed and also took & subscribes the State Oath in this behalf required Quebec the fifth day of December 1809.

J. Taylor (1)

Commission du comte de Dalhousie, gouverneur en chef de la province du Bas-Canada, à Thomas-Pierre-Joseph Taschereau pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Québec
(25 mai 1823)

His Excellency George Earl of Dalhousie Knight Grand Cross of the Most Honorable Military Order of the

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Bath, Captain General and Governor in Chief in and over the Province of Lower Canada, Vice Admiral of the same &a. &a. To all to whom these Presents Shall Come or may in any wise Concern.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence, and Integrity of Thomas Pierre Joseph Taschereu Esq. I have thought fit to constitute and Appoint him the said Thomas Pierre Joseph Taschereau to be Grand Voyer and Surveyor of highways and Streets of in and for the District of Quebec in the room and Stead of Jean Baptiste D'Estimauville Esquire Deceased with the power to Cause the High Roads Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are in force or shall hereafter be made for that purpose. To have, hold, Exercise and Enjoy the office of Grand Voyer and Surveyor of the high ways and Streets aforesaid unto him to said Thomas Pierre Joseph Taschereau during Pleasure.

Given under My Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis, In the City of Quebec the Thirteenth day of May One thousand Eight hundred and twenty three and in the Fourth Year of our Reign.

(Signed) D. of C. (1)

Commission de George IV, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Edmond William Romer Antrobus pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Québec (11 novembre 1826)

George the Fourth by the Grace of God of the United Kingdom of Great Britain and Ireland ? King Defender of the Faith.

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

To all to whom these Presents shall come or whom the same may Concern, Greeting.

Know Ye that reposing trust and Confidence in the Loyalty, Prudence and integrity of our beloved and faithful Edmund William Romer Antrobus, of the Town of Three Rivers Esquire, We of our Especial Grace certain Knowledge and Mere Motion, have constitute and Appoint the said Edmund William Romer Antrobus, in the room and Stead of Thomas Pierre Joseph Taschereau Esquire, deceased to be Grand Voyer and Surveyor of and for all our Highways, Roads Streets and Bridges within our District of Quebec, in Our Province of Lower Canada To Have, Hold, Exercise and Enjoy the said office of Grand Voyer and Surveyor as aforesaid, with all and every, the Power, rights, priviledges, profits, Emoluments, and advantages to the said office belonging to him the said Edmund William Romer Antrobus for and during our pleasure and the Residence of the said Edmund William Romer Antrobus within our said District of Quebec, In Testimony whereof We have Caused these Our Letters to be made Patent and the great Seal of Our said Province of Lower Canada to be herewith Affixed Witness, our Trusty and Well Beloved George Earl of Dalhousie Knights Grand Cross of the Most Honorable Military Order of the Bath, Our Captain general and Governor in Chief in and over our said Province of Lower Canada. Vice Admiral of the same &a. At our Castle of Saint Lewis in our City of Quebec in Our said Province the Eleventh day of November In the year of Our Lord one thousand Eight hundred and Twenty Six and in the Seventh Year of Our Reign.

(Signed) D. G.

(Signed) L. Montizambert Act'g Prov. Sect'y (1)

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

*Commission de l'Honorable Gabriel-Elzéar Taschereau à
Michel Berthelot pour exercer la charge de député
grand-voyer dans le district de Québec
(3 mars 1809)*

Par Gabriel-Elzéar Taschereau Ecuyer grand voyer du district de Québec &c. A tous ceux à qui ces présentes parviendront, ou qui y seront en aucune manière concernés, salut.

Vu que par un acte passé par le parlement provincial dans la trente-sixième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "acte pour faire réparer et changer les chemins et "ponts dans cette Province et pour d'autres effets", il est statué que les divers grands voyers de cette Province, sont autorisés d'appointer chacun en son district respectif, un député grand voyer ; en conséquence et avec l'agrément de Son Excellence sir James Henry Craig Capitaine général et gouverneur en chef pour la province du Bas-Canada &c. &c. &c. Je soussigné Gabriel-Elzéar Taschereau écuyer grand voyer pour le district de Québec, dans la dite Province, ai appointé et appointe par ces présentes Michel Berthelot écuyer de la ville de Québec, pour mon député grand voyer pour le dit district de Québec, pour tenir l'office de député grand voyer avec tous les droits, pouvoirs et autorités mentionnés et donnés par l'acte susdit, et en se conformant en tout aux réglemens et remplissant les devoirs imposés par icelui acte ; ratifie et confirme par ces présentes tous et chaque acte ou choses qui seront faits et exécutés conformément à la loi, par le dit Michel Berthelot, en vertu des présentes et leur donne la même force et autorité que s'ils avaient été faits par moi-même.

En foi de quoi, j'ai signé et scellé les présentes à Québec le troisième jour du mois de mars mil huit cent neuf et dans la quarante neuvième année du règne de Sa Majesté.

(Signé) G. Taschereau
g. v.

I do hereby certify that the within named Michel Berthelot Esq personally appeared before me this day and took & subscribed the oath of allegiance and also an oath for the faithful discharge of the duties of deputy grand voyer for the district of Quebec.

Quebec 4th day of March 1809 (signed) Jno Taylor
per deds potestatem (1)

*Commission de Jean-Baptiste d'Estimauville au chevalier
Robert d'Estimauville, son frère, pour agir en qualité
de député-grand-voyer dans le district
de Québec (29 septembre 1812)*

Pardevant les Notaires publics en la Province du Bas-Canada residents à Québec soussignés

Fut present Jean Bte Charles Destimauville Ecuier grand voyer pour le District de Quebec lequel etant sur son depart par ordre du gouverneur en chef pour joindre le camps a par ces presentes fait et constitué pour son procureur Général et Special la personne du chevalier Robert Anne Destimauville ecuyer son frère auquel il donne pouvoir de pour lui en son nom d'agir faire et signer tous et tels papiers procès verbaux et autres concernant L'office de grand voyer, meme se transporter a tels lieux et place ou il pourra etre requis, comme député grand voyer,

(1) Archives de la province de Québec, procès-verbaux de la voirie, cahier No. 14, folio 121.

Deleguant et revetant par ces dites presentes, le dit Sr Son Procureur de tous et tels pouvoir quil peut avoir comme grand voyer et suivant et conformement aux statuts et ordonnances concernant les grands chemins, La deputation de grand voyer accordée au dit Sr Procureur sous le bon plaisir de son Excellence Sir George Provost gouverneur et commandant en chef des Provinces du Haut et Bas Canada &ca. &ca.

Donne en outre Pouvoir le dit Sr constituant au dit Chevallier Robert Anne Destimauville ecuyer de Retirer tous et tels sommes de deniers qui peuvent ou pourront lui être dues tant en sa dite qualité de grand voyer que sous toutes autres qualités du reçu donner toutes quittances et décharges valables et a defaut de payment faire toutes poursuites et diligences necessaires, plaider opposer et élire et generalement faire tout ce qui sera avantageux et necessaire, pour la gestion de toutes les affaires du dit Sr Constituant promettant avoir le tout pour agréable et sans qu'il soit besoin daucune Ratification. Car ainsi & Obligant & Fait et passé à Québec Etude de Mtre Lelièvre l'un des notaires soussignés le vingt neufvième jour de Septembre après midi de l'année mil huit cent douze et a le dit Sr Constituant signé avec nous dits notaires Lecture faite

J Bte D'Estimauville

gr. v.

M. Berthelot

R. Lelièvre (1)

(1) Archives judiciaires de Québec.

Commission de Son Excellence James Murray, gouverneur de la Province de Québec, à René-Ovide Hertel de Rouville pour exercer la charge de grand voyer dans le district de Montréal (20 novembre 1765)

By His Excellency the Hon'ble James Murray Esq. captain general and governor in chief in and over the Province of Quebec. vice admiral of the same major general of His Majesty's forces &ca. &ca.

Whereas it is necessary that the high roads ferries and bridges of this Province be kept in constant repair and that the charge thereof be committed as heretofore to persons capable of so essential an undertaking being well convinced of the Loyalty zeal and capacity of Rene Ovide Hertel de Rouville Esq. I do by virtue of the power and authority to me given by His Majesty appoint him the said Rene Ovide Hertel de Rouville Esq. surveyor of the high ways of the district of Montreal during pleasure. In the execution of which office all bailiffs and other civil officers are hereby required to be aiding and assisting to him and he is to obey all orders and directions as from time to time he shall receive from me or the commander in chief of the Province for the time being.

Given under My Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this twentieth day of November in the sixth year of His Majesty's Reign and in the year of Our Lord one Thousand seven hundred and sixty five.

(Signed) Ja. Murray

By His Excellency's
Command

J. Goldfrap S. Sect. (1)

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

*Commission de sir Frederic Haldimand, gouverneur, à
Saint-Georges Dupré pour exercer la charge de grand
voyer dans le district de Montréal.*

(10 juillet 1783)

Québec, le 10 juillet 1783

Monsieur,

L'âge & les infirmités de Monsieur de Bellestre ne lui permettant pas de remplir les fonctions de Grand Voyer avec L'activité & l'exactitude qu'exige cet Employ. J'ai jugé a Propos Monsieur de vous nommer son Substitut Comme Voyer du District de Montreal (lui reservant cependant en entier les appointements de Cent livres attachés a cet Employ) Vous recevrés Monsieur la meme somme de Cent Livres Sterling par Année par Mon Mandat Sur les Contingents de la Province.

Le Zele que vous avez témoigné pour le Service du Roi me persuade Monsr, que le public en general, aura lieu d'tre satisfait du Choix que j'ai fait.

Je Suis avec une parfaite consideration

Monsieur

Votre tres humble & tres obeissant Serviteur

(Signé) Fred. Haldimand

Monsr. St. George Dupré (1)

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Commission de l'honorable Henry Hope, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, à René Amable Boucherville pour exercer la charge de grand voyer dans le district de Montréal
(15 décembre 1785)

By the Honorable Henry Hope Esq. Lieutenant Governor and Commander in Chief in and over the Province of Quebec and the thereon defending in America, Brigadier General Commanding in Chief His Majesty's Forces in the said Province and the Frontiers there of &a. &a.

To all to whom these Presents Letters shall come Greeting.

Know Ye that being well assured of the Loyalty Prudence and Integrity of René Amable Boucherville Esq. of the City of Montreal in the said Province I have thought fit to Constitute and Appoint him the said René Amable Boucherville to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for the said District of Montreal with Power to cause the High Roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired when ever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made by the Governor and Council of the said Province for that purpose, to have, hold exercise and Enjoy the Office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets aforesaid unto him the said René Amable Boucherville during pleasure.

Given under my hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec the fifteenth day of December in the Twenty Sixth year of His Majesty's

Reign, and in the year of Our Lord one thousand seven hundred and eighty five.

(Signed) Henry Hope

By Command of His Honor the Lieut Governor

(Counterd.) Geo Pownall Sec'y (1)

*Commission de l'Honorable Thomas Dunn, administrateur
du Bas-Canada, à Louis-René Chaussegros de Léry
pour exercer la charge de grand voyer dans
le district de Montréal (7 avril 1806)*

The Honorable Thomas Dunn Esquire, President of the Province of Lower Canada, and Administrator of the Government of the said Province &ca. &ca. &ca.

To all whom these Presents may Concern, Greeting.

Know ye, that being well assured of the Loyalty, Prudence and Integrity of Louis René Chaussegros de Léry Esquire, I have thought fit to constitute and appoint him the said Louis-René Chaussegros de Léry, to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and streets, of, in and for the District of Montreal, in the room and stead of the Honorable René-Amable de Boucherville, who has resigned the said Office, with power to cause the Highroads, streets and Bridges, and Public Ferries to be duly repaired, when ever it shall be necessary, according to such Laws and Ordinances as are now in force, or shall hereafter be made for that purpose, To Have, Hold Exercise and Enjoy the said Office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets aforesaid unto him the said Louis René Chaussegros de Léry, during pleasure.

Given under my Hand and Seal at Arms at the Castle

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

of Saint Lewis in the City of Quebec this seventh day of April in the year of Our Lord One Thousand Eight hundred and Six, and in the Forty Sixth year of His Majesty's Reign.

Thom. Dunn President

By His Honor's Command

Jno Taylor Depy Secry (1)

Commission du Très Honorable Lord Aylmer, gouverneur de la province du Bas-Canada, à Pierre-Louis Panet pour exercer la charge de grand-voyer dans le district de Montréal (21 décembre 1832)

His Excellency The Right Honorable Matthews Lord Aylmer Knight Commander of the Most Honorable Military Order of the Bath Captain General and Governor in Chief in and over the Province of Lower Canada and Upper Canada, Vice Admiral of the same &a. &a.

To all whom these presents may concern Greeting.

Know Ye that being well assured of the Loyalty Prudence and Integrity of Pierre Panet of the Town of Three Rivers Esquire I have thought fit to constitute and appoint him the said Pierre Louis Panet to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for the District of Montreal in the room and stead of the Late Honorable Louis René Chaussegros Delery Esquire deceased with power to Cause the High roads, streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired, whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose,

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

To have, hold, exercise, and enjoy the said office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets afore-said unto him the said Pierre Louis Panet during pleasure.

Given under my Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec in the said Province the sixth day of December In the year of our Lord one thousand Eight Hundred and Thirty two, and in the third year of His Majesty's Reign.

By His Excellency's Command

(Signed) D. Daly Sect'y (1)

Commission de Alured Clarke, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, à John Antrobus pour exercer la charge de grand-voyer dans le district des Trois-Rivières (11 juin 1793).

By His Excellency :

Alured Clark Esquire Lieutenant Governor and Commander in Chief of the Province of Lower Canada &a. &a. &a. Major General Commanding His Majesty's Forces in North America &a. &a.

To all to whom these present Letters shall come Greeting.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudence and Integrity of John Antrobus Esquire, I have thought fit to Constitute and Appoint him the said John Antrobus to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for the District of Three Rivers, in the room and stead of Lefebvre Bellefeuille Esq. whose Commission and Appointment I have revoke and

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Do hereby revoke with power to cause the High roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose. To Have, Hold, Exercise, and Enjoy the Office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets aforesaid unto him the said John Antrobus during pleasure.

Given under my hand and Seal at arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this Eleventh Day of June in the Thirty third Year of His Majesty's Reign and in the Year of Our Lord one thousand seven hundred and Ninety three.

(Signed) Alured Clarke

By His Excellency's Command

(Signed) Geo. Pownall Sec'y (1).

*Commission de l'honorable James Monk, président et administrateur du Bas-Canada, à Edmund-William-Romer Antrobus pour exercer la charge de grand-voyer dans le district des Trois-Rivières
(28 janvier 1820).*

The Honorable James Monk President and Administrator of the Government of His Majesty's Province of Lower Canada.

To all to whom these Presents shall come or may in any wise concern.

Know Ye that being well assured of the Loyalty, Prudent and Integrity of Edmund William Romer Antrobus Esquire, I have thought fit to constitute and Appoint him

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

the said Edmund William Romer Antrobus to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for the District of Three Rivers in the room and Stead of John Antrobus Esquire who has resigned; with Power to cause the High Roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose; To Have, Hold, Exercise and Enjoy the office of Grand Voyer and Surveyor of the Highways and Streets aforesaid unto the said Edmund William Romer Antrobus during pleasure.

Given under my Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec this twenty eighth day of January One thousand eight hundred and twenty and in the Sixtieth year of His Majesty's Reign.

(Signed) J. Monk, President.

(Signed) J. Ready

Act'g Prov. Sect'y (1).

Commission du comte de Dalhousie, gouverneur du Bas-Canada, à Augustus-David Boswick pour exercer la charge de grand-voyer dans le district des Trois-Rivières pendant l'absence de Edmund-William-Romer Antrobus
(17 avril 1822).

His Excellency George Earl of Dalhousie Knight Grand Cross of the Most Honorable Military Order of the Bath Captain General and Governor in Chief in and over the Province of Lower Canada Vice Admiral of the same &a. &a.

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

To all to whom these Presents shall come or may in any wise concern :

Whereas the Honorable James Monk late President and Administrator of the Government of His Majesty's Province of Lower Canada By Commission under his hand and Seal at Arms bearing date at the Castle of Saint Lewis in the City of Quebec in the said Province, the Twenty Ninth Day of January, one thousand Eight hundred and twenty did constitute and Appoint Edmund William Romer Antrobus Esquire to be Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for the District of Three Rivers during the absence of the said Edmund William Romer Antrobus from the said Province with power to Cause the High Roads, Streets and Bridges and Public Ferries to be duly repaired whenever it shall be necessary according to such Laws and Ordinances as are now in force or shall hereafter be made for that purpose To have, Hold, Exercise and Enjoy the office of Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets aforesaid unto him the said Augustus David Boswick during Pleasure, and the absence of the said Edmund William Antrobus from and out of the Said Province.

Given under my Hand and Seal at arms at the Castle of Saint Lewis In the City of Quebec in the said Province the Seventeenth day of April In the Year of Our Lord One thousand Eight hundred and twenty two and in the third year of His Majesty's Reign.

(Signed) Dalhousie Gover'r

By His Excellency's Command (Signed) S. Ready
Actg. Prov. Secty (1).

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

Commission de George IV, roi de Grande Bretagne et d'Irlande, à Pierre-Louis Panet pour exercer la charge de grand-voyer dans le district des Trois-Rivières (22 novembre 1826).

George the Fourth by the Grace of God of the United Kingdom of Great Britain and Ireland King Defender of the Faith. To all to whom these Presents shall Come or whom the same may Concern Greeting.

Whereas our Trusty and Well Beloved The Honorable James Monk Esquire heretofore Our President and Administrator of the Government of Our Province of Lower Canada by an Instrument Under His Hand and Seal at Arms bearing date at our Castle of Saint Lewis in Our City of Quebec in Our said Province the Twenty Eight day of January in the year of Our Lord one thousand and Eight hundred and Twenty and in the Sixth Year of the Reign of our late Royal Father, His Majesty King George the Third did as such President and Administrator constitute and Appoint Edmund William Romer Antrobus Esquire to be during pleasure, Grand Voyer and Surveyor of Highways and Streets of in and for our District of Three Rivers, in our said Province. Now know Ye that for diverse good Causes and Considerations, Us thereunto Moving We have thought fit to revoke and Annul, and hereby do revoke and annul the said Instrument and appointment to be and remain hence forward Null and void to all Intents and purposes whatsoever. And know Ye. further that reposing trust and Confidence in the Loyalty, Prudence, and Integrity of Pierre Louis Panet of the City of Montreal Esquire. We of Our Especial Grace certain Knowledge and Mere Motion have constitut-

ed and Appointed and by these Presents do constitute and Appoint the said Pierre Louis Panet to be Grand Voyer and Surveyor of and for all our Highways, Roads, Streets and Bridges within our said District of Three Rivers in Our said Province of Lower Canada To Have, Hold Exercise and Enjoy the said office of Grand Voyer and Surveyor as aforesaid with all and Every the powers, Rights, Privileges, Profits, Emoluments and Advantages to the said office belonging to him the said Pierre Louis Panet for and during our pleasure, and the Residence of the said Pierre Louis Panet within our District of Three Rivers. In Testimony whereof We have Caused these our Letters to be made patent and the Great Seal of our said Province of Lower Canada to be hereunto affixed Witness our Trusty and Well Beloved George Earl of Dalhousie, Knight Grand Cross of the Most Honorable Military Order of the Bath, Our Captain General and Governor in Chief in and over our said Province of Lower Canada, Vice Admiral of the same &c. &c. At our Castle of Saint Lewis in Our City of Quebec in Our said Province the twenty second day of November In the year of our Lord, One thousand Eight hundred and Twenty Six and in the Seventh year of our Reign.

(Signed) D. G.

(Signed) Lt. Montizambert

Act'g Prov. Sect'y (1).

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

*Commission de Guillaume IV, roi de Grande-Bretagne et
d'Irlande, à Hugues Heney pour exercer la charge
de grand-voyer dans le district des Trois-
Rivières (7 décembre 1832).*

William the Fourth by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland King Defender of the Faith To all to whom these presents shall come or whom the same may concern, Greeting.

Know Ye that reposing trust and confidence in the Loyalty, Prudence and Integrity of our Beloved and Faithful Hugues Heney Esquire of the Town of Three Rivers we of our Especial Grace, certain Knowledge and Mere Motion have constituted and Appointed and by these presents do constitute and appoint the said Hugues Heney to be Grand Voyer and Surveyor of and for all our Highways, Roads, Streets and Bridges within our said District of three Rivers, in our said Province of Lower Canada, in the room and stead of Pierre Louis Panet Esquire Appointed Grand Voyer of the District of Montreal, To Have Hold Exercice and Enjoy the said office of Grand Voyer and Surveyor as aforesaid with all and every the Powers, Rights, privileges, Profits Emoluments and advantages to the said office belonging to him the said Hugues Heney for and during our Pleasure and the Residence of the Said Hugues Heney within our said District of Three Rivers, In Testimony whereof we have caused these our Letters to be made patent and the Great Seal of our said Province of Lower Canada to be here into affixed Witness our Right Trusty and well Beloved Matthew Lord Aylmer Knight Commander of the Most Honorable Military Order of the Bath our Captain General and Go-

vernor in Chief and over our Provinces of Lower Canada and Upper Canada Vice Admiral of the same &a. &a. At our Castle of Saint Lewis in our City of Quebec, in our said Province of Lower Canada the Seventh day of December, In the year of our Lord one thousand Eight Hundred and thirty two and in the third year of our Reign.

(Signed) D. Daly,
Secretary, (1).

COMMISSIONS DE DEPUTES-GRANDS-VOYERS,
INSPECTEURS DES CHEMINS ET PONTS
CONSERVEES AUX ARCHIVES JUDI-
CIAIRES DE MONTREAL (2)

Ailleboust, Seigneurie d'

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Riberde pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie d'Ailleboust.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Brissette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie d'Ailleboust.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

(1) Archives du Canada, à Ottawa.

(2) Pour communications ou copies de ces pièces on doit s'adresser à M. E.-Z. Massicotte, archiviste en chef, palais de Justice, à Montréal.

district de Montréal, à Firmin Corneillier dit Grands-champs pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie d'Ailleboust.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Pelletier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie d'Ailleboust.

Argenteuil, Seigneurie d'

2 juin 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Orlande Powers pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie d'Argenteuil, en remplacement de Peter McOwat.

6 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Denis-Benjamin Papineau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans toute la partie du district de Montréal qui se trouve au nord de la rivière Ottawa et à l'ouest des seigneuries d'Argenteuil et de Châteauguay.

Beauharnois, Seigneurie d'

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Patrick O'Mallen pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie de la seigneurie de Beauharnois appelée North Georgetown.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Wright pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie de la seigneurie de Beauharnois non comprise dans les paroisses de Saint-Timothée et de Sainte-Martine.

1er janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexander Yownie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie de la seigneurie de Beauharnois qui n'est pas comprise dans les paroisses de Saint-Clément, Saint-Timothée et Sainte-Martine.

1er février 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Sever pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie de la seigneurie de Beauharnois qui n'est pas comprise dans les paroisses de Saint-Clément, Saint-Timothée et Sainte-Martine.

12 juillet 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Rice, John Winters, James Dryden, John Omara, Duncan McCormick, James Brinning, Walter S. Welch, Charles Desautels et Thomas Chisholm pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Beauharnois.

26 août 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Crearer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une par-

tie de la seigneurie de Beauharnois en remplacement de James Brenning.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexander Williamson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Beauharnois.

1er avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ovide Leblanc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le comté de Beauharnois.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à George Cross pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la première division de la seigneurie de Beauharnois.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Henderson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seconde division de la seigneurie de Beauharnois.

Beloeil

1er novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Théophile Lemay pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les paroisses de Beloeil, Saint-Marc, Sainte-Antoine et Saint-Charles.

Berthier-en-haut

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis-Joseph Gauthier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Berthier.

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Laurent Grandpré, Eloi Lafrenière, Martin Dostollaire (Dostaler), Louis Rondeau, Béloni Lafontaine, Louis Savignac, Ambroise Masse, Olivier Généreux, Jean Godin, Antoine Gilbert, Jean-Baptiste Bourré et François Dubé pour remplir l'office de sous-voyers des chemins et ponts de la paroisse de Berthier.

30 mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Maxime Amiotte et François Lavoie pour exercer l'office de sous-voyers des chemins des paroisse et village de Berthier.

6 décembre 1836.

Nomination par Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, de Charles Bernard, marchand, comme septième expert pour l'évaluation du terrain défriché nécessaire pour l'ouverture de la route et du chemin de front pratiqué sur la terre de Jules Laporte, au sud du ruisseau Bonaventure, dans la paroisse de Berthier.

20 décembre 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hercule Tremble pour exercer l'office de sous-voyer dans la paroisse de Berthier, à la place de Rémi Tranchemontagne qui a refusé de remplir

la dite charge et a payé l'amende par lui encourue pour tel refus.

6 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Berezy pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le comté de Berthier.

27 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Landry Nault, Jean-Baptiste Lafrenière, Nicolas Gervais, Ives Savignac fils, Maxime Fernois, et Théodule Laporte pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Berthier.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Magnan, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Berthier.

Bolton, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ezekiel Davis pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts du canton de Bolton.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Solomon Cormstock pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts du township de Bolton.

20 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Richard Dickenson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les townships de Bolton et Potton, dans le comté de Stanstead.

Boucherville

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Reeves pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts de la paroisse de Boucherville (non compris la partie d'icelle située dans Montarville).

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Sicotte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Boucherville.

3 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Larrivée pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Boucherville.

Bristol, Township de

14 août 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hugh Gibson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Bristol.

Brome, Township de

22 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Edward Ladd pour exercer l'office de d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Brome, en remplacement de Benjamin Toss.

22 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Isaiah Sweet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Brome, en remplacement de Thomas Eldridge.

22 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Raudle Spencer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Brome, en remplacement de Samuel Wilson.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hercem Gleeson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Brome.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Luke M. Vonnewthen pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Brome.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Nelson M. Pettes pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Brome.

Buckingham, Township de

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Dennis Leman pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Buckingham.

Chambly

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Papineau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Dubuc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à David Bauvais pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

7 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Darbeck, Joseph Grisé et Pierre Léveillé pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

7 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Laroque pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

Novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Pierre Sansouci pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Larocque pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Chambly.

Châteauguay

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Bourdon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay.

23 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Mallet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay, en remplacement de Joseph Bourdon.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Reid pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay.

5 mars 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Robert, Joachim Gendron, John Jack, Jean-Baptiste Parant, Pierre Malsette, Antoine Lefebvre, Pierre Girou, François Gervais et François Primauté pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay.

1er mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Moyse Bourdon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Laberge pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Châteauguay.

Chatham, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Chatham.

Contrecoeur

5 janvier 1835.

Election de Alexis Côme Le Noblet Duplessis en qualité de commissaire des chemins et ponts de Contrecoeur. Election présidée par Frs-M. Marion, plus ancien capitaine de milice.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Félix Viau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Contrecoeur.

14 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Lamoureux pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Contrecoeur.

3 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Lamoureux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Contrecoeur.

Dundee, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Spencer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dundee.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John McGibbon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dundee.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Patrick Buchanan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dundee.

Dunham, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Levi Stevens pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dunham.

4 juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Richard Scott en remplacement de Henry H. Clarke pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dunham.

...Juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel Lee en remplacement de Earl Kathern pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dunham.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edward Baker pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dunham.

3 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Selby, Joseph Galland, John Reciter, Frederick England, Richard Scott, John Draper, Eills Beach, Mons. Dudley, Jacob Westover pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans le township de Dunham.

11 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Wheelock Hale, Loyal Clément, et David Mitchell pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans le township de Dunham.

11 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Cowan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Dunham.

11 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edmond Gayler et William Hall pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la partie sud du township de Dunham.

Dupas, Ile

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Joinville pour exercer l'office d'inspecteur des rues et ponts dans la paroisse de l'île Dupas.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Plante pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Dupas.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Désy pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Dupas.

Durham, Township de

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Peter Lowan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie nord du township de Durham.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Levi Stevens pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie sud du township de Durham.

Eardley, Township de

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township d'Eardly.

Ely, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Bartlett pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township d'Ely.

15 janvier 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Kolong Darby et John Smith pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans le township d'Ely.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Bartlett pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township d'Ely.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Smith pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie nord du township d'Ely.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Bartier pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie sud du township d'Ely.

Farnham, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel Wood pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Farnham.

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Archelaus Walch senior pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Farnham.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Clarke Hall pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Farnham.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Clarke Hall pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Farnham.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Bawker pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Farnham.

Foucault, Seigneurie de

5 mars 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à France Manci en remplacement de James McGrogan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Foucault.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal à Henry Bearwart pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Foucault.

6 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Galloway Freligh pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le comté de Missisquoi et les seigneuries de Foucault et Noyan.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Emrick pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Foucault.

Godmanchester, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Duncan McNeil pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le canton de Godmanchester.

1er janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John McDonall pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Godmanchester.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Duncan McNee pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Godmanchester.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Somerville pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Godmanchester.

... novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Stewart pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Godmanchester.

Gore, Township de

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Hare pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Gore.

Granby, Township de

5 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Sweat pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Granby, en remplacement de Roswell Verback.

9 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Rollins jr pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la troisième division du township de Granby, en remplacement de William Turren.

7 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Harris pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Granby, en remplacement de Abraham Fisk.

24 mai 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Rollins père, en remplacement de Joseph Rollin fils pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Granby.

24 mai 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Andrew Horner en remplacement de John Sweat pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Granby.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Elyah Hull pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Granby.

Hatley, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Philip Flanders pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Hatley.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hatley.

Hemmingford, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Scriver pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts du township de Hemmingford.

31 juillet 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Cleyland, Joseph Stafford, Francis Anthony, George Kingsborough, Isaac Jackson, Joseph E. Gorham, William McDowall, Asa Wingate and Henry Downs comme sous-voyers du canton de Hemmingford.

17 juin 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Roger Robson, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hemmingford.

17 juin 1835.

Lettre de John-T. Vaughan à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour l'informer qu'il a été choisi comme inspecteur des chemins et ponts du canton de Hemmingford et lui demander d'approuver sa nomination.

19 juin 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John T. Vaughan pour agir comme sous-voyer dans le township de Hemmingford.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hosmar Corbine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hemmingford.

30 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Andrew Spence pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hemmingford.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William McDowell pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hemmingford.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Aaron Sweet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Hemmingford.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John McDowell pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Hemmingford.

Hinchinbrook, Township de

1er juillet 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal à George McCoy pour remplir l'office de sous-voyer des chemins et ponts de Hinchinbrook.

1er août 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Seriver, Charles McHardy, James Duffin, Paul Hurdman, Robert Kiggins, James Reid, Thomas Whiteside, William Irwin, Alexander Caisner (?) pour agir comme sous-voyers dans le township de Hinchinbrook.

11 juillet 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Rannie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hinchinbrook.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Helm pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hinchinbrook.

14 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Pringle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Hinchinbrook.

15 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Barrie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Hinchinbrook.

Hull, Township de

24 juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à John Bédard, Joseph Bill, Charles Symms, William Davis, John C., Charles Crilly, Wm. Hamilton, Neil Curry et John Stephenson pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans le township de Hull.

7 juillet 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Jemison pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Hull, en remplacement de Noël Curry.

Kildare, Township de

14 août 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Stafford pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Kildare.

Lachenaie

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Toussaint Laurier dit Cotineau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles de Lachenaie.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Denis Berthelet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachenaie.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Jacques Laurier dit Cotineau fils, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachenaie.

Lachine

13 février 1835.

Commission de Pierre Monet, commissaire des chemins de Lachine, à Léon Alan, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Valois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine.

2 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Legault, Richard Robertson, Jean-Baptiste Robert, Jean-Baptiste Malette fils, Philibert Dajenet et Antoine Lefavre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine.

1er février 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Duchesneau en remplacement de Jean-Baptiste Malette fils pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Laflamme pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine.

17 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Sommerville pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lachine, en remplacement de Joseph Laflamme.

Lacolle

31 décembre 1834.

Election de James Palliser comme inspecteur des chemins et ponts de la seigneurie de Lacolle.

20 mai 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Daniel McCallum pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacolle, à la place de George Conkwright, qui a laissé la Province.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edward Marsh pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacolle.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Wilson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacolle.

25 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Traver Vanoliet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacolle.

Lacorne, Seigneurie de

1er mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Hunter pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hugh McAdams pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne ou augmentation de Terrebonne.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Laurie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne ou New-Glasgow.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Johnson Beers en remplacement de James Laurie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

20 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Galt pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

3 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Young pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

6 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Callaghan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

6 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Morrison pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Lacorne.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Aken pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Lacorne, appelée New-Glasgow.

2 janvier 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ralph Stevenson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Lacorne.

Lanoraie

30 août 1834.

Attestation de Louis-G. Lafontaine que Gabriel Beaugrand dit Champagne est qualifié pour remplir la charge d'inspecteur des rues et ponts de Lanoraie, en remplacement de Louis Marion.

20 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Collin dit Laliberté pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lanoraie.

11 février 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Bonin (fils de Bonnische) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lanoraie.

3 mai 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Eustache Lambert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lanoraie en remplacement de Olivier Robillard, décédé.

11 octobre 1840.

Lettre de Barthélemi Hervieux à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour suggérer Maurice Pagé comme inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lanoraie.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Bélanger pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lanoraie.

Laprairie

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Marie-Alexandre Raymond pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jacques Villeneuve pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Herick Dupré pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

26 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Dupuis et Louis Duquette pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

27 septembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Simon Foisy pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

25 septembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Charlton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine, en remplacement de M. Amable Dupuis.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Brousseau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine.

7 septembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Sainte-Marie, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la pa

roisse de Laprairie de la Madeleine, en remplacement de Michel Gagnon.

12 janvier 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hypolitte Faille pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Laprairie de la Madeleine, en remplacement de Louis Brousseau.

L'Assomption

7 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paul Forest pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de L'Assomption en remplacement de Jean-Baptiste Forest.

15 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Maisonneuve Pelletier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Pierre de L'Assomption en remplacement de Séraphin Leblanc.

26 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Lemire dit Marsolet en remplacement de François Chaussé, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de L'Assomption.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Modeste Poisson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Pierre de L'Assomption.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Christen dit St-Amour pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Pierre de L'Assomption.

Lavaltrie

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Toussaint Voyer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lavaltrie.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Lacombe pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lavaltrie.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Guiberd pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Paul de Lavaltrie.

7 novembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jérémie Goquet en remplacement de Jean Pepin dit Lachance pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Lavaltrie.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Parant pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul de Lavaltrie.

Lochaber, Township de

2 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel B. Whitcomb pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Lochaber.

Longue-Pointe

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Bernard pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Longue-Pointe.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jacques Archambault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Longue-Pointe.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Marie Allard dit Longpré pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Longue-Pointe.

Longueuil

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Jean-Baptiste Desautels pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Longueuil.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Turcot pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Longueuil.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexis Marcille pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Longueuil.

Mascouche

29 décembre 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Therrien pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Mascouche, à la place de Alexis Brien dit Desrocher; absent.

Maskinongé, Lac

18 février 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Georges Groves et William Hoke pour remplir l'office de sous-voyers des chemins et ponts dans l'établissement du Lac Maskinongé.

29 avril 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Hector Morisson, pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts du Lac Maskinongé et la partie de la seigneurie de Lanaudière située dans le district de Montréal.

Mille-Iles, Augmentation des

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Côté pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de l'augmentation des Mille-Iles.

Milton, Township de

21 juillet 1835.

Nomination par Peter Vanatta, commissaire, de John Dwyer pour exercer la charge d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Milton.

20 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Milton.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel Penkham pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Milton.

Monnoir, Seigneurie de

19 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Pierre Bessette (fils de Joseph) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Monnoir en remplacement de Louis Rocheleau.

2 février 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Brouillet en remplacement de Charles Peltier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans l'augmentation de la seigneurie de Monnoir.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Daniel Murray pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans l'augmentation de la seigneurie de Monnoir.

14 juin 1840.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer pour le comté de Saint-Hyacinthe, à Damase Rainville pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seconde partie de la seigneurie de Monnoir.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel Irwine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Monnoir.

27 avril 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Delière dit Bonvouloir pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans une partie de la seigneurie de Monnoir.

Montarville, Seigneurie de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Petit dit Lalumière pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Montarville.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexis Robert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Montarville.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Ménard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Montarville.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Montarville.

Noyan, Seigneurie de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Wheeler pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Noyan.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Herbert Proctor pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Noyan.

15 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Théophile Lemay pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Noyan.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Derrick (2o) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Noyan.

Newton, Township de

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John McEwaig pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Newton.

.... novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Newton.

Onslow, Township de

11 novembre 1836.

Rapport de Alexander Wilson sur l'élection des sous-voyers pour le canton de Onslow. Elus : Edmund Eddy, Moses Eddy, Andrew Lonstrom, James Mackay, Alexander Wilson, John Mohre.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Onslow.

Potton, Township de

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Farrand Levingston pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Potton.

Perrot, Ile

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André Léger dit Parisien pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts de l'île Perrot.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Eustache Péladeau pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Perrot.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hyacinthe Lalonde pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Perrot.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Hyacinthe Lalonde pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Perrot.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gabriel d'Aoust pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de l'île Perrot.

Pointe-aux-Trembles (Montréal)

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Dubreuil pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et rues dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Dubreuil pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Laporte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Laporte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

26 novembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Cadieux en remplacement de Joseph Laporte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

1er janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Cadieux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles (à la place de Joseph Laporte, absent).

10 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Athanase Jobin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Athanase Jobin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

Pointe-Claire

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Leber pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-Claire.

9 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Joseph Cardinal, Guillaume Labrosse, André Pilon, Charles Pilon, Joseph Valois, Vital Malette et François Malette pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-Claire.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Perier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-Claire.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Caron pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Pointe-Claire.

Polton, Township de

1er janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Marke L. Elkins pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Polton.

Présentation, La

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gaspard Dessaint dit Saint-Pierre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Présentation.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Joseph Brodeur pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Présentation.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Chabot pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Présentation.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Eusèbe Blanchette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Présentation.

4 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Lévy Archambault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Présentation.

Ramezay, Seigneurie de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Rival (?) dit Bellerose père pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Ramezay.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Basford pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Ramezay.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alphonse Tessier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Ramezay.

Rawdon, Township de

12 février 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Robinson pour exercer la charge d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

8 octobre 1836.

Lettre de Thomas Griffith, commandant de la milice de Berthier, à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, suggérant Richard Corcoran comme inspecteur des chemins et ponts pour le canton de Rawdon.

3 février 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Smith pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon en remplacement de Wm. H. Clew.

11 juillet 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à McNeil Doherty pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon en remplacement de Richard Corcoran.

1er août 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexander Daly pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à McNeil Doherty pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

5 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Smyley pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

5 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à..... pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

19 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Carroll pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon en remplacement de Joseph Miler.

6 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Luke Daly pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Rawdon.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph P. Allen pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie sud du township de Rawdon.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John W. Drew pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Rawdon.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Samuel Hunt pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie nord du township de Rawdon.

Repentigny

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Quintal pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Repentigny, au lieu et place de Louis J. Thouin, malade. (Joint certificat du docteur L. C. Cazeneuve en faveur du dit Thouin).

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Quintal pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Repentigny.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Desparois dit Champagne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Repentigny.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Loiseux pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Repentigny.

Rigaud

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Cadieux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Rigaud.

30 novembre 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Clément Cholette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Rigaud, à la place de Etienne Fournier, malade.

10 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Martigan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Rigaud, en remplacement de Léon Thibeaudeau.

12 juillet 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Gingras pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Rigaud, en remplacement de Thomas Martigan.

5 juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Chevrier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Rigaud.

Rivière-des-Prairies

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Christin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Rivière-des-Prairies.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Christin dit Saint-Amour pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies.

8 mars 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ambroise Maillé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Rivière-des-Prairies en remplacement de Joseph Christin.

27 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Denoyer dit Lajeunesse pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Rivière-des-Prairies en remplacement de Ambroise Maillé.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Monarque pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de la Rivière-des-Prairies.

Russelltown

13 juin 1834.

Election de John Hébert comme commissaire des chemins et ponts de Russelltown, à la place de Peter Lavare qui ne réside plus dans le district pour lequel il avait été élu.

Sabrevois, Seigneurie de

12 août 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Marcille Poutré dit Lavigne en remplacement de Edouard Larau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Sabrevois.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John McTaggard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Sabrevois.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Mercier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Sabrevois.

Saint-Aimé

25 août 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Firmin Benoît pour exercer l'offi-

ce d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Aimé, non compris la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Bazile Trudeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Aimé.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Badayac dit Laplante pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Aimé.

31 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Claude Cartier, Joseph Lebrun, Béloni Saint-Germain, Bazile Thérout, Maxime Brouillard, Charles Féron, Louis Salva dit Laviolette, Louis Ferland, Charles Neault, Pierre Beaudreau et Antoine Salva dit Laviolette pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la partie de la paroisse de Saint-Aimé située à l'ouest de la Rivière Yamaska.

20 mars 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Théophile Lemay pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les paroisses de Saint-Aimé, Saint-Judes et Saint-Barnabé.

Saint-Ambroise de Kildare

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Narcisse Cornellier dit Grandchamp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Dickson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare.

Saint-Antoine

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Christophe Marchesseau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Antoine.

30 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Baillargeon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Antoine en remplacement de Jean Bonin.

12 septembre 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gédéon Cormier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Antoine en remplacement de François Archambault.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Marsan dit Lapierre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Antoine,

14 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Pineau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Antoine.

Saint-Armand, Seigneurie de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Oren Joslin Kemp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-Armand (paroisse de la Trinité).

18 juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Peter Yates en remplacement de Boswell Yates pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul, dans la seigneurie de Saint-Armand.

18 juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Azra Baker en remplacement de Peleg Johnson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul dans la seigneurie de Saint-Armand.

10 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Oren J. Kemp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Armand.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Abel Adams pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul, (seigneurie de Saint-Armand).

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Rosenbergen pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul, (seigneurie de Saint-Armand).

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Oren J. Kemp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est de la paroisse de Saint-Armand.

Saint-Athanase

6 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hilaire Boivin pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Athanase, à la place de Jean-Baptiste Savoie (?), absent.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Dacier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Athanase.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Ouimette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Athanase.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Julien Piedaleu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Athanase.

23 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, Député grand-voyer pour le comté de Saint-Hyacinthe, à Jean-Baptiste Ménard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Athanase.

Saint-Augustin

11 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Fillion pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Augustin.

8 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Toussaint Payement pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Augustin en remplacement de Alexandre Fortier, décédé.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Fillion pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Augustin.

Saint-Barnabé

9 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Pierre Beloin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barnabé.

9 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Abraham Beaumont et Joseph Langevin pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barnabé (seigneurie de Saint-Ours).

.... novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barnabé.

Saint-Barthélemy

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Dénommé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barthélemy.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ambroise Berard dit Lepine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barthélemy.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Denommé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Barthélemy.

Saint-Benoit

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paul Brazeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Goeffroy Perier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hyacinthe Mallette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit.

4 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hyacinthe Proulx et André Clément pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit.

27 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Franche dit Laframboise pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit, en remplacement de Hyacinthe Mallette, décédé.

3 août 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Danis pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de

Saint-Benoit, en remplacement de Pierre Labrosse dit Raymond.

3 août 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Chêne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit, en remplacement de André Clément dit Larivière.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Labrosse pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit.

10 juillet 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Pilon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Benoit, en remplacement de Toussaint Brisebois, décédé.

Saint-Césaire

7 novembre 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Fontaine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire, à la place de Charles Tétro, absent.

12 février 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Letourneau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire, à la place de Pierre Fontaine, absent de la dite paroisse.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Prudent Huot pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire.

31 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joachim Dionne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire en remplacement de Antoine Côté.

31 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Célestin Blein pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire en remplacement de Paul Bertrand.

5 juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Isidore Dionne en remplacement de Joachim Dionne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Normandin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire.

16 février 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Hudon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire.

7 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Flavien Bouthillier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Césaire.

Saint-Charles

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Eusèbe Durocher pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles.

27 décembre 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Morent pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles en remplacement d'Eusèbe Durocher.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Guyon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Guyon dit Blanc Blanc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles.

Saint-Charles d'Yamaska

16 mai 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jacques Lepère, cultivateur, pour

exercer l'office de sous-voyer dans la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

16 mai 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis-David Daniel pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Valois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles d'Yamaska.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Lambert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Charles d'Yamaska.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Bibeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

30 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Lambert, Jean Badayac dit Laplante, Antoine Martin, Bénoni Boivin, Gabriel Pontbrilland dit Sansregret et Jean-Baptiste Cadoret pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Valois pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Aimé non compris Saint-Charles d'Yamaska.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Timothée Gagnon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-Charles d'Yamaska.

Saint-Clément

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Dauth pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément.

20 mars 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Laurent Peltier pour remplir l'office de sous-voyer des chemins et ponts de Saint-Clément, à la place de Pierre Mathieu, qui ne tient plus feu et lieu dans la division pour laquelle il avait été élu.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Longtin, cultivateur, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Montpetit dit Potvin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément.

14 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Leduc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément en remplacement de Jean-Baptiste Lefebvre.

20 octobre 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André D'Aoust pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément en remplacement d'Ignace Tessier.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Leduc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre-Michel Leduc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Clément.

Saint-Colomban

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à..... pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Colomban.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Patrick Ryan pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Colomban.

25 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Ryan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Colomban.

Saint-Constant

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Lanctot pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Constant.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Barbeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Constant.

25 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Basile Longtin, Jean-Baptiste Barré et Toussaint Pagé en remplacement de Médard Brousseau pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Constant.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Constant Montchamp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Constant.

Saint-Cuthbert

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Brûlé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cuthbert.

2 septembre 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Lavallé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cuthbert en remplacement de Joseph Brulé.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Chenevert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cuthbert.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Norbert Rinvile pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cuthbert.

Saint-Cyprien

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François-Hyacinthe Rémillard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cyprien.

8 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Raymond Robert dit Bernardin

pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cyprien, en remplacement de Chrysostôme Martineau.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Castongué pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cyprien.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Brunelle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Cyprien.

Saint-Damase

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre-Claude Phaneuf, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Damase.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre-Claude Phaneuf pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Damase.

2 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre-Claude Phaneuf pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Damase.

14 avril 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Edouard Racine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Damase.

Saint-Denis

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Brodeur dit Lavigne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Denis.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Michon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Denis.

8 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paul Lussier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Denis.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Michon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Denis.

Saint-Dominique

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph-Octave Beaudry pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Dominique.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Tetro pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Dominique.

4 mai 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Vachon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Dominique.

Saint-Edouard

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Lussier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Edouard.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Gauthier dit Saint-Germain pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Edouard.

Saint-Eustache

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Georges Philippe pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

19 janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Paul Poirier pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts de la paroisse de Saint-Eustache à la place de Charles Rochon, malade.

24 avril 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Soyey (?), forgeron, pour remplir l'office de sous-voyer des chemins et ponts de Saint-Eustache, à la place de Joseph Moraus alias Joseph Vézina, incapable d'agir pour cause de maladie.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Emery Ferré pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

..... 1835

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Lantier, pour exercer l'office de sous-voyer dans la paroisse de Saint-Eustache, à la place de Augustin Rochon, incapable d'agir à cause de ses infirmités.

..... 1835

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Dominique Cardinal, pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache, à la place de Jean-Baptiste Pagé, malade.

16 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Bélanger pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

21 février 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Brion dit Lapierre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Donald McNaughton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Grégoire Féré en remplacement de Donald McNaughton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André Thibault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Eustache.

Saint-Henri de Mascouche

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Mathieu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche.

17 octobre 1834.

Nomination par Jean-Baptiste Pausé, commissaire des chemins, de Médard Roy comme inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Dupras de la Cabane Ronde pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Allard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche.

15 février 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Chalifour pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche, en remplacement de Pierre Michelin.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Allard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Henri de Mascouche.

Saint-Hermas

2 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André Parent, François Pagé, Joseph Fortier, Toussaint Lapierre et Joseph Lavoie pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hermas.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Charles Rochon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hermas.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Lalande pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hermas.

Saint-Hilaire de Rouville

18 septembre 1834.

Lettre de M. Hertel de Rouville à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour lui suggérer de choisir François Leduc fils, comme inspecteur des chemins et ponts de Saint-Hilaire de Rouville. Leduc est un homme respectable, d'un excellent jugement, honnête et bien capable de remplir cette charge.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Masas-B. Southwick pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Calixte-E. Letestu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Mount pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville.

20 mars 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Monat pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville.

Saint-Hugues

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Morel pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hugues.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Moyse Monjeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hugues.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paschal Gendron pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hugues.

Saint-Hyacinthe

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Martel pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

30 mai 1833.

Ordre de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à l'inspecteur des chemins et ponts de la paroisse de Saint-Hyacinthe pour l'installation de gardes-corps le long de certaines parties du chemin du Roi, au sud-ouest du village de Saint-Hyacinthe, le long de la rivière d'Yamaska.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Cascault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

12 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Emmanuel Brunelle, Joseph Racine, Jean-Baptiste Plamondon, Augustin Fontaine, Joseph Gazaille, Jean Fontaine, Jean Clément, Joseph Trudeau et Fortuna Côté, pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

29 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Plamondon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

6 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Théophile Lemay pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le comté de Saint-Hyacinthe et une partie du comté de Rouville.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Clément pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Clément pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

27 décembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Maurice Buckley pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Hyacinthe.

Saint-Ignace

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Montpetit dit Potvin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ignace.

29 mai 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Leroux, en remplacement de Etienne Ravari pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ignace.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Adam Wilson pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ignace.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Edward Sullivan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ignace.

Saint-Isidore

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jacques Pepin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Isidore.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Dorée pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Isidore.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Baudin père, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Isidore.

Saint-Jacques

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Vaillant pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jacques.

18 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Langlois dit Lachapelle,

Charles Chevaudier dit Lepine, François Fontaine et Gabriel Magnan pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jacques.

23 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Cyrille Morin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Jacques.

6 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Légaré pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jacques.

Saint-Jacques-le-Mineur

27 mars 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Abraham Falcon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Jacques le Mineur.

27 mars 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Reignier, Antoine Normandin, Pierre Surprenant, Jules Beaudin, Pierre Marchette, Pierre Dupuis, Jean-Baptiste Beloin, Jules Marois et Louis Robert pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Jacques le Mineur.

1er avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Languedoc pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le comté de l'Acadie et les paroisses de Saint-Jacques le Mineur et de Saint-Philippe.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Julien Gérard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jacques le Mineur.

Saint-James, Seigneurie

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à W. Patrick Halfpenny pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-James.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Dooley pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Saint-James.

Saint-Jean l'Évangéliste

8 février 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ambroise Bourgeois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste.

4 juin 1836.

Lettre de Horace Wheeler, de Saint-Jean, à Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour

l'informer que Thomas Knight, sous-voyer de la dite paroisse, est mort. Il suggère pour le remplacer Thomas Caldwell, et demande que la nomination soit faite immédiatement.

6 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Caldwell pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste, à la place de Thomas Knight, décédé.

21 juin 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à George Lay en remplacement de Augustin Demers pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste.

7 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Curtis Pattu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste.

26 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Fabien Lefebvre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste.

6 février 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Mathurin Richard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste.

5 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Reignier et Etienne Boudreau pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste.

9 juin 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edward Leodel pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste en remplacement de George S. Phinéas.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Ferland pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste.

3 mars 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Godfroy Eseinhart pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste.

Saint-Jean-Baptiste de Rouville

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Séraphin Lafontaine dit Robert pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

31 décembre 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Blanchard pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à la place de Séraphin Hébert exempté d'accepter cette charge à cause de son titre de capitaine de milice.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Raphaël Cochon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Isaac Vandandaigne dit Gadbois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Désautels pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Saint-Jérôme

16 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Côté pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jérôme.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Saint-Aubin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jérôme.

14 septembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Cadieux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jérôme en remplacement de J. B. Gauthier.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jérôme Longpré pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Jérôme.

Saint-Joseph de Soulanges

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Eléazar Hayes pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Watier dit Lanoix pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Dominique Charest pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexandre Roy pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges.

Saint-Judes

12 mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Guilbert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Langelier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

31 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Marie Richard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

4 février 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Beloin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Dodelin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

9 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal à Jules Leboeuf et Pierre Bernard pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

9 mars 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Girouard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Valentin dit Grégoire, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Judes.

Saint-Laurent

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Verdone, cultivateur, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

1er juillet 1833.

Procès-verbal de l'assemblée tenue à Saint-Laurent pour l'élection d'un inspecteur des chemins et ponts. Elu : Michel Viau. Procès-verbal signé par Gabriel Roy, capitaine de milice.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Décarie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

30 décembre 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Desforges dit Saint-Maurice pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

9 mars 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Blegnier dit Jarry en remplacement de Joseph Desforges pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Quenneville pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

25 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Gariépy pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

28 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Deguire pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent en remplacement de Laurent Meilleur.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Saint-Aubain pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Laurent.

Saint-Lin

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Huneau pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Lin.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Ethier, marchand, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Lin.

5 mars 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Rafter en remplacement de John Goodbody pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Lin.

5 mars 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Thomas Henderson en remplacement de John Brayn pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Lin.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à David Beaudoin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Lin.

Saint-Luc

9 juillet 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à François Montpellier pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc, à la place de Charles Manie, absent de la dite paroisse.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Deslandes dit Champigny pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

1er mai 1837.

Nomination de Etienne Cyrer et François Lagiroflée en remplacement de Moses Audett et Joel Hamilton, pour remplir l'office de sous-voyers dans la paroisse de Saint-Luc.

9 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lagiroflée pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

9 mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Cyre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph D'Aoust pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Loupret pour exercer l'offi-

ce d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

19 janvier 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Julien Moreau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Luc.

Saint-Marc

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Chicoine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Marc.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Chicoine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Marc.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Beaudry pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Marc.

Saint-Marcel de Maskinongé

22 juin 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Beland en remplacement de Augustin Silvestre dit Beausoleil pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Marcel de Maskinongé.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Armstrong pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Marcel de Maskinongé.

Saint-Martin

25 août 1834.

Nouvelle distribution des divisions pour les sous-voyers des chemins et ponts de Saint-Martin. M. Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, divise la paroisse de Saint-Martin en neuf divisions.

22 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Berthiaume fils pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin, au lieu et place de Hilaire Tremblay, "incapable de remplir la dite charge pour cause de maladie."

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Couvrette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin.

29 avril 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Giroux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin en remplacement de François Couvrette.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Tassé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de St-Martin.

14 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Basile Saumur, Joseph Leblanc, Joseph Lajeunesse et Narcisse Gravelle pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Lefebvre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Soriole dit Sansouci pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Martin.

Saint-Mathias

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Monast pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre L'homme dit Artin pour

exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

2 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Nicolas Dupras, Pierre Gigault fils, Félix Foisy, Joseph Choquet, Pierre Messier, Jérôme Ponton, Jean-Ambale Astig, Joseph Monoit, Basile Desroches pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

2 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Nicolas Dupras, Pierre Gigault fils, Félix Foisy, Joseph Choquet, Pierre Messier, Jérôme Ponton, Jean-Amable Astigny, Joseph Monast (fils de Louis) et Basile Desroches pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Vigeant pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

23 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Charles Joly pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

26 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à F
McRae pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

26 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Louis Rainville pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

1er février 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à François Lalanne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias.

Saint-Mathieu de Beloeil

28 janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Fournier dit Préfontaine pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathias de Beloeil.

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Duolos pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Olivier Vandandaigne dit Gadbois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Beloeil.

26 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Blanchard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la

paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil, en remplacement de Olivier Vandandaigne dit Gadbois.

16 septembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Bernard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Prudent Gabouriau dit Lapalme pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Mathieu de Beloeil.

Saint-Ours

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Laporte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours du Grand-Saint-Esprit.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Payan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours.

. 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Perrault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours du Grand Saint-Esprit.

12 janvier 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Médard Gauthier dit Landreville en remplacement de Charles Laporte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours du Grand Saint-Esprit.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Chapdelaine dit Collette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours.

6 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Codaire et Joseph Lamothé, pour exercer l'office de sous-voiers des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours.

3 juillet 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Hallaire pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours en remplacement d'Etienne Emery.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Morin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Bertrand pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ours du Grand Saint-Esprit.

Saint-Paul (Saint-Hyacinthe)

... septembre 1834.

Liste des sous-voyers de la paroisse de Saint-Paul élus pour les années 1835-1836 : Joseph Beaupré, Joseph Christin, Joseph Pichero, Joachim Basinet, Joseph Landry, Louis Siber dit Béclair, François Perreault, Joseph Miette.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Partenais pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul.

21 juin 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Plumer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul.

18 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Chamberlin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul.

7 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Chamberlin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul.

Saint-Paul d'Yamaska

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à John Plumer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul (Yamaska Mountain).

15 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Stephens Rollins pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul d'Yamaska.

15 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à François Chartier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul d'Yamaska.

15 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à William Bullock pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul d'Yamaska.

15 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à François Saint-Michel, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Paul d'Yamaska.

Saint-Philippe (Laprairie)

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Vanchesteing pour exercer l'office d'inspecteur des rues et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Pierre Poissant pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe.

7 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François St-Denis pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Toussaint Roi pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe.

Saint-Philippe de Kildare

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Gass pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe de Kildare.

13 juillet 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe de Kildare, en remplacement de Robert Goodfellow.

16 juin 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Robert Goodfellow en remplacement de Amable Marchand pour exercer l'office d'inspec-

teur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe de Kildare.

30 juillet 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à en remplacement de Robert Goodfellow qui remplaçait Amable Marchand pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Philippe de Kildare.

Saint-Pie

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Blanchet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Pie.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Ducharme pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Pie.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paul Leblanc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Pie.

Saint-Polycarpe

7 mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Prieur fils pour ex-

exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Polycarpe.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William Duckett pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Polycarpe.

5 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à William McKie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Polycarpe.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Félix Ranger pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Polycarpe.

Saint-Raymond de Monnoir

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Benjamin père pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Raymond de Monnoir.

11 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Ménard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Raymond de Monnoir.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Bénoni Lareau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Raymond de Monnoir.

3 avril 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Bazinet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Raymond de Monnoir.

Saint-Rémi

19 octobre 1834.

Election de Augustin Lamoureux comme inspecteur des chemins, et de Pierre Manille, Joseph Pinsonnault, Joseph Oigny, Narcisse Caillé, Léon Hunt, Bastien Girard, Alexis Coupal, Joseph Beaudin et Etienne Stuart comme sous-voyers de la paroisse de Saint-Rémi.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Isabelle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Rémi.

19 octobre 1836.

Attestation de Jean-Baptiste Bessette, premier capitaine de la paroisse de Saint-Rémi, que Augustin Lamoureux, cultivateur, a été unanimement élu inspecteur des chemins et ponts et Pierre Marcille, Joseph Pinsonnault, Joseph Oigny, Narcisse Caillé, Léon Hunt, Etienne Stewart, Sébastien Girard, Alexis Coupal et Joseph Beaudin ont été élus sous-voyers de la dite paroisse.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Zéphirin Grenier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Rémi.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Normandin dit Beausoleil en remplacement de Zéphirin Grenier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Rémi.

8 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Boissou pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Rémy, en remplacement de Paul Gagné.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Lamarre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Rémi.

Saint-Roch

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre-Octave Roy pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Olivier Dufresne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch.

24 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Hébert pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch, en remplacement de Narcisse Grégoire.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Poitras pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch.

7 août 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Poulin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch, en remplacement de Joseph Poitou déchargé pour cause de maladie.

27 mai 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Narcisse Lemire dit Marsolet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch, en remplacement de François Dalphé dit Pariseau.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Beaudry pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch.

... mars 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Beauchamp pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Roch, en remplacement de Cyprien Beaudouin.

Saint-Simon

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Guertin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Simon.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Langelier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Simon.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Robillard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Simon.

Saint-Sulpice

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Urtal Morin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Sulpice.

22 septembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Duchesneau en remplacement de Charles Bonnin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Sulpice.

19 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Robichaux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Sulpice.

6 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Benjamin Piché pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Sulpice.

Saint-Thomas

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gilbert Comtois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Thomas.

20 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Breau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Thomas.

Saint-Timothée

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Bergevin dit Langevin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Timothée.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Antoine Leduc pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Timothée.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Mailloux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Timothée.

Saint-Valentin

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lafond pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Valentin.

29 janvier 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lavoie, en remplacement de François Lafond pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Valentin.

2 mars 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Bélonie Monette en remplacement de Moïse Pinsonnault pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Valentin.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Bélonie Monette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Valentin.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lainé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Valentin.

Saint-Vincent de Paul

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Paquet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Leclair pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Valiquette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

14 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Gauthier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Félix Monette dit Boismenu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

Sainte-Anne du Bout-de-l'île

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Vallée pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gabriel Pilon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne du Bout de l'Île de Montréal.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gabriel Pilon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne, dans l'île de Montréal.

Sainte-Anne des Plaines

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Marie Boismier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Côté pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts de l'augmentation des Mille-Iles, dépendante de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Jean-Baptiste Leblanc, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean Villiot dit Latour pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

31 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Chaumeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

31 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Barnabé Raby et Toussaint Côté pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Alarie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

Sainte-Elisabeth

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les concessions de la Grande et Petite Chaloupe, de Nord Jersey et de Saint-Charles de la paroisse de Sainte-Elizabeth.

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Massicotte pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les parties de la paroisse de Sainte-Elizabeth non comprises dans les concessions de la Grande et Petite Chaloupe, celles du Nord Jersey et de Saint-Charles.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Bonnin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Bonnin en remplacement de Jean-Baptiste Bonnin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Beaugrand dit Champagne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

février 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Bonnin, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Poirier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

8 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Charon dit Ducharme père, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Elizabeth.

Sainte-Geneviève de Berthier

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Chaurette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Binette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Binette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Beaugrand dit Champagne pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Binette pour exercer l'offi-

ce d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

Sainte-Geneviève de l'île Bizard

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Michel Labrosse pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Geneviève, division de l'île Bizard.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Jolie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de l'île Bizard.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Jolie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Raphaël de l'île Bizard.

Sainte-Madeleine de Rigaud

5 août 1833.

Procès-verbal de l'assemblée tenue à Rigaud pour l'élection d'un commissaire des chemins. Elu: Joseph Dénonné. Procès-verbal signé par Jean-Baptiste Mongenais, "plus ancien officier de milice".

6 mai 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Madelen, de la côte Saint-Guillaume, pour exercer l'office de sous-voyer des chemins

et ponts dans la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud, à la place de Léandre Roy, qui ne réside plus dans la dite paroisse.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Séguin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Vallée pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud.

Sainte-Marguerite de Blairfindie

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Dominique Trahan pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie.

4 octobre 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Bouillé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Surprenant pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie.

12 août 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Eloi Mercier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Blairfindie.

.. novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edouard Rémillard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Béchard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie.

Sainte-Marie

10 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Fontaine dit Bienvenu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie.

10 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Fontaine dit Bienvenu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie.

Sainte-Marie de Monnoir

12 mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lebau pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir (non compris l'Augmentation).

1er mai 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Lebau pour agir comme inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Vigean père pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir.

25 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Boulet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir.

25 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Boulet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir en remplacement de Joseph Trefflé Franchère.

4 novembre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hypolitte Messier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Denis Rainville pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Marie de Monnoir.

Sainte-Martine de Beauharnois

25 août 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Lanctot pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine.

27 décembre 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Chevalier, Michel Tessier, Joachim Touchette, Jean Laberge, Alen Cadwell, Alexis Dubuc, Rémi Geoffrois fils, Simon Grégoire et Hilaire Tremblay pour remplir l'office de sous-voyers des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine de Beauharnois.

20 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Vallée fils pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine, à la place de Antoine Chevalier qui ne demeure plus dans la division pour laquelle il a été élu.

20 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à René Cuillerier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine, à la place de Antoine Lanctôt, malade.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Tessier pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine.

15 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Paul Bergevin dit Langevin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine, en remplacement de Adrien Hébert.

13 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Lefebvre, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Martine.

Sainte-Rosalie

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Jarrois (?) dit Lajoie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Ledoux pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Etienne Chagnon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Noël Poulin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

9 janvier 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à François Maurelle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

4 mai 1841.

Commission de Théophile Lemay, député grand-voyer du district de Montréal, à Zéphirin Blanchard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rosalie.

Sainte-Rose

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Augustin Lemay dit Delorme pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rose.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Davie pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rose.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Ouimette dit Bastien pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rose.

1er août 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Joseph Ouimet pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rose.

. . . novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Rose.

Sainte-Scholastique

2 juin 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Guillaume Provost, marchand, pour remplir l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

2 juin 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Amiot dit Villeneuve en remplacement de Jacques Lacombe pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Alexis Ouellette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

22 juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Fortier, James Mc-Adam, Louis Corbeille et Antoine Campeau fils pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

25 octobre 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Théodore Clavelle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Lachapelle pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

Sainte-Thérèse de Blainville

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Bellanger pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

23 décembre 1834.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jacques Forget (fils de Louis) pour remplir l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, à la place de Alexandre Maillé, incapable d'agir pour cause de maladie.

7 mai 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Marie Forget pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, à la place de François Bélanger, malade.

4 mai 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à François Dubois père pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, à la place de Jean-Marie Forget dit Dépatie, malade.

Joint certificat de maladie signé par Joseph Leclair, médecin, et résignation du dit Forget dit Dépatie.

16 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Dubois père, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

9 décembre 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André Nadon fils, pour exercer l'office de sous-voyer des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, au lieu et place de François Labonté, incapable de remplir cette charge à cause de ses infirmités.

7 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à André Gratton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, en remplacement de Joseph Ortie.

7 janvier 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles-André Gratton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

8 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Forget fils pour exercer

l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

1er mai 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Forget pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

29 septembre 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Dubois fils pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Dubois pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ignace Lebau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ignace Lebau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

12 janvier 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Amable Thibault dit Léveillé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville.

28 janvier 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Gratton fils, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Thérèse en remplacement de Joseph Deschambault.

Sault-au-Récollet

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Lapierre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse du Sault-au-Récollet.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Dagenais pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse du Sault-au-Récollet.

29 août 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Gervais Gervais pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse du Sault-au-Récollet, en remplacement de Amable Sicard.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Monette dit Boismenu pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse du Sault-au-Récollet.

Shefford, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à William Taylor pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Shefford.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Benjamin Martin pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Shefford.

Sherrington, Township de

15 avril 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ebenezer Smith pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sherrington nommé Baby-ville.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Lawrence O'Mearra pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest de Sherrington appelée Baby-ville.

Sorel

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Bibeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

12 octobre 1834.

Liste des sous-voyers de Sorel: Baptiste Dutremble, Pierre Julien, Pierre Dussault, François Gauthier, An-

toine Saint-Martin, Michel Vandal, Théophile Lamothe, Antoine Cantara, Joseph Salvas.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Isaac Jones pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

20 juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Catineau dit Brindamour pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Leith pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

22 décembre 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Jones en remplacement de John Leith pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

12 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Médard Crépeau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

20 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hubert Drolette pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel en remplacement de Médard Crépeau.

29 mai 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Haussan, François Cherrier, Benjamin Gaudron dit Larochelle, Moyse Gagnon, Michel Parenteau et Michel Bonenfant pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Sorel.

Stanbridge, Township de

1er mars 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Carlton McCarty pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

6 juin 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Victor M. Sawyer pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts du canton de Stanbridge, à la place de Arlon Horstien, qui a laissé le dit township.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Nathaniel S. Brown pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

28 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à George A. F. Werh pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge, en remplacement de Peter Hawyer.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Peter R. Martin pour exercer l'of-

fice d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

15 mars 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Skenhover et John Deleni pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

1er juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Corey (fils de Benjamin) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

1er juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Isaac Garlor pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Stanbridge.

1er juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Asa Borden, Samuel R. Allen, Joil Philps et Robert Hawyer pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Stanbridge.

1er juillet 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Cory (fils de Benjamin) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Stanbridge.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à George-Edward Rosenberger pour

exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Zabulon Cornell pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanbridge.

Stanstead, Township de

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Rufus Kempton pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stanstead.

6 avril 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Charles Witcher pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans les townships de Stanstead, Hatley, Barnston et Barford, dans le district inférieur de Saint-François.

.1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Nathanael Bacheldor pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie est du township de Stanstead.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Gilman pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie ouest du township de Stanstead.

Stukely, Township de

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Sheppard Parker pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stukely.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Lawrence pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Stukely.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Lawrence pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie nord du township de Stukely.

12 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Sargeant, pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la partie sud du township de Stukely.

Sutton, Township de

22 août 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Jones pour agir en qualité d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sutton.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Jones pour exercer l'office

d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sutton.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Ira Jones pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sutton.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à James Sheppard pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sutton.

10 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Henry Boright pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Sutton.

Terrebonne

1er janvier 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Germain Raby pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Terrebonne.

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edouard-Paschal Rochon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Terrebonne.

18 avril 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du

district de Montréal, à Louis Dalcourt en remplacement de Augustin Roture pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Terrebonne.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Edouard Paschal Rochon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse Saint-Louis de Terrebonne, y compris la partie de l'île Jésus qui en dépend.

8 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph-Octave-Alfred Turgeon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne.

18 janvier 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à John Fraser pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne.

1er juillet 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Auger pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne, en remplacement de William Carr.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph-Octave-Alfred Turgeon pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne.

Thwaites, Seigneurie de

26 septembre 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hugh Hay pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la seigneurie de Thwaites.

Vaudreuil

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Baptiste Lefebvre pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Vaudreuil.

16 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Brûlé pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Vaudreuil.

Varenes

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Jean-Louis Beauchamp fils pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Sainte-Anne de Varenes.

15 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Joseph Petit dit Lalumière pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Varenes.

22 juin 1839.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Léon Jodouin et Amable Monjeau pour exercer l'office d'inspecteurs des chemins et ponts dans la paroisse de Varennes.

3 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Brodeur (fils de Toussaint) pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Varennes.

5 février 1841.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Louis Geoffrion pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Varennes en remplacement de Modeste Ayot, décédé.

Verchères

15 mars 1837.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à François Chagnier pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Verchères, en remplacement de Augustin Racine.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Antoine Boisseau pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Verchères.

3 novembre 1840.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Hubert Chagnon dit Larose, pour

exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans la paroisse de Verchères.

Wentworth, Township de

15 août 1836.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Wentworth.

20 août 1838.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à pour exercer l'office d'inspecteur des chemins et ponts dans le township de Wentworth.

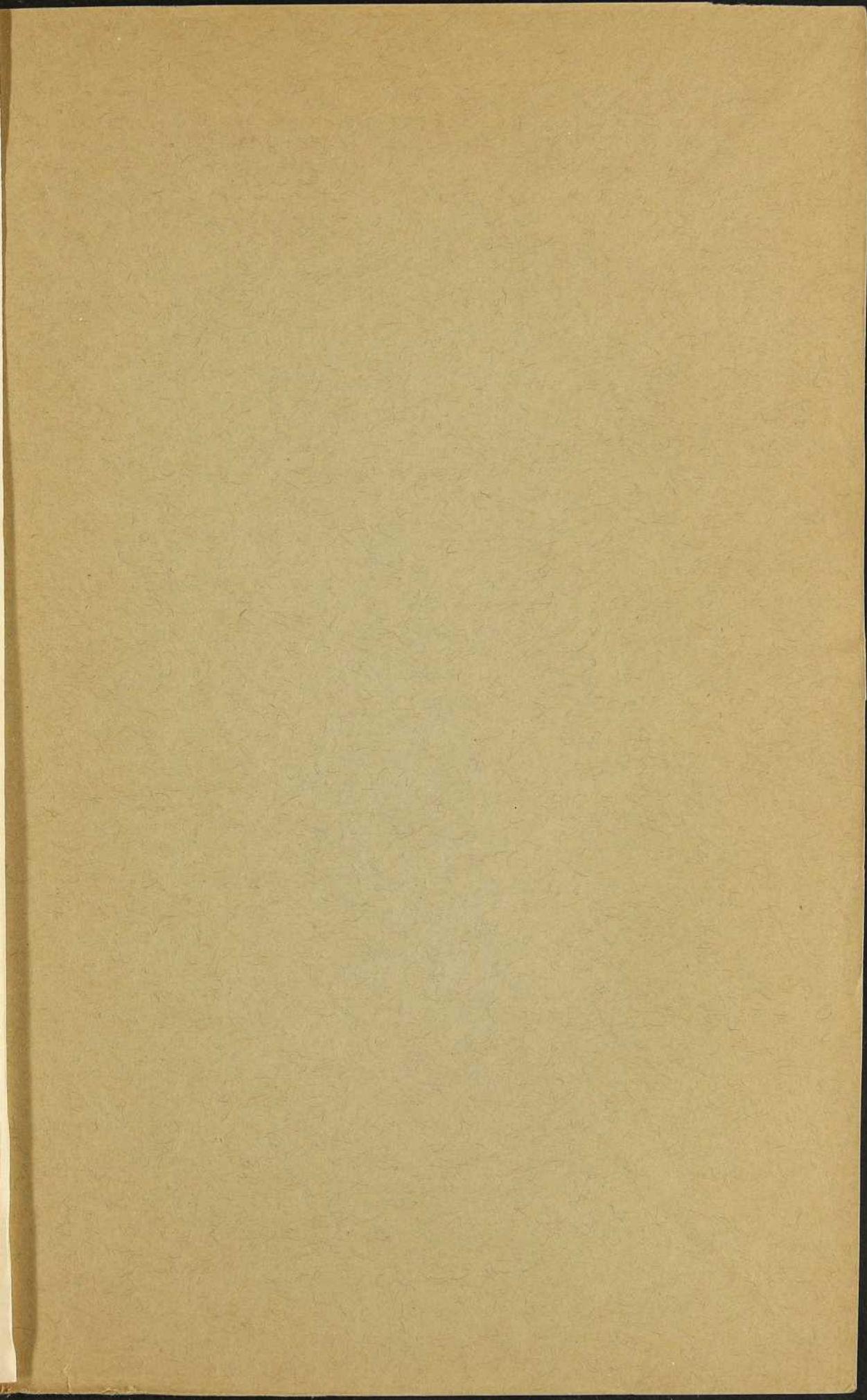
Députés grands-voyers

15 février 1833.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Auguste Lacroix pour exercer l'office de député grand-voyer, "dans et pour le district de Montréal, non compris la partie du dit district incluse dans le district inférieur de Saint-François ni cette autre partie sur la rivière Ottawa, qui se trouve au sud-ouest du canton de Chatham".

1er septembre 1835.

Commission de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, à Pierre Bibaud, avocat, résidant en la ville de Montréal, pour exercer les fonctions de député grand-voyer du dit district de Montréal jusqu'à révocation.



BNQ



000 159 870